

futuribles

MARS

- *La politique extérieure de la Communauté*
- *Les perspectives économiques européennes*
- *Les universités d'entreprise*
- *Les perspectives démographiques mondiales*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (33 1) 42 22 63 10 +

Téléfax (33 1) 42 22 65 54

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Christine de Guébriant

abonnements-diffusion

Paul Delahaie

Un an	France	490,00 FF (TVA 2,1 % incl.)
	CEE	490,00 FF
	Etranger	550,00 FF
	Etranger avion	650,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	50 FF (port inclus)
	Autres pays	56 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *futuribles*.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl* 1990

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 26570 - Mars 1990

Jacques Delors	3	<i>La politique extérieure de la Communauté</i>
Michel Develle	13	<i>1992 : l'odyssée de l'Europe</i>
Hubert Landier	37	<i>Les universités d'entreprise</i>
Alain Parant	49	<i>Les perspectives démographiques mondiales</i>

Actualités prospectives

| 79 |

Bourse et informatique. Temps libre vs. revenu. Le scandale des « Thrifs ». Défi éducatif dans les PVD. L'économie et le chaos. Conditions de vie au Japon. Conflit pour l'eau. Formation façon IBM. Xénophobie et racisme. Couche d'ozone. TGV européen.

Bibliographie

| 87 | *Analyses critiques*

T. de Montbrial ; J. Edin, *RAMSÈS 90. Le monde et son évolution*. P. Pestiau, *L'économie souterraine*. J.F. Laë, *Travailler au noir*. P. Drucker, *Les nouvelles réalités, de l'Etat-providence à la société du savoir*.

| 95 | *Comptes rendus*

*La politique extérieure de la Communauté*¹

Jacques Delors

A l'occasion de la présentation au Parlement Européen du programme de travail de la Commission des Communautés Européennes pour 1990, le Président Jacques Delors a prononcé un long discours précisant les grandes lignes de la politique extérieure de la Communauté — notamment au regard des évolutions en cours en Europe centrale et de l'Est — ainsi que les priorités d'action en vue de la réalisation du « marché intérieur ».

Nous reproduisons ici de larges extraits de la première partie de son discours dans lequel Jacques Delors définit la position de la Communauté Européenne au regard des évolutions en cours en Europe centrale et de l'Est, de la réunification allemande, des pays méditerranéens et des ACP.

Que d'événements se sont produits, pratiquement à notre porte, depuis qu'il y a un an, je vous rappelais les défis majeurs qui attendaient la Communauté et que, faisant écho à l'idée de Maison commune chère à M. Gorbatchev, je proposais une esquisse un peu différente sous la forme d'un village Europe avec, en son sein, une solide maison communautaire. Depuis lors, la Communauté a progressé à pas vif et son économie s'est encore

affermie grâce à une croissance tirée par les investissements et plus créatrice d'emplois. Sait-on, par exemple, qu'avec la poursuite de ce cycle la production a augmenté dans l'Europe des Douze de quelque 20 % depuis 1984, que 8,5 millions d'emplois ont été créés et que désormais les entreprises européennes font montre, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, d'une agressivité retrouvée bien qu'encore insuffi-

1. Extrait du discours prononcé le 17 janvier 1990 par le Président de la Commission des Communautés Européennes devant le Parlement Européen à l'occasion de la présentation du programme de travail de la Commission pour 1990.

sante ? Aussi l'influence de la Communauté s'est-elle étendue économiquement et politiquement. Désormais elle est respectée, courtisée ou crainte.

Et pourtant comment ne pas s'interroger face à ces événements récents de l'Europe du centre et de l'Est ? Il nous a fallu plus de trente ans pour répondre d'une manière embryonnaire, avec la perspective de l'Union Economique et Monétaire, à l'objectif des pères fondateurs du Traité d'une Europe politique, alors qu'il aura suffi de quelques semaines aux Allemands de l'Est pour rouvrir la porte de Brandebourg, symbole de l'unité à venir du peuple allemand.

Il nous aura fallu huit ans, à pas que nous croyions forcé, pour créer un marché unique et un espace économique et social organisé ; il aura suffi de quelques mois aux peuples de l'autre Europe pour trouver les ferments de la liberté et de la démocratie.

Contraste des rythmes, formidable accélération de l'histoire quand il s'agit, pour les peuples, de passer d'anciens régimes à une époque nouvelle sous le signe de la paix, de la démocratie pluraliste et du progrès économique et social.

Pour la Communauté Européenne, les défis plus que jamais demeurent : ceux de la finalité, de la stratégie, de la méthode des Douze face à leurs responsabilités internationales à l'Est mais aussi dans les autres Europe, vis-à-vis de la Méditerranée ou des pays du Sud ; le défi enfin de l'affirmation de nos valeurs à travers nos actions quotidiennes, cette mise en œuvre de tout l'Acte Unique qui reste notre premier devoir et dont le programme de travail annuel est la traduction temporelle.

Mais auparavant, dans ce contexte changé et changeant, comment ne pas ressentir avec une angoisse toute particu-

lière, que le temps nous est compté et que le mouvement en Europe interpelle la Communauté ?

Le mouvement en Europe interpelle la Communauté

C'est au nom de la liberté que des millions d'hommes et de femmes, loin d'avoir pris leur parti de leur servitude, sont descendus dans la rue, réveillés de leur ankylose par le déclin des régimes qui les gouvernaient et par le relâchement parfois volontaire de la tutelle qui leur était imposée.

Mais, ne nous y trompons pas, c'est aussi notre prospérité, notre liberté, notre communauté de droit non hégémonique, où le plus petit des Etats a son mot à dire, qui a servi de pôle d'attraction et de référence, pour l'idéal comme pour l'action. Plus que l'ambition des hommes politiques, c'est donc la volonté des peuples qui a fait l'histoire ces derniers mois, dans la joie grave ici, dans l'amertume et le drame là, avec une force collective qui nous paraît d'autant plus belle qu'elle semble parfois défaillante à l'ouest nanti du Continent où certaines de nos querelles, fondées sur la nostalgie d'un passé révolu, apparaissent dérisoires et retardent notre avancée commune.

L'admiration que nous portons à ces peuples du centre et de l'Est de l'Europe ne saurait cependant nous masquer la réalité. Le mouvement en cours, s'il est porteur d'espairs, l'est aussi de multiples dangers en soi. Si, comme l'écrivait Tocqueville au lendemain des événements de 1848, « la révolution a cessé d'être une aventure pour prendre la dimension d'une ère nouvelle », il y a encore des retours en arrière ou bien des déviations possibles.

Il suffit pour s'en convaincre de suivre les mouvements divergents des peuples et de leurs dirigeants à Leipzig comme à Bucarest, sans omettre les soubresauts internes en Union Soviétique. Comment d'ailleurs ne pas ressentir le hiatus entre la force des peuples et la fragilité des situations entre la manifestation claire des désirs et l'incertitude des scénarios possibles ?

Dangers économiques bien sûr, alors que, dans la plupart de ces pays, la croissance stagne, le niveau d'investissement est faible et l'endettement élevé, surtout si on le compare aux recettes d'exportations réalisées avec l'extérieur de ce qui fut le monde communiste. Sans doute ne faut-il pas généraliser, chacun de ces pays faisant parfois bande à part, la Bulgarie en matière d'investissement, la Tchécoslovaquie pour la croissance et la Roumanie pour l'endettement, leur niveau de développement étant fort divers ; et les différences sont encore plus fortes si l'on songe aux traditions et aux structures politiques. Mais partout la situation est difficile et exige une nouvelle structure politique et des réformes économiques profondes.

D'où l'importance de ne pas sous-estimer les dangers politiques qui menacent ces pays et donc nous concernent aussi, dans ces eaux incertaines qui mèneront aux élections libres et pluralistes prévues au printemps et qui, même ensuite, pourront toujours naître de la non réalisation des réformes politiques, de l'échec économique ou des poussées vers une sorte de balkanisation.

Oui, les risques sont énormes pour la Communauté elle-même, tant l'accélération des événements a réveillé le débat sur la construction européenne. J'entends d'un côté les voix de ceux qui clament que, née de la guerre froide,

l'Union des Douze doit disparaître avec elle, et ce, au mépris de l'expérience accumulée depuis quarante ans sur le chemin difficile et stimulant de l'apprentissage de la souveraineté partagée. J'y vois ressurgir pour les uns les commodités de la facilité et d'un nationalisme primaire, pour les autres la tentation de jouer une carte à la Metternich. Comme si l'évolution du monde donnait une chance à ceux qui se laissent guider par la vanité ou à ceux qui veulent jouer les grands avec les atouts qu'hier ils possédaient.

Je vois aussi tous ceux qui parlent déjà d'une adhésion immédiate de ces pays du centre et de l'Est à la Communauté, comme ci ceux-ci étaient déjà prêts politiquement et économiquement à l'exercice de la démocratie pluraliste et de l'économie de marché. Comme si cela ne devait poser aucun problème ni financier, ni institutionnel. Faut-il rappeler, à ceux-là, que l'Espagne et le Portugal se sont préparés pendant sept ans à leur entrée dans la Communauté, ce qui explique grandement leurs succès et leur éminente contribution au renforcement de l'esprit communautaire.

Je cite cet exemple à dessein, car il souligne que la Communauté constitue un laboratoire unique de la démocratie plurielle, c'est-à-dire exercée par un concert de Nations. Mais méfions-nous des espoirs suscités qui ne pourraient être suivis d'effets. Certes le principe est clair pour nous : tout pays européen remplissant les conditions politiques de la démocratie peut demander son adhésion à la Communauté. Mais, outre que celle-ci a donné priorité à l'approfondissement sur l'élargissement, tout est fonction des modalités et celles-ci peuvent varier dans le temps comme dans le contenu, à condition de rester fidèles à notre méthode de

l'intégration. La question posée à chaque pays candidat est simple : acceptez-vous le contrat de mariage des Douze dans son intégralité et dans ses perspectives d'avenir ? Oui ou non ?

Mais revenons à nos frères de l'Europe du Centre et de l'Est. Le devoir commande : comment soutenir ces pays qui tentent l'expérience unique d'aller du communisme vers l'économie de marché, soit le schéma inverse de celui sur lequel on a tant réfléchi et tant écrit, aveuglés que beaucoup étaient par l'assimilation du capitalisme à l'économie de marché ? Comment les aider sans paternalisme, comment les étayer sans les gêner ? Sans doute est-ce d'abord l'affaire de ces peuples, mais la Communauté, pour ce qui la concerne, doit s'engager à être solidaire de ces pays à l'intérieur d'un nouveau cadre de coopération, que nous allons nous employer à définir rapidement.

Cette solidarité, elle a été visible dès la première heure, après que le sommet de l'Arche nous eut confié à la mi-juillet, la coordination de l'aide occidentale à la Pologne et à la Hongrie (...).

(...) Là où il y avait urgence — aide alimentaire, médicaments —, là où les questions étaient relativement circonscrites — support financier, ouverture des marchés, extension des préférences généralisées — les réponses ont été rapides. Plus difficiles, il est vrai, sont les interventions qui doivent concourir à la reconstruction de ces économies, alors que les structures d'Etat y sont en pleine décomposition et que les initiatives individuelles n'y sont qu'embryonnaires. Cela prendra du temps. Il y aura des avancées, il y aura des reculs. Nous sommes prêts à faire face à toutes ces circonstances.

Avec la décision du Sommet de l'Arche,

il s'agissait d'aider deux pays. L'évolution des événements depuis lors rend la tâche infiniment plus ambitieuse, comme l'ont reconnu les ministres des affaires étrangères des 24. Cela ne manquera pas de poser aux Douze la question des instruments communautaires disponibles et des ressources nécessaires.

Pour ce qui est des instruments, nous avons déjà signé ou sommes en train de négocier avec tous ces pays des accords de commerce et de coopération. Mais ces accords ne sont sans doute pas adaptés au niveau d'exigence qui peut être le nôtre, comme celui de ces pays pris individuellement et collectivement. Il faut donc les dépasser pour intégrer les formes nouvelles de coopération.

Tel pourrait être l'objet de contrats d'association « revisités ». Voilà qui permettrait, si ces pays le souhaitent, d'inclure, dans le volet institutionnel de ces accords une véritable instance de dialogue et de concertation politique et économique, d'étendre la coopération aux domaines technique, scientifique, culturel, environnemental, commercial, financier, sans la centrer forcément sur un marché commun qui ne saurait être accessible avant plusieurs années à des économies mal préparées.

Cela soulignerait aussi le caractère nécessairement évolutif de cette coopération alors que les accords commerciaux, pour utiles qu'ils soient, ne font que figer à un moment donné un équilibre d'intérêts. (...)

La Communauté doit assumer toutes ses responsabilités internationales

Face au mouvement à l'Est, à la détente retrouvée, à la mise en place d'un monde

La politique extérieure de la Communauté

multipolaire, la Communauté et ses Etats membres — individuellement ou collectivement — doivent avoir la capacité d'influencer, de manière effective et conforme à leurs intérêts et à leurs valeurs, le cours des choses et l'architecture à venir de la Grande Europe. Tel est un des chantiers prioritaires pour notre réflexion comme pour le débat politique. Engageons-le sans crainte et sans fard. Cela pose en premier lieu la question allemande. Soyons clairs : le rapprochement voire l'unification du peuple allemand, c'est d'abord l'affaire des Allemands eux-mêmes. Mais c'est aussi celle de la Communauté. La loi fondamentale allemande du 23 mai 1949 (c'est dire la sagesse des dirigeants de ce pays puisque l'on était là neuf ans avant la signature du Traité de Rome) lie, en effet, dans son préambule, le principe de l'unité allemande, sur la base de l'autodétermination des Allemands eux-mêmes, à celui de l'Europe unifiée.

D'autre part le Traité de Rome lui-même en porte la marque : protocole sur le commerce intra-allemand, déclarations sur la nationalité allemande et sur le statut de Berlin, déclaration des négociateurs de Bonn du 28 février 1957.

L'Allemagne de l'Est constitue donc un cas spécifique. Comme je l'ai déjà dit, mais je dois le répéter clairement aujourd'hui, elle a sa place dans la Communauté, si elle le demande, pour peu que ce processus se réalise, comme l'a rappelé le Conseil Européen de Strasbourg, à travers une libre autodétermination, pacifiquement et démocratiquement, dans le respect des principes de l'Acte final d'Helsinki, dans un contexte de dialogue Est-Ouest et dans la perspective de l'intégration européenne. Quant à la forme que cela prendra, c'est d'abord l'affaire des Allemands eux-mêmes.

Mais vous voyez bien qu'une fois cette question ainsi précisée, tout s'éclaire des relations extérieures de la Communauté, de l'architecture future du continent. Sans établir la moindre hiérarchie, commençons par l'Association européenne de libre échange.

Voilà un an, dans cet hémicycle, je proposais à ces pays une relation mieux structurée et plus globale que ne l'est l'association actuelle, fondée sur une coopération pragmatique réussie certes, mais limitée (...).

Je voudrais être franc avec ces pays, comme il sied entre amis, puisque le débat porte aujourd'hui sur le processus de décision. Il faut assurer une osmose entre le pilier de la Communauté et celui qui devrait être constitué par l'AELE telle que les intérêts de celle-ci soient pris en considération lors de l'élaboration des principales décisions communautaires. Mais on ne saurait aller jusqu'à une codécision qui ne peut en effet résulter que de l'adhésion et donc de l'acceptation de l'ensemble du contrat de mariage. Cela ne servirait donc ni l'intégration communautaire, ni l'association avec l'AELE. Telle est la ligne de crête sur laquelle nous devons nous tenir dans la négociation qui s'ouvrira.

Il y a aussi les pays du centre et de l'Est de l'Europe, dont nous avons déjà parlé et ceux que j'ai appelés, sans connotation péjorative, les orphelins de l'Europe et dont il faudra se préoccuper.

Que donnera, à terme, l'ensemble de ce processus ? S'agira-t-il, comme l'a suggéré le président François Mitterrand d'une grande confédération européenne ? C'est une perspective enthousiasmante pour tous ceux qui croient à l'identité européenne et à son fonds commun de culture et de traditions. Ma conviction c'est qu'une telle confédéra-

tion ne pourra voir le jour qu'une fois réalisée l'Union politique de la Communauté. Chacun se décidera le moment venu.

Mais nos responsabilités ne s'arrêtent pas là. Toujours à notre porte, mais au Sud, doivent se développer les relations avec les pays de la Méditerranée, « Mare Nostrum », pour soutenir tout à la fois les progrès que l'on peut y enregistrer vers la démocratie mais aussi, par les réformes économiques, vers la croissance et la création d'emplois. De tous temps, cette sorte de mer intérieure a été un lieu de rencontre entre chrétiens, juifs et musulmans, entre civilisations européenne et islamique. Il faut donc s'en préoccuper au nom des courants traditionnels d'échanges, des liens culturels et historiques, mais aussi parce que la Communauté ne saurait se désintéresser des problèmes posés alentours, de l'impératif de développement pour des pays dont la population croît fortement, des contraintes qui pèsent sur l'environnement de cette mer commune et des tensions sociales et religieuses qui, ici et là, constituent un lourd facteur d'instabilité. Le Conseil Européen de Strasbourg nous a demandé d'approfondir notre politique de voisinage, avec une mention toute particulière pour l'Union du Maghreb Arabe. A la Commission d'innover pour stimuler une coopération et pour en faire la preuve visible que les préoccupations continentales de la Communauté ne sauraient se faire au détriment de ses responsabilités ailleurs dans le monde.

Cette preuve, il est vrai, la Communauté l'a déjà apportée, le 15 décembre dernier, lorsqu'elle a mené à bien, avec soixante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le troisième renouvellement de la Convention de Lomé. Traduction de liens séculaires,

cette coopération sûre, durable et prévisible, puisqu'elle est fondée sur des engagements juridiques contraignants, a fait l'objet d'un effort tout particulier. C'est ainsi que les moyens financiers mis en œuvre sont en augmentation nominale de 46 % et réelle de 25 %. Sans doute ces 12 milliards d'Ecus prévus pour les cinq prochaines années peuvent-ils paraître insuffisants au regard des immenses besoins à satisfaire ; sans doute n'est-on jamais assez généreux, nos économies ne sont-elles pas assez ouvertes à l'égard des pays déshérités de la planète. Nous en sommes nous aussi conscients. Mais encore faut-il souligner qu'aucun budget d'aide publique au développement, national ou international, n'a connu récemment une telle augmentation.

Ce sens des responsabilités internationales, on en voit le signe aussi bien en Amérique latine, où, pour ne prendre qu'un exemple, la Commission vient de recevoir mandat de négocier un accord de coopération commerciale et économique avec l'Argentine, que dans les pays du Golfe avec lesquels nous allons créer une zone de libre échange, sans pour autant mettre à mal nos industries pétrochimiques. Sans oublier, mais comment l'oublier, la grande région d'Asie et du Pacifique où se réalisent d'extraordinaires progrès économiques ; la Communauté doit y jouer un rôle plus important et trouver sa place dans les nouveaux schémas de coopération régionale qui s'y dessinent. Mais on en voit aussi l'expression dans l'intérêt nouveau que nous portent deux autres grandes puissances. Dès le 21 mai, le président George Bush proposait en effet à la Communauté et à ses Etats membres d'être partenaires dans la conduite des affaires du monde par une globalisation des relations Euro-américaines et grâce à de nouveaux mé-

La politique extérieure de la Communauté

canismes. Cette offre était réitérée et approfondie, à la lumière des événements, par James Baker à Berlin le 12 décembre.

Sans doute y a-t-il quelque ambiguïté à lier, comme le fait le secrétaire d'Etat américain, partenariat transatlantique et intégration européenne. Certains Etats membres pourraient y voir une volonté d'ingérence inacceptable entre deux partenaires égaux, les deux piliers de l'Alliance Atlantique. Mais comment ne pas se réjouir des nouvelles dispositions d'esprit que l'on ressent de part et d'autre de l'Atlantique, de cette volonté commune d'une coopération approfondie qui éviterait que le cours profond de nos relations soit ramené à l'état de conflits commerciaux, inévitables entre les deux premières puissances commerciales du monde. Nos liens avec les Etats-Unis méritent un autre état d'esprit, un autre contexte qu'une guerre des pâtes ou des hormones. Il reste à mettre en place, sans naïveté et sans ambiguïté, le cadre de cette relation transatlantique renouvelée. Nous y travaillons (...).

Il y a peu de temps, le premier ministre Kaifu m'a lui aussi proposé de revivifier les liens Euro-japonais. Il a réitéré la volonté japonaise de prendre désormais pleinement sa part du fardeau tant économique que politique de la planète — notamment vis-à-vis des pays de l'Est — tant l'évolution des événements dans ces pays pèsera sur les grands équilibres du monde. De cela, on peut se féliciter, comme on peut espérer que les nouvelles structures de concertation à haut niveau entre le Japon et l'Europe seront plus efficaces que les enceintes de naguère. Je répète à cet égard ce que j'ai dit à M. Kaifu. C'est un sentiment de déception qui nous habite.

Nous souhaitons donc que les Japonais tirent toutes les conséquences de la nouvelle disposition d'esprit qu'ils affichent : ils ne pourront indéfiniment demander à l'occident l'application de principes d'ouverture et de libre échange qui sont refusés chez eux aux entreprises occidentales. Disons-le clairement. Il ne peut y avoir de Communauté véritable des démocraties, entre l'Europe, le Japon et les Etats-Unis que si nous acceptons et appliquons les mêmes principes qui font une économie ouverte et confortent le commerce multilatéral, si vital pour les pays en voie de développement.

Ces questions commerciales devraient d'ailleurs trouver une forme d'aboutissement avec le parachèvement, à Bruxelles, cette année, de l'Uruguay Round. Je voudrais résumer la position de la Commission, dans cette négociation essentielle, par trois mots : efficacité, globalité et équité. Efficacité car on ne peut se permettre l'échec ; le commerce international est un moteur essentiel d'une croissance plus équilibrée et plus forte de l'économie mondiale. Globalité car on ne saurait isoler, comme veulent le faire certains, l'un ou l'autre dossier ; il faut faire avancer l'ensemble. Equité enfin car l'on doit tenir compte aussi bien des intérêts légitimes des Pays en voie de développement que des responsabilités nouvelles — et qui doivent être prises en compte — des nouveaux pays industrialisés.

Ces trois exigences qui sont les nôtres, elles ne seront réalisées que dans un cadre multilatéral. C'est dire qu'il faut renoncer à toutes les menaces qui pèsent sur ce système. Telle est bien la volonté de la Communauté, mais ce doit être une volonté forte et exemplaire. Nous devons maintenir le lien entre monnaie, commerce et finances, le triangle de base

pour un ordre économique mondial plus juste et plus efficace.

La Communauté, un pôle d'attraction à renforcer

Vous l'aurez compris, les Douze n'ont pas le choix. Ils doivent demeurer ce pôle d'attraction qu'ils sont devenus, non par legs de l'histoire mais par l'esprit qui les anime — celui des pionniers de la

construction européenne — et par leur action sans relâche.

Certes la Communauté n'est pas la seule enceinte européenne en cause (...).

Mais l'on voit bien que c'est au sein de la Communauté que la pratique de « l'affectio societatis » est la plus profonde. Or il faut être fort à l'intérieur pour être généreux au dehors, il faut être puissant pour espérer surmonter les antagonismes nationaux qui risquent de se faire jour en Europe.

Face à l'accélération de l'Histoire en Europe, la Communauté doit renforcer son intégration. Pour le président de la Commission deux directions s'imposent : l'Union Economique et Monétaire et la coopération en matière de politique étrangère.

Pour l'Union Economique et Monétaire qui fera l'objet d'une conférence Intergouvernementale décidée à Strasbourg en décembre par des chefs d'Etat et de gouvernement, « la première phase — celle dans laquelle aucune institution nouvelle n'est nécessaire — est très importante, « c'est la meilleure arme pour convaincre les réticents ». D'où la nécessité de réussir cette phase faite du renforcement de la coopération en matière de politique monétaire et d'une convergence accrue de nos économies ».

L'autre voie d'accélération c'est la coopération politique c'est-à-dire la coopération en matière de politique étrangère qui actuellement se présente principalement « comme une réaction face aux événements du monde ». Il faut donc définir « les intérêts communs essentiels » des Douze pour faciliter la prise d'initiatives. Première manifestation de cette nouvelle approche, « je propose, dit Jacques Delors, que les Douze prennent en commun l'offensive à la CSCE, l'autre matrice importante de l'avenir européen, sur les deux corbeilles de l'économie et des droits de l'homme. Qu'ils y défendent une position commune, qu'ils fassent preuve d'innovation, qu'ils constituent une force d'entraînement ». Avec deux occasions

possibles : dès mars à Bonn dans une conférence de la CSCE sur l'économie ou, cette année, si est retenue la proposition de M. Gorbatchev de réunir au plus haut niveau les participants de la CSCE.

Toute cette accélération renvoie en fait à l'institutionnel : face aux défis il faut abandonner la politique de prudence, « l'urgence oblige à être plus audacieux » et « il nous faut une armature institutionnelle qui résiste à toute épreuve ».

Le président de la Commission précise alors ses idées sur l'exécutif, le contrôle démocratique et les compétences.

Sur l'exécutif : la logique des pères du Traité, l'efficacité et les défis du monde extérieur commandent de parler sur la Commission comme véritable exécutif responsable. Elle serait responsable « devant les institutions démocratiques de la future Fédération ».

Pour combler le déficit démocratique les pouvoirs du PE devront être renforcés, mais il faut une concertation entre les élus européens et les élus nationaux.

Quant aux compétences, elles supposent de traduire en termes institutionnels et juridiques la notion de subsidiarité afin que « ce nouveau pas en avant se fasse dans la transparence et dans la claire définition de qui fait quoi ».

Cela devrait se traduire, lors de la prochaine conférence intergouvernementale par deux réflexions parallèles — menées sous une présidence unique — l'une sur l'UEM et ses aspects institutionnels et l'autre sur les autres questions, y compris la coopération politique ».

Ce renforcement de la Communauté implique d'aller de l'avant dans la mise en œuvre de tout l'Acte Unique. Mais cela ne suffit plus. Comme je le disais déjà à Bruges, en octobre dernier : « l'Histoire s'accélère. Nous aussi devons accélérer ». « Seule une Communauté forte et sûre d'elle-même, plus homogène et plus résolue, peut véritablement tenir les deux bouts de la chaîne ». « Je souhaite, pour l'honneur de nos générations, que nous puissions reprendre, dans les deux années qui viennent, les paroles mêmes que prononçait un grand Européen, Paul-Henri Spaak, lors de la signature du Traité de Rome : « cette fois les hommes d'occident n'ont pas manqué d'audace et n'ont pas agi trop tard ».

Solidarité à l'extérieur des frontières, solidarité interne : l'ambition de la Communauté pour l'Europe et ses responsabilités vis-à-vis du reste du Monde sont grandes.

Alors que les citoyens d'Europe centrale et orientale prennent leur destin en main, faisant tomber les chaînes de Yalta et de Potsdam, comment ne pas souhaiter une adhésion plus grande des citoyens de la Communauté au projet de l'Europe ? Ils pourraient méditer cette réflexion de Vaclav Havel, qui prend aujourd'hui tout son relief : « les pro-

grammes politiques ne peuvent prendre forme, (...) exercer une influence réelle sur la situation que sur la base du civisme ».

Or, une fois encore c'est le moteur de la nécessité qui pousse les Douze à accroître leur intégration, à aller au bout de leurs exigences. Car au moment où les grandes puissances présentent leur doctrine pour l'avenir de notre continent, la question est posée : l'Europe sera-t-elle le sujet ou l'objet de ce futur proche ? Pour que la Communauté soit vraiment le sujet de son histoire, la présente année ne doit pas s'achever sans que soient portées, au plus haut niveau de la réflexion intellectuelle et du débat politique, la recherche et la volonté de définir les finalités, les structures, les modes de décision et de contrôle démocratique de l'Union Européenne. Une Communauté, porteuse d'un projet, qui accède à la pleine existence politique, dans le monde comme en Europe, au Sud comme au Nord de notre planète.

L'Histoire nous presse, elle nous pose la question : « voulez-vous exister, c'est-à-dire endosser toutes vos responsabilités internes ou externes ? ». La réponse de la Commission Européenne est connue. C'est un oui enthousiaste et actif.

L'Observatoire des phénomènes du futur

L'Aquitaine, pour construire son avenir, doit être lucide sur les changements qui pourront la concerner afin d'imaginer les mesures susceptibles de les favoriser ou de les infléchir.

C'est à cette **exploration des futurs possibles et souhaitables** que s'attache l'Observatoire des Phénomènes du Futur, lieu de rencontre permanent des acteurs et partenaires du développement régional, mis en place au Comité d'Expansion Aquitaine par Jacques CHABAN-DELMAS avec l'aide du Conseil Régional.

Assurer un état de veille permanent sur les effets des mutations économiques, sociales, technologiques et culturelles, sur les éléments clés du développement régional, dans un contexte européen et international, telle est la mission essentielle de l'Observatoire des Phénomènes du Futur.

La démarche entreprise vise à éclairer de façon permanente ceux qui ont la responsabilité de l'action, en leur permettant d'intégrer dans leurs stratégies de développement, les facteurs d'évolution qui seront ainsi décelés.

Une douzaine de repères jalonnent les travaux de l'Observatoire. Ceux-ci tiennent aux éléments clés du développement régional dont une première étude « **Prospective Aquitaine 2005** » réalisée en 1988 par le Comité d'Expansion Aquitaine mettait en évidence leur rôle moteur pour l'avenir de l'Aquitaine.

Près de 400 acteurs ou partenaires du développement régional participent aux travaux de l'Observatoire : PME/PMI, Grands groupes industriels, Universités, Laboratoires, Associations scientifiques et techniques, Conseil Régional et Collectivités locales, Chambres Consulaires, Socio-professionnels...

Un **Comité technique** présidé par le Professeur Jean-Guy MERIGOT assure la coordination et la programmation des travaux des douze groupes de réflexion prospective mis en place. Le Comité d'Expansion d'Aquitaine apporte un appui logistique et technique permanent à l'ensemble de l'opération.

LES JOURNÉES DU FUTUR

Les 19, 20 et 21 mars 1990 se dérouleront à BORDEAUX, la première édition des JOURNÉES DU FUTUR, organisées par le Comité d'Expansion Aquitaine dans le cadre de l'Observatoire des Phénomènes du Futur.

Ces journées feront un premier point de l'état de l'avancement des réflexions prospectives menées localement et permettront aux Aquitains et à un grand nombre de personnalités extérieures, nationales, européennes et internationales de confronter leurs visions sur les défis et les enjeux du futur dans de nombreux domaines.

- **Le 19 mars : L'Aquitaine au futur.**
- **Le 20 mars : L'espace aquitain à l'heure européenne.**
- **Le 21 mars : L'entreprise du futur et l'avenir des PME.**

Renseignements : Comité d'Expansion Aquitaine, 2, place de la Bourse
33076-Bordeaux cedex. Tél. 56 52 65 47

1992 : l'odyssée de l'Europe

Michel Develle ¹

L'Europessimisme jadis régnant serait-il à jamais dépassé ?

M. Develle dresse ici un vaste panorama de l'Europe des Douze qui, dopée par l'Acte unique, constituera selon lui une zone économique majeure durant la décennie 1990.

Mieux encore, analysant en détail les performances économiques de la Communauté, il démontre qu'elle pourrait bien devenir la première puissance mondiale et — entraînant dans son sillage les « marches » de l'Est et du Sud — suppléer à la défaillance éventuelle des Etats-Unis.

S'employant à examiner chiffres à l'appui la dynamique de l'économie européenne, et en excluant toute rupture radicale, il démontre aux mauvais augures qui annonçaient un basculement du centre de l'économie-monde de l'Atlantique vers le Pacifique que celle-ci a de fortes chances de compter l'Europe parmi les deux super-puissances.

Le Marché unique va faire de l'Europe des Douze une des premières et peut-être la première puissance économique et financière au monde. Ainsi, le grand dessein fondateur de la Communauté de bâtir une paix durable, de rendre à l'Europe son influence et sa puissance économique se réalise sous nos yeux souvent incrédules.

Après des progrès rapides et prometteurs — la réalisation de l'Union douanière a été achevée le 1^{er} janvier 1968 avec 18 mois d'avance —, la construction européenne s'est grippée. La crise pétrolière, ses répercussions sur les économies occidentales et l'absence de convergence ont abouti à des politiques économiques nationales autonomes, conduisant à une certaine cacophonie.

1. Paribas. Ce texte, écrit en collaboration avec J. Brisac, B. Durande, D. Graber, C. Lebourg, C. Perruchot et J. Talbot, a été initialement publié dans *Conjoncture*, Bulletin économique mensuel édité par LA-DEEF-Paribas, n° 1, janvier 1990.

Aux difficultés économiques des Etats membres se superposaient les rigidités du fonctionnement de la Communauté : la règle de l'harmonisation préalable obligeait la Commission à effectuer un travail de Pénélope et par là même inefficace face à l'ampleur de la tâche à accomplir. Le vote à l'unanimité rendait également les compromis difficiles et souvent vides de contenu.

L'adoption du Livre blanc de la Commission, contenant un programme et un calendrier précis pour aboutir au Marché unique, a donné une nouvelle impulsion à la construction européenne après que l'on eut pris conscience du retard de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis et du Japon. L'entrée en vigueur de l'Acte unique, avec notamment le *vote à la majorité qualifiée*, le *principe de la reconnaissance mutuelle* et surtout la volonté politique de faire avancer plus avant la construction européenne ont d'ores et déjà favorisé de rapides progrès dans la réalisation du programme en 289 points du Livre blanc.

A l'orée du troisième millénaire, la Communauté apparaît comme une puissance économique mondiale de premier plan, bien que statistiquement encore méconnue. La relance de la construction européenne introduit une dynamique et des effets de synergie. Les restructurations à effectuer et le retard à rattraper par les pays du Sud jouent un rôle d'entraînement. Tirée par les économies des autres pays européens, la croissance des pays du Sud accélère la croissance européenne qui, cette année, sera supérieure à celle des Etats-Unis.

Ainsi, trouvant la source d'une croissance équilibrée en elle-même, la Communauté européenne apparaît comme une zone économique majeure pour la prochaine décennie. Son ouverture sur l'extérieur et la stabilité qu'elle peut apporter à l'ordre économique, financier et monétaire mondial vont lui donner une influence qui dépassera, et de loin, ses propres frontières. Influence en termes de croissance économique pour tirer l'économie mondiale en relais d'une croissance américaine affaiblie, mais aussi en termes de stabilité des taux de change grâce à la réalisation progressive de l'Union économique et monétaire.

Ce renforcement du poids économique de l'Europe lui permettra d'entraîner dans son sillage les « marchés » de l'Est et des contours méditerranéens, sous le regard attentif des voisins américains et japonais.

Première puissance mondiale

Les Etats membres de la Communauté, en tant que douze marchés séparés — le plus petit, celui du Luxembourg, compte 366 000 habitants et le plus grand, celui de l'Allemagne de l'Ouest, 61 millions — ne

peuvent soutenir isolés la concurrence économique et financière avec les géants que sont les Etats-Unis et le Japon. L'étroitesse des marchés nationaux explique le recul de l'Europe dans les années 70, principalement dans les industries de haute technologie. Même le plus grand marché européen de produits industriels (le marché ouest-allemand) n'atteint pas la moitié du marché japonais et le quart du marché américain.

En revanche, le Marché unique, rassemblant les douze marchés nationaux par l'abolition de toutes les barrières non tarifaires aux échanges encore existantes, s'avère un concurrent de taille. Cette nouvelle force explique l'intérêt que lui portent les autres parties du globe. La constitution de groupes industriels ou financiers capables d'atteindre une taille critique, la meilleure efficacité résultant d'un fonctionnement sans entrave des lois du marché, notamment dans le domaine de l'épargne et de l'investissement via la libération des marchés de capitaux, entraînera une croissance soutenue et des gains de productivité.

Une zone de richesse

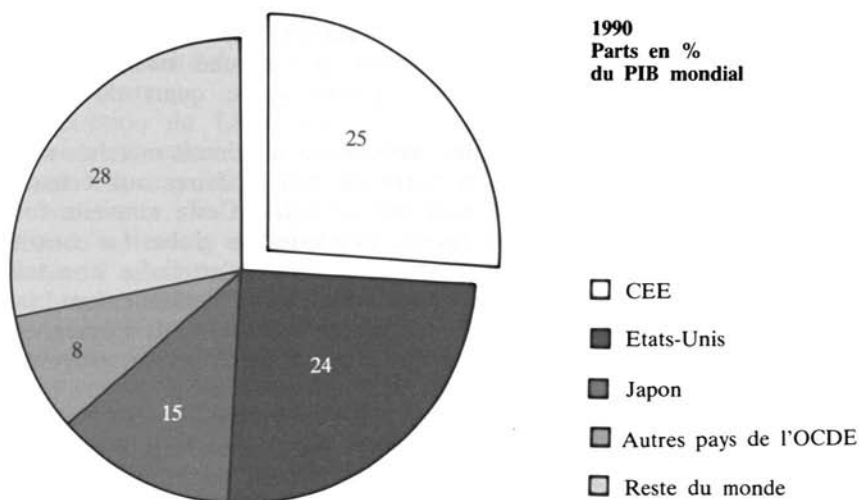
En termes d'habitants, et donc de consommateurs, il s'agit de loin du *premier marché mondial* parmi les pays industrialisés. En 1987, la Communauté comptait 324 millions d'habitants contre 246 aux Etats-Unis et 123 millions au Japon.

Cette population se partage une richesse qui ne trouve son équivalent qu'aux Etats-Unis. Le PIB des Douze atteignait 3 722 milliards d'écus en 1987 contre 3 900 aux Etats-Unis et 2 060 au Japon, soit respectivement 24, 25 et 13 % du PIB mondial.

Rapporté au nombre d'habitants, le PIB européen est certes inférieur à ce qu'il est dans les deux autres grandes économies, mais il reflète surtout de grands écarts suivant les pays : le Danemark et la RFA se situant en tête, la Grèce et le Portugal en queue avec un écart de 1 à 5 entre le premier et le dernier. Le rattrapage en ce domaine s'amorce, mais il devra être accéléré par la mise en œuvre de politiques régionales d'aide au développement des zones défavorisées.

L'étude de la structure du PIB permet de souligner l'importance que joue l'*agriculture européenne* au niveau mondial. Grâce à la politique agricole commune (PAC), la Communauté est devenue *deuxième exportateur mondial de produits agricoles* et de denrées alimentaires. Avec 51 milliards d'écus, les importations agricoles européennes représentent quant à elles 22 % des importations agricoles mondiales, contre des parts de 10 % pour les Etats-Unis, le Japon et l'URSS. Ainsi, l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire rendue possible par la PAC n'a pas

Graphique 1. — Europe des Douze : le quart de l'économie mondiale



Estimations et graphique Paribas.

isolé la Communauté mais lui a, au contraire, permis de conserver son ouverture sur le monde.

Dans le *domaine industriel et financier*, si les comparaisons ne sont pas toujours favorables à la Communauté, il n'en demeure pas moins que, pour un certain nombre d'activités sectorielles, elle se situe au premier plan avant les Etats-Unis en ce qui concerne la valeur ajoutée. Les produits alimentaires, boissons, tabac, textile, minerais métalliques ainsi que les services financiers l'attestent. Les banques françaises ont le deuxième réseau international au monde et, selon le classement de « Banker » de juillet 1989, si sur les vingt premières banques mondiales en termes de capital au 31 décembre 1988, neuf sont japonaises, on en compte cependant six européennes et seulement deux américaines. L'industrie chimique européenne ainsi que celle des machines industrielles soutiennent elles aussi la comparaison avec les Etats-Unis et le Japon. Dans les secteurs où la Communauté est largement distancée, comme l'informatique, la bureautique, les matériels électriques et électroniques, l'instauration du marché intérieur est source de grands espoirs. Ces secteurs à haute technologie dans lesquels l'Europe a perdu des parts

de marché nécessitent des investissements en recherche-développement très élevés pour lesquels il est nécessaire d'atteindre une masse critique et des économies d'échelles que les cloisonnements nationaux rendent difficiles. La suppression des barrières non tarifaires, et notamment des normes, et l'ouverture des marchés publics (15 % du PIB communautaire si on y inclut les entreprises publiques) devraient redonner un nouveau souffle à ce secteur industriel européen.

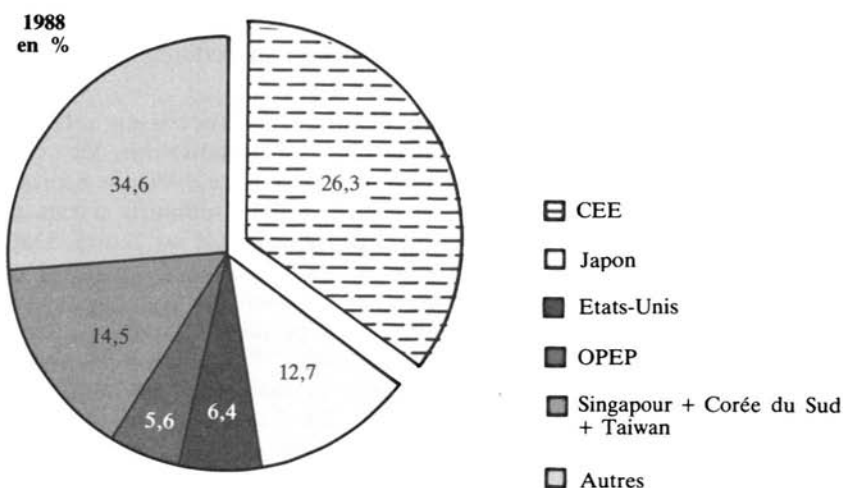
Dans le domaine des capitaux, si l'Europe est encore en retard par rapport à New York ou à Tokyo en termes de capitalisation, les progrès sont également loin d'être négligeables. En décembre 1988, la capitalisation-actions dans la Communauté atteignait 1 586,2 milliards d'écus contre 2 115,8 milliards aux Etats-Unis et 3 274,7 milliards au Japon. Depuis plusieurs années déjà, les marchés financiers connaissent un développement important qu'expliquent la déréglementation et la modernisation. Cette évolution devrait se poursuivre et leur permettre, sinon d'atteindre la taille de New York ou de Tokyo, du moins d'acquérir une meilleure aptitude à collecter l'épargne européenne et mondiale. Pour autant, la Communauté ne souffre pas, à l'instar des Etats-Unis, d'un manque d'épargne l'obligeant à faire appel aux capitaux extérieurs pour financer ses investissements. Les taux d'épargne des pays européens sont dans l'ensemble élevés (12,6 % en RFA, 22,8 % en Italie, 12,5 % en France) et la balance des capitaux européenne est le plus souvent excédentaire.

Ce développement des marchés financiers est nécessaire pour la modernisation et la restructuration du tissu industriel et financier. Les projets de connexion des différentes Bourses, d'harmonisation des méthodes de cotation et de fiscalité sur les transactions vont dans ce sens.

La poursuite de la construction de l'Union économique et monétaire, qui se traduira dans un premier temps par la fixité des parités et éliminera donc tout risque de change entre les devises européennes avant de parvenir à la décision « souhaitable mais pas strictement nécessaire d'une monnaie unique », favorisera également l'arrivée de capitaux étrangers et permettra à l'Europe d'acquérir un poids financier plus en rapport avec sa dimension économique.

La puissance financière de la Communauté peut également s'exprimer au travers de l'écu. Panier de monnaies plus que véritable devise, l'écu est encore peu utilisé en tant que devise commerciale (0,6 % du commerce extérieur français). Son succès en tant que devise financière n'est toutefois plus à démontrer, tant est devenu important le volume des opérations réalisées en écus. La devise européenne est en effet parvenue au cinquième rang mondial pour les émissions obligataires internationales et pour le marché bancaire.

Graphique 2. — Europe des Douze : 34,6 % des réserves totales



Les réserves de change de l'Europe des Douze dépassent de très loin celles des Etats-Unis et du Japon (voir graphique 2). Enfin, l'achèvement de l'Union économique et monétaire, par la création d'une Banque centrale européenne, permettra à l'Europe de jouer un rôle-clé au sein du système monétaire international.

La première puissance commerciale mondiale

Le commerce intra et extra européen représente plus de 900 milliards d'écus à l'importation comme à l'exportation, soit près de 40 % du commerce mondial. Les seules *exportations extra européennes* s'élèvent à 19,3 % des exportations mondiales, contre 14,6 % pour les Etats-Unis et 12 % pour le Japon. Les importations représentent quant à elles 19,5 % des importations du monde contre 19,8 % pour les Etats-Unis et 8,1 % pour le Japon, mais en termes de taux de pénétration, la Communauté arrive en tête : ses importations s'élèvent à 9,6 % du PIB contre 9,5 % pour les Etats-Unis et 5,7 % pour le Japon, chiffres qui réfutent à l'évidence l'accusation d'une *Europe forteresse*.

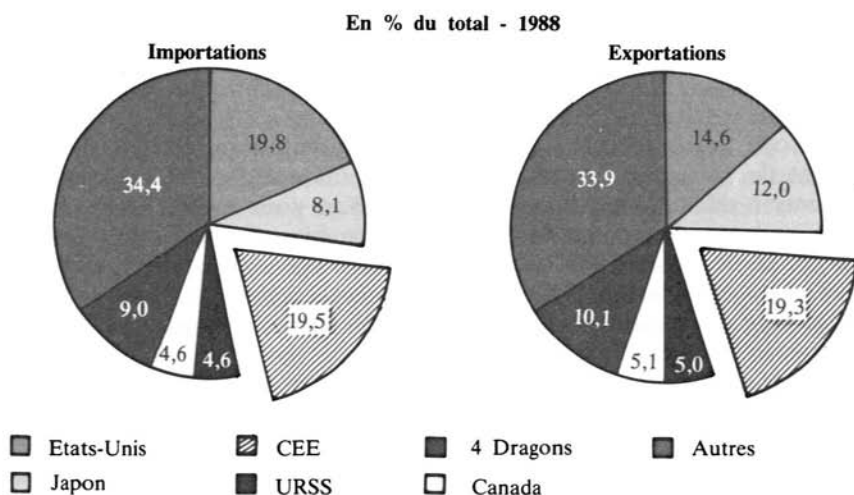
La dynamique européenne

Une croissance soutenue et saine

Après de très médiocres performances sur la période 1974-1981, l'économie européenne s'est engagée dans un profond mouvement de reprise. L'accélération récente est saisissante : en 1988, l'économie européenne a, avec un taux de croissance de 3,8 %, réalisé sa plus belle performance depuis 1976. Le rythme attendu pour 1989 (proche de 4 %) pourrait encore excéder ce déjà bon résultat, portant ainsi à 3,5 % l'accroissement annuel moyen sur les trois dernières années.

A la différence des économies nipponne et américaine, la croissance européenne, dotée de puissants amortisseurs grâce à la diversité des conjonctures nationales qui la composent, est plus régulière. Elle est aujourd'hui engagée sur la voie d'une croissance tendancielle à un rythme moyen de 3 %. Cette croissance est tirée par les investissements, dopée par les perspectives de demande qu'ouvre la réalisation du marché intérieur et dynamisée par le potentiel des pays du Sud.

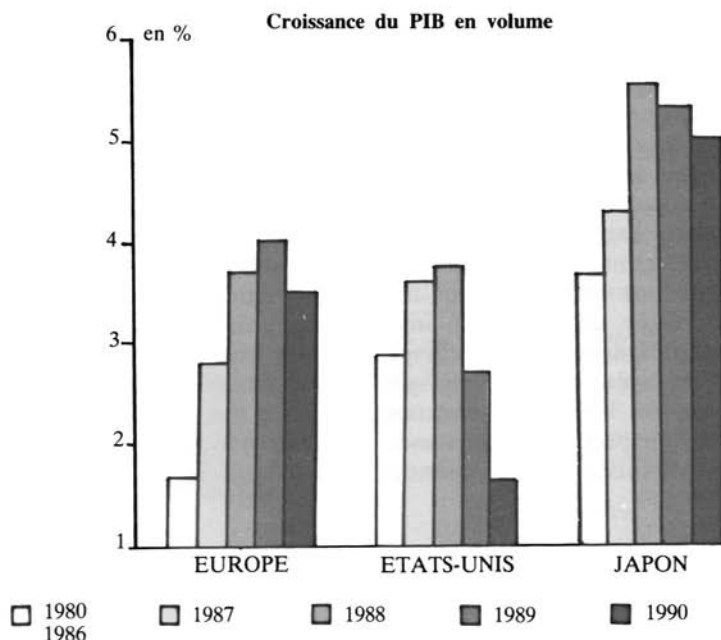
Graphique 3. — Europe des Douze : 19,5 % du commerce mondial ¹



1. Non compris le commerce intra-CEE.

Source : ONU/graphique Paribas.

Graphique 4. — Un rattrapage progressif et vigoureux



Source : Eurostat/graphique Paribas.

L'Europe, jusqu'au milieu des années 80, a réalisé en matière d'investissement de médiocres performances : de 1974 à 1981, l'investissement en volume a décliné en moyenne de 0,4 % l'an pour reculer de 2 % en 1982. Une lente remontée s'est alors amorcée (en volume, + 1,9 % l'an en moyenne de 1983 à 1986) avant que n'interviennent une forte reprise en 1987 (+ 4,8 %) et une sensible accélération en 1988 (+ 8,4 %). Pour 1989, le taux d'accroissement pourrait excéder la performance américaine et approcher celle du Japon.

La reprise de l'investissement en équipement est intervenue avant celle de la FBCF²-construction et s'est révélée plus dynamique : après avoir crû de 10,6 % en volume en 1988, elle augmenterait de près de 9,5 % en 1989.

2. Formation Brute de Capital Fixe.

Mobilisation 1992

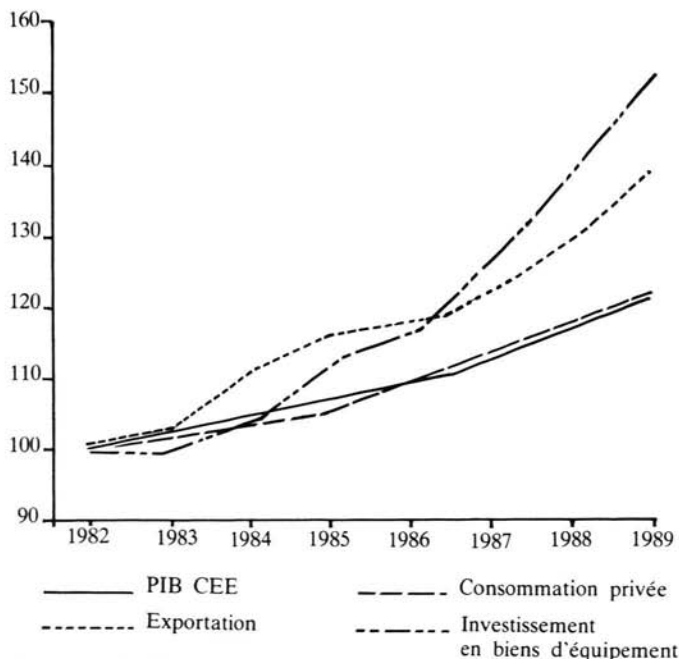
L'effet mobilisateur de l'objectif 92 se fait particulièrement sentir pour les *entreprises industrielles et financières*. La suppression des barrières encore existantes, qu'elles soient physiques comme les contrôles aux frontières intérieures, fiscales (accises, TVA...), juridiques ou techniques (problème des normes), modifie en effet sensiblement les conditions de concurrence. La libre circulation des capitaux qui doit être mise en place dans huit des douze Etats membres, au plus tard le 1^{er} juillet 1990, et la libre prestation des services amplifient les stratégies des grands groupes industriels et financiers.

A cette stratégie de redéploiement interne, il faut ajouter une tactique face à la concurrence des pays tiers. Le Marché unique ne sera pas une Europe forteresse comme certains de ses concurrents l'affirment un peu vite. L'exemple de l'industrie automobile l'atteste : les quotas nationaux ne seront pas remplacés par des quotas communautaires qui ne pourraient prendre en compte la production des constructeurs japonais implantés en Europe ou aux Etats-Unis. Dès lors, une solution de compromis devra être trouvée mais elle a toutes les chances de rendre le marché européen plus perméable aux voitures asiatiques.

Cette concurrence accrue et ces nouveaux débouchés qui s'offrent expliquent les *nombreuses restructurations* annoncées et à venir. Les différents secteurs d'activité sont concernés à des degrés divers, en fonction de l'importance plus ou moins grande des entraves aux échanges, des écarts de prix entre pays, du degré de concentration des sociétés... Il semble que peu de secteurs échapperont à la vague de mutations. La stratégie suivie répond le plus souvent à la volonté de couvrir l'ensemble du marché quitte, pour cela, à se recentrer sur un segment d'activité impliquant un désengagement partiel de certaines autres (souvent le cas dans l'agro-alimentaire). Dans les industries de haute technologie, mais également dans les activités financières, l'enjeu est d'obtenir le plus rapidement possible une *taille critique* permettant de rivaliser à armes égales avec les concurrents américains et japonais. Le groupe MBB Daimler Benz s'est constitué dans cette optique ; c'est également pour acquérir une taille européenne que Bull a racheté sa société mère Honeywell.

Ces opérations de rapprochement se font sous diverses formes : elles peuvent se réaliser sous simple accord d'association pour assurer la distribution d'un produit ou mettre en commun un effort de recherche. C'est le cas principalement des PME et la Communauté a mis en place des instruments financiers et juridiques permettant une telle coopération. Elles peuvent également prendre la forme de participations croisées par échanges d'actions ou créations de filiales communes, solution qui permet

Graphique 5. — Une croissance maîtrisée et dynamique



Source : Economie européenne/graphique Paribas.

une assez grande souplesse pour un coût financier modéré. Elles peuvent enfin prendre la forme de prises de contrôle pures et simples le plus souvent sous forme d'OPA.

Selon une étude de Translink's European Deal Review, sur les trois premiers trimestres de 1989, on a enregistré 953 OPA, totalisant un montant de 40 milliards d'écus. Ces OPA concernent tous les secteurs d'activité mais sont particulièrement nombreuses pour les services financiers, l'agro-alimentaire, l'électronique. Elles gardent un *caractère industriel*, contrairement aux Etats-Unis, et concourent ainsi de façon positive au redéploiement industriel européen.

Les opérations transfrontalières se font, elles aussi, de plus en plus nombreuses — ce qui est logique au sein du Marché unique — mais aussi avec les pays tiers. Si les Américains rachètent des entreprises européennes (Leroy Sommer), l'inverse est également vrai : Mérieux vient par exemple d'acheter le canadien Connaught. Le dynamisme des

industriels européens à l'extérieur transparaît dans la balance des capitaux. Les investissements directs se traduisent chaque année par des sorties nettes de capitaux. En 1987, les investissements à destination de l'étranger ont atteint 53,7 milliards d'écus et ceux en provenance de l'étranger 29,8 milliards. *En 1988, les investissements directs nets se soldaient par une sortie de 19 milliards d'écus* alors que les Etats-Unis enregistraient une entrée de 18,4 milliards d'écus.

La reprise économique, dans le contexte d'une concurrence intra et extra communautaire accrue, remodèle le tissu industriel et financier européen.

Sensibilité externe des Douze

Le redressement de l'économie européenne a été favorisé par l'amélioration de l'environnement international, mais l'incidence du marché mondial reste modeste. Sur la période 1982-1988, le taux de croissance annuel moyen en volume des exportations de la CEE atteint 4,5 % contre 5,2 % pour les Etats-Unis et 5,5 % pour le Japon.

A la différence de ceux de leurs deux grands concurrents, les taux de croissance des exportations des Douze ne sont jamais négatifs et connaissent une amplitude réduite qui atténue de fait la sensibilité à l'environnement international. L'analyse des importations européennes, du taux d'ouverture et de l'élasticité des importations à la demande européenne confirme la moindre vulnérabilité.

Sur la période 1982-1988, le taux de croissance annuel moyen en volume des importations européennes (6,2 %) est inférieur à ceux des Etats-Unis (10,2 %) et du Japon (7,8 %), mais à la différence de ces deux pays, il n'est jamais négatif, se situe à l'intérieur d'une marge de fluctuations étroite et est régulièrement croissant. *Avec un ratio importations/PIB de 9,6 % en 1988, l'économie européenne est la plus ouverte des trois blocs.* Les Etats-Unis, autrefois peu enclins à l'ouverture, la rejoignent aujourd'hui avec 9,5 %.

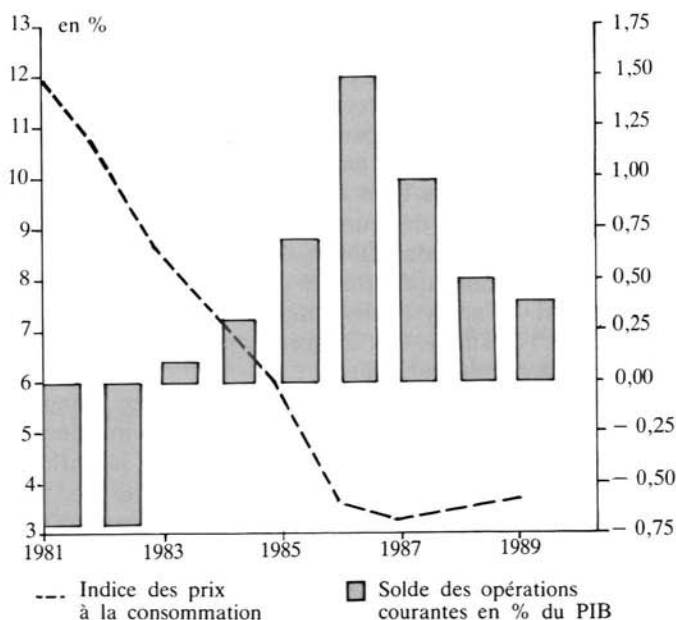
La construction européenne ne se réalise aux dépens, ni du Japon, ni des Etats-Unis : l'excédent commercial sur ces derniers s'érode sensiblement (18 508 mns d'écus en 1986, 3 597 en 1988) alors que se creuse très légèrement le déficit à l'égard du Japon (- 24 035 mns d'écus en 1988). Quant au reste du monde, le solde communautaire en 1988 tangente l'équilibre (- 17 433 mns d'écus, soit environ 0,4 % du PIB européen).

Enfin, l'élasticité des importations à la demande finale européenne est très supérieure à l'unité. En particulier, depuis 1986, *l'élasticité des importations extra CEE à la demande excède celle des importations intra CEE* : le reste du monde profite donc largement de la croissance européenne.

Pérennité de l'expansion européenne

Au début de 1990, il est difficile de déceler une menace grave sur le potentiel de développement économique de l'Europe des Douze. Partant d'un taux d'inflation particulièrement élevé (12,1 % en 1981 contre 9,3 % aux Etats-Unis et 4,4 % au Japon), l'Europe a réalisé *un mouvement de désinflation puissant*.

Graphique 6. — Désinflation et équilibre extérieur



Source : Economie européenne n° 38 et 42/graphique Paribas.

La légère accélération intervenue en fin de période ne semble pas durable.

Les autorités monétaires font preuve d'une grande vigilance en donnant à la politique monétaire une orientation restrictive reflétée par la montée des taux d'intérêt à court terme et la hausse des taux de change du bloc européen qui en résulte.

Le dynamisme de l'investissement, en améliorant les conditions de l'offre, permet à celle-ci de mieux répondre à la demande privée sans

que soient mis en cause l'équilibre extérieur et le rythme de hausse des prix.

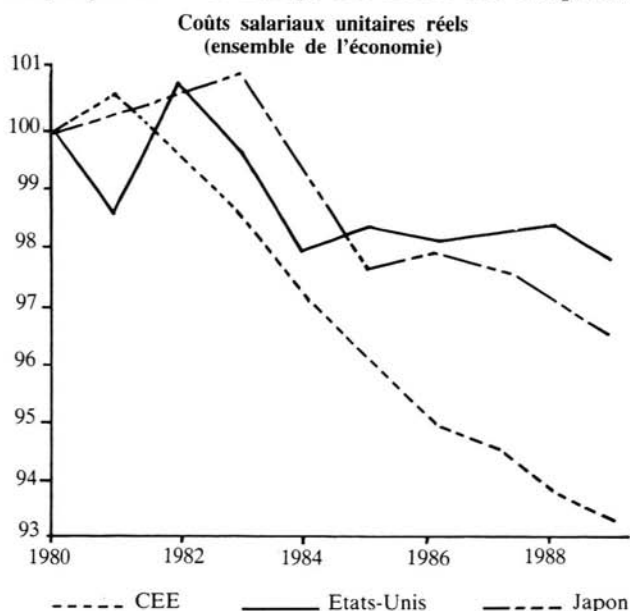
L'évolution modérée des salaires et l'efficacité croissante de la combinaison productive permettent à l'Europe de réaliser d'excellentes performances en matière de coûts salariaux unitaires réels.

En termes de *finances publiques*, bien que l'ajustement soit loin d'être achevé, des progrès sont d'ores et déjà réalisés.

Le retour à une croissance plus forte, en allégeant la mission de stabilisation impartie à la puissance publique, a permis de réduire sensiblement les déficits budgétaires. Mais, si le poids des dépenses et des recettes en termes de PIB décline, l'ajustement est encore insuffisant pour autoriser un recul de la dette publique brute et une nécessaire baisse de la pression fiscale.

La remontée du taux d'épargne (20,9 % du PIB en 1988 contre 19,7 % en 1983) a permis de financer le surcroît d'investissements (20,7 % du PIB en 1988 contre 19,7 % en 1983) sans affecter les comptes extérieurs.

Graphique 7. — L'Europe des Douze est compétitive



Source : Economie européenne/graphique Paribas.

Tableau 1. — Evolution des finances publiques (% du PIB)			
	1982	1985	1990
Dépenses totales	48,2	49,0	45,7
Recettes totales	42,7	43,8	43,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 5,5	- 5,2	- 2,8
Dette publique brute	47,8	56,8	59,2
Source : Economie européenne.			

L'économie européenne est suffisamment puissante, dynamique et équilibrée pour assurer un rôle moteur au sein de l'économie mondiale et suppléer à la défaillance éventuelle des Etats-Unis, d'autant plus qu'aujourd'hui deux nouvelles perspectives à l'Est et au Sud, si elles s'éclaircissent, peuvent lui donner une autre dimension.

A l'Est du nouveau ?

Dans le contexte passionné et mouvant des événements politiques à l'Est, les marchés d'Europe orientale sont souvent présentés comme un nouvel eldorado, voire une « chasse gardée » pour les entreprises des pays communautaires.

La réalité est tout autre, tant les économies et les marchés de l'Est ainsi que leurs perspectives de développement sont modestes à l'échelle de la CEE. Toutefois, le volontarisme politique aidant, les relations vont se développer. Elles ne concerneront pas tous les pays d'Europe de l'Est de façon égale. Seront sans doute privilégiées la RDA, la Tchécoslovaquie et la Hongrie du fait de leur proximité, d'une tradition industrielle pour la RDA et la Tchécoslovaquie et réformatrice pour la Hongrie. Le cas de l'URSS, qui mérite un long développement ne sera pas abordé dans ce texte.

Des espaces économiques marginaux à l'échelle européenne

Que représentent les économies est-allemande, tchécoslovaque et hongroise ? Quelles sont leurs relations commerciales existantes avec la Communauté européenne ?

Stagnation et potentiel limité

De l'aveu même de nombreux économistes, l'évaluation pour les pays de l'Est d'un produit intérieur brut pouvant faire l'objet de comparaisons internationales tient du jeu des erreurs. Si la Hongrie présente la marge d'incertitude la plus réduite, participation au FMI oblige, les estimations concernant la RDA et la Tchécoslovaquie varient du simple au double. Les sources d'erreurs statistiques sont multiples. D'une part, le concept marxiste de *produit matériel net* (PMN) n'enregistre pas les services non liés à la production, secteur au demeurant peu développé, et *ignore l'inflation*. D'autre part, son calcul est biaisé par une tendance à surestimer volontairement et involontairement les productions matérielles, tant sur le plan quantitatif que sur celui de *l'utilité sociale* des biens.

Enfin, et surtout, les données en monnaie nationale, pour être converties en dollars américains, nécessitent le *choix d'un taux de change*. Choix délicat puisque, en tant que monnaies non convertibles, les monnaies des pays de l'Est n'ont pas de cours de marché fiable mais un taux de change officiel irréaliste.

Deux méthodes ont été élaborées afin de procéder à des évaluations plus précises³. La première, dite de « *repricing* », initiée par l'ONU en 1968, conduit à recalculer les prix des groupes de produits par rapport à des standards internationaux en monnaie internationale. La seconde est la *méthode globale* des indicateurs physiques, moins sophistiquée mais plus fiable. Il s'agit d'extrapoler le PIB d'un pays à partir de l'observation d'indicateurs physiques de production (par exemple l'acier) et de variation du stock de capital. L'extrapolation s'appuie sur des corrélations établies pour des pays de niveau de développement comparable et présentant des statistiques de PIB fiables. Enfin, un taux de change fictif inspiré de la parité des pouvoirs d'achat est retenu.

Cette méthode appliquée aux pays de l'Est est révélatrice de leur niveau réel de développement. Ces pays produisent beaucoup de biens de qualité médiocre à partir de machines démodées. Ces biens inutilisables et inutilisés viennent grossir les stocks et gonfler abusivement l'estimation du PIB. Par exemple, en Tchécoslovaquie la valeur des stocks s'élève à 100 % du PIB.

En ce qui concerne les estimations du PIB, les différentes études réalisées pour 1985 présentent quelques conclusions communes. En termes de PIB par habitant, la RDA avec \$ 10 700 est le plus riche des pays de l'Est, suivie de la Tchécoslovaquie (\$ 8 900), puis de la Hongrie (\$ 7 500). Ces chiffres sont sans doute largement surestimés, notamment

3. Présentées par G. Fink et P. Havlik « Problems of East-West GDP comparisons », Vienna Institute, janvier 1989.

pour des considérations de taux de change. Sont plus réalistes les chiffres suivants pour 1988 :

En dollar US	PIB/hab.	PIB en valeur absolue
RDA	8 500	140 mds
Tchécoslovaquie	6 500	100 mds
Hongrie	3 000	30 mds

De ces chiffres, il résulte que le *niveau de vie et la taille des économies de l'Est sont très modestes*. Le PIB de la RDA est comparable à celui de la Suisse ou de la Belgique.

S'agissant du taux de croissance de ces économies, force est de constater un certain penchant à l'exagération de la part des sources officielles. Alors que sur la période 1985-1988, les autorités tchécoslovaques, est-allemandes et hongroises ont affiché respectivement de brillants taux de croissance (7,9 %, 11,2 % et 10,5 %), l'observation d'indicateurs physiques de production publiés par l'ONU met en relief une tout autre réalité. La plupart des productions de base révélatrices du degré d'activité réel présentent des taux de croissance trop faibles pour permettre une aussi forte croissance du PIB.

Des marchés étroits

Les pays d'Europe de l'Est sont légers à l'aune du commerce communautaire. Echanges inter-allemands compris, les ventes de la Communauté à cette zone représentaient, en 1988, 2,7 % *des exportations totales de la CEE* et 6,6 % des exportations hors de la CEE. Si l'on considère la RDA, la Tchécoslovaquie et la Hongrie seules, ces pourcentages tombent à 1 % et 2,5 %, soit un montant d'exportations de 9,2 milliards d'écus se partageant en 38 % pour le commerce inter-allemand, 13 % vers la RDA hors commerce inter-allemand, 25 % vers la Hongrie et 24 % vers la Tchécoslovaquie. Les exportations communautaires en direction de ces trois pays, peuplés de près de 43 millions d'habitants, sont moins importantes que celles à destination de Hong Kong et Singapour réunis, peuplés quant à eux de 8 millions d'habitants.

De même, le fait que les *ventes à la RDA n'assurent que 1,5 % des exportations totales de la RFA* relativise la question du commerce inter-allemand.

En prenant une hypothèse optimiste, celle d'un doublement des livraisons à la Hongrie, à la Tchécoslovaquie et à la RDA, on obtiendrait 2 % des exportations totales de la CEE.

L'effet de proximité n'est pas le seul déterminant

La RFA est, de loin, le premier partenaire du groupe Hongrie-Tchécoslovaquie-RDA. Vis-à-vis de ce dernier pays, elle assure (voir tableau 2) 74 % des exportations et 71 % des importations de la CEE. La proximité géographique et culturelle ainsi que le savoir-faire industriel ouest-allemand n'expliquent pas tout. Les énormes excédents commerciaux de la RFA et leur corollaire, une imposante capacité de financement, confèrent à ce pays une marge de manœuvre financière dont les autres pays de la CEE ne bénéficient pas.

Tableau 2. — Structure par pays communautaire des échanges avec la RDA, la Tchécoslovaquie et la Hongrie

En %

		RDA	Tchécoslovaquie	Hongrie
RFA	exp. imp.	74,0 * 71,0	56,4 49,0	56,8 51,3
Italie	exp. imp.	4,7 3,9	11,0 13,3	11,4 19,2
France	exp. imp.	6,4 8,3	9,1 9,5	8,1 10,1
Royaume-Uni	exp. imp.	3,6 5,3	9,1 11,3	8,1 7,5
Pays-Bas	exp. imp.	4,8 3,7	6,0 6,4	6,8 5,0
Belgique/Luxembourg	exp. imp.	2,7 3,7	3,6 4,0	4,6 3,0
Autres pays membres	exp. imp.	3,8 4,1	4,8 6,5	4,2 3,9
Total CEE	exp. imp.	100 100	100 100	100 100

* 74 % des exportations de la CEE vers la RDA sont assurés par la RFA.
Source : Eurostat.

La France est le deuxième partenaire communautaire de la RDA avec 24,3 % des exportations et 28 % des importations hors commerce inter-allemand.

Dans un hypothétique partage des zones d'influence économique, la RFA se concentrant sur son homologue de l'Est concéderait-elle plus d'espace en Hongrie et en Tchécoslovaquie à ses partenaires de la CEE ? Dans ce scénario, force est de constater, non sans surprise d'ailleurs, que l'Italie a pris une nette avance sur la France et le Royaume-Uni. Sans doute sa proximité avec l'Autriche, partenaire privilégié et deuxième fournisseur occidental de la RDA, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie n'est-elle pas étrangère à cette performance.

Des contraintes plus fortes que la bonne volonté

Entre 1985 et 1988, à l'exception des exportations à destination de la RDA, les flux commerciaux entre la CEE et l'Europe de l'Est n'ont progressé que lentement, à un rythme nettement inférieur à l'accélération du commerce mondial (voir tableau 3).

De lourdes contraintes pèsent sur les échanges avec l'Est et devraient en limiter le développement. L'évocation, si courante, d'un marché potentiel de 43 millions d'habitants est séduisante par son volontarisme mais demeure pour plusieurs années irréaliste.

Tableau 3. — Taux d'accroissement moyen sur 1985-1988 des échanges commerciaux de la CEE			En %
	Exportations	Importations	
Hongrie	- 1,9	+ 2,1	
Tchécoslovaquie	+ 2,4	- 1,4	
RDA	+ 10,0	- 8,5	
Total	+ 1,7	+ 1,4	
Source : Eurostat.			

Le poids du COMECON

Le poids du COMECON et principalement de l'URSS dans le commerce extérieur est-allemand et tchécoslovaque est particulièrement important et s'est même accru dans la décennie 80.

Cette prépondérance soviétique n'est pas tant un problème quantitatif de parts de marché qu'une contrainte déterminante liée à la *spécialisation*

Tableau 4. — Structure géographique du commerce extérieur est-allemand, tchécoslovaque et hongrois

En %

	COMECON	URSS	CEE
RDA	70	40	11
Tchécoslovaquie	80	45	10
Hongrie	45	30	25

Source : Statistiques officielles.

des pays du Pacte de Varsovie. Les productions de ces derniers (hors énergie et matières premières) sont peu adaptées aux marchés et aux goûts de la CEE et elles dépendent souvent des livraisons soviétiques. Par exemple, les importations tchécoslovaques et est-allemandes en provenance d'URSS sont, pour 40 %, constituées de pétrole et produits pétroliers, pour une bonne part réexportés vers l'Europe occidentale. En contrepartie, l'URSS reçoit principalement des biens d'équipement.

Cette structure d'échange est source d'une vulnérabilité propre à entraver le développement du commerce avec la CEE, d'autant plus que la production pétrolière soviétique connaît de sérieux problèmes et que les recettes qu'elle procure plafonnent. Si cette tendance se précisait, les livraisons au reste du COMECON, non productives de devises convertibles, seraient les premières affectées.

Entre troc et précarité financière

Le principe général d'équilibre des échanges extérieurs appliqué par plusieurs pays de l'Est explique, en partie, les taux de couverture (exportations/importations) élevés du commerce avec la CEE : RDA 98 %, Tchécoslovaquie 100 % et Hongrie 91 %. Jusqu'à présent, les exportations communautaires vers ces pays ont été ajustées, à quelques millions près, aux importations en provenance de ces mêmes pays. Cet équilibre trouve une traduction concrète dans les *accords de compensation* désirés tant par les opérateurs à l'Est que par les fournisseurs de l'Ouest. Un paiement en produits de base, pouvant être écoulés sur les marchés de l'Ouest, est une garantie privilégiée par les exportateurs occidentaux. Cela explique la part importante de ces produits dans les ventes à la CEE et, partant, la sensibilité des livraisons de la CEE vers ces pays aux variations du prix des matières premières et à la politique énergétique soviétique.

Ce commerce de troc, facteur de nivellement par le bas des échanges, ne sera pas facile à briser. Au vu du potentiel industriel limité des pays

de l'Est, une expansion du commerce entre les deux zones ne peut s'effectuer qu'au prix d'un effort financier supplémentaire pour la CEE et d'un gonflement de la dette extérieure des membres du COMECON, qui a déjà atteint un seuil critique. Le rapport du *service de la dette aux recettes en devises convertibles* s'élève à 47 % pour la RDA, 48 % pour la Hongrie et 22 % pour la Tchécoslovaquie. La prise en charge du fardeau financier supplémentaire par les puissances publiques de la CEE trouverait vite ses limites. Les créances des banques françaises sur les pays de l'Est se chiffrent à F 88,5 milliards, soit environ le déficit du budget de l'Etat français.

Les modestes prétentions des entreprises mixtes

C'est en Hongrie que le développement des investissements directs et plus précisément des entreprises mixtes (joint-ventures) s'est révélé le plus précoce et le plus dynamique. En Tchécoslovaquie, en dépit d'un code très libéral depuis janvier 1989, les entreprises mixtes ne se comptent qu'en quelques dizaines.

De fait, ce type d'investissement, en général faible par son montant, trouve assez vite ses limites. Ne réussissent que des projets très spécifiques et bien « bouclés », c'est-à-dire s'entourant du maximum de garanties politiques, commerciales et financières. Très vite, sont apparus de nombreux obstacles au développement : divergence quant à la finalité du projet (type du produit, marché visé...) ; pénurie de devises et de matières premières.

Par ailleurs, cette coopération n'est pas sans danger à terme pour la CEE puisqu'elle s'applique surtout à des secteurs en restructuration en Europe occidentale, comme l'agriculture et les industries obsolètes.

Contours méditerranéens

Pour la Communauté européenne, le Sud méditerranéen est une zone dynamique dont l'intégration reste à parfaire. Tâche rendue difficile par les disparités géographiques, historiques, politiques ou économiques mais envisageable grâce aux liens esquissés et potentiels issus du frottement d'une histoire commune déjà longue. Sept pays — l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Yougoslavie, la Turquie et les îles de Chypre et de Malte — se détachent des autres pays méditerranéens, davantage tournés vers le Moyen-Orient (Egypte, Syrie, Liban, Libye), ou les Etats-Unis comme Israël, voire presque fermés à toute relation internationale (Albanie).

Malgré le poids international mineur de ces sept économies — appelons-les M7 —, leur forte dépendance à l'égard de la Communauté et les

défis qu'elles auront à résoudre à l'horizon 2000 créent une unité de destin entre le Nord et le Sud qui se scellera ou non au cours des dix prochaines années.

Des économies fortement dépendantes de la Communauté

Un poids international mineur et un sous-développement patent...

Bien que les pays M7 disposent d'une superficie près de deux fois égale à la superficie communautaire et d'une population qui représentait, en 1987, 40 % de la population des Douze, *leur PIB total atteignait 5 % du PIB de la CEE la même année*. Comparé au PIB espagnol (\$ 289,24 mds en 1987), le rapport est de 0,75 et de 0,25 relativement au PIB français (\$ 879,88 mds en 1987).

En 1987, huit pays de la Communauté sur douze avaient un PNB par habitant supérieur à \$ 10 000 alors que le PIB moyen par tête des pays M7 était alors de l'ordre de \$ 1 600. Encore faut-il noter les écarts existants au sein du groupe du Sud : avec des PNB par habitant situés entre \$ 4 000 et 5 000, Malte et Chypre se comparent sans honte avec la Grèce (\$ 4 020 en 1987), voire l'Espagne (\$ 6 010) ; l'Algérie (\$ 2 680) et la Yougoslavie (\$ 2 480) s'approchent du montant portugais (\$ 2 830), mais la Turquie, la Tunisie et le Maroc, avec des PIB par habitant compris entre \$ 1 200 et 600 l'an, sont loin des niveaux communautaires.

Peu puissants économiquement, les sept pays considérés sont également *peu insérés dans le commerce international*.

La part des M7 dans le commerce international est comparable, dans la Communauté, à celle de l'Espagne et, hors Communauté, à celle de la Suède. Si les situations individuelles sont diverses, un point est commun à l'ensemble des pays étudiés (à l'exception de l'Algérie, économie essentiellement pétrolière, et de la Yougoslavie, dont l'industrie est plus diversifiée) : une part importante des recettes d'exportations est fournie par le secteur textile-habillement (16 % en 1987 pour le Maroc mais 29 % pour la Tunisie et 33 % pour la Turquie). L'insertion internationale de ces pays repose donc en grande partie sur des relations de sous-traitance, caractéristiques de ce secteur d'activité.

La dépendance de ces pays à l'égard de pays plus développés quant à la maîtrise des processus industriels se double d'une dépendance commerciale et financière très forte vis-à-vis de la Communauté.

... mais des liens économiques majeurs avec la Communauté

Les marchés communautaires sont cruciaux pour les pays M7 : ils constituent entre 37 et 74 % de leurs recettes d'exportations. Leurs

importations proviennent, pour une part comprise entre 39 et 70 %, de la Communauté. La Yougoslavie, la Turquie et Chypre sont moins dépendantes de la CEE que les autres pays du groupe, la première en raison de ses liens à l'Est, les deux autres du fait de relations privilégiées avec certains pays du Moyen-Orient. Les pays maghrébins retenus ont des liens commerciaux très étroits avec la Communauté, notamment avec les cinq pays du Sud de la CEE qui occupent une place prépondérante : plus de 70 % des exportations du Maroc vers la Communauté sont destinés à l'Europe du Sud, 66 % de celles de la Tunisie et 63 % de celles de l'Algérie. On reconnaît là le « poids » de la France et plus marginalement de l'Italie. Les échanges commerciaux entre les pays M7 sont en revanche quasi inexistantes ou marginaux.

La *dépendance alimentaire* est un élément de la dépendance commerciale. Elle concerne avant tout les pays du Maghreb dont l'autosuffisance alimentaire ne cesse de se dégrader depuis la fin des années 70 : le taux de couverture des échanges alimentaires est passé en Algérie de 25 % en moyenne annuelle pour la période 1968-1973 à 0,6 % entre 1980 et 1985, et de 146 % à 49 % au Maroc. Il en résulte un fort courant d'importations de céréales mais également de lait ou de viande des pays producteurs de la Communauté vers les pays consommateurs autour de la Méditerranée. Notons, par exemple, qu'en 1988 l'Algérie a utilisé 22 % de ses recettes d'exportations à son approvisionnement agro-alimentaire.

Troisième élément de dépendance, la *dépendance financière*. En dehors des flux d'investissements directs et des relations bancaires privées des entreprises et des ménages, évoquons ici les fonds alloués collectivement, soit au niveau communautaire, soit de façon bilatérale au titre de l'aide publique au développement (APD). En 1988, les pays M7 ont bénéficié de 48 % des financements extérieurs de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) contre 41 % aux pays ACP⁴. De 1963 à 1988, 1 940 mns d'écus leur ont été alloués par la BEI, soit 75 % des financements méditerranéens de cet organisme. Les principaux bénéficiaires ont été la Turquie et la Yougoslavie du fait des travaux d'infrastructures nécessaires au désenclavement de la Grèce et à l'approfondissement des relations de la Communauté avec l'Orient. En matière d'APD, les pays M7 figurent fréquemment parmi les premiers destinataires de l'aide des pays de la Communauté : ainsi en est-il, par exemple, des pays du Maghreb avec la France (à égalité avec les DOM-TOM), de la Turquie et du Maroc avec la RFA, de la Tunisie et de la Turquie avec l'Italie.

4. Afrique, Caraïbes, Pacifique.

... mais une Communauté qui ne peut se permettre de les négliger

Un lien subi...

La croissance démographique des pays au Sud de l'Europe, à l'origine aujourd'hui de tensions économiques et politiques internes, est également porteuse de conflits futurs entre eux et les pays plus nantis. La position géographique mais aussi les rôles économique et politique de la Communauté par rapport à ces pays placent l'Europe des Douze, et singulièrement les cinq pays les plus méridionaux, aux premières places des tensions à venir.

Tableau 5. — Population et fécondité au nord et au sud de la Méditerranée

	Populations en millions d'hab.				Fécondité **	
	1987	2000	2025	Stationnaire hypothétique*	1987	2000
France	55,6	59	61	58	1,8	1,8
Italie	57,4	57	53	42	1,3	1,4
Espagne	38,8	40	41	37	1,6	1,6
Portugal	10,3	10	10	10	1,5	1,6
Grèce	10,0	10	10	9	1,7	1,7
Yougoslavie	23,4	25	27	28	2,0	2,0
Turquie	52,6	67	90	111	3,8	2,8
Algérie	23,1	34	56	84	5,9	4,4
Maroc	23,3	32	47	64	4,8	3,4
Tunisie	7,6	10	14	17	4,1	2,8
Chypre	0,68	0,79	nd	nd	2,4	2,3
Malte	0,34	0,42	nd	nd	2,1	2,0

* Hypothèse de projection démographique dans laquelle la structure de la population est stable et son taux d'accroissement nul.

** Indice synthétique de fécondité : nombre d'enfants par femme.

Source : ONU, Banque Mondiale (*Rapport sur le développement 1989*).

Si en 1987 le rapport de la population des pays M7 à la population communautaire était de 0,4, il sera supérieur à 0,7 en 2025 et à 1 dans l'hypothèse stationnaire. Rapporté aux seuls pays du Sud de la CEE, le ratio passe d'environ 0,8 en 1987 à 1,34 en 2000 et près de 2 dans l'hypothèse stationnaire : *le rapport des populations s'inverse dans la période*. Les conséquences de cette croissance démographique sont multiples : elles touchent aux niveaux de vie comme aux équilibres politiques des pays considérés.

... mais un lien profitable

Le poids des pays M7 dans le commerce extérieur de la CEE est de l'ordre de celui de la Suède. Mais, à la différence du cas suédois, la Communauté est globalement excédentaire : en 1987, elle a tiré environ 1 300 mns d'écus de ses relations avec les pays M7. A l'exception de l'Algérie et de la Yougoslavie, la Communauté exporte plus qu'elle n'importe de chacun des autres pays méditerranéens observés. Pour les pays européens pris individuellement, les relations commerciales avec les pays M7 sont également le plus souvent sources d'excédents : cet apport de recettes n'est pas négligeable pour des pays comme la France ou l'Italie aux commerces extérieurs structurellement déficitaires.

Ces perspectives d'échanges apparaissent par ailleurs d'autant moins marginales que le Japon et les Etats-Unis sont, au plan commercial, quasi absents de cette zone géographique. Ils figurent rarement parmi les premiers partenaires des pays M7. *Dans la compétition internationale qui s'annonce entre les trois pôles économiques mondiaux, la Communauté européenne peut-elle négliger une telle zone d'influence ?*

Entre l'objectif pour la CEE de stabiliser les économies des pays méditerranéens les plus tournés vers elle et celui d'accroître sa propre cohésion, la Communauté semble prise dans une contradiction étouffante.

Le Marché unique ouvre une troisième voie.

L'ambition pour l'Europe n'est pas tant d'avoir une politique méditerranéenne que d'avoir une politique qui bénéficie aux pays méditerranéens : porteuse de croissance, la suppression des frontières intra-communautaires est de celles-là. Très fortement liés par leur commerce à la Communauté, les pays M7 tireront avantage du surcroît d'activité attendu après 1993. S'il appartient à la CEE, par l'approfondissement des politiques communes (notamment en matière de flux de populations), de continuer d'être, outre un apporteur de capitaux et un partenaire commercial, un élément de cohésion entre ces pays, il incombe à ces derniers de continuer de rechercher leur propre unité.

Après de multiples tentatives d'union politique, le traité constitutif de l'Union du Maghreb Arabe a été signé le 17 février 1989 entre le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie et la Libye. La perspective de 1993 n'est pas étrangère à la signature d'un tel accord. A cet égard, le Marché unique pourrait (sans oublier certes les différences de niveaux de développement évidentes entre Nord et Sud) jouer, pour les pays méditerranéens proches de la Communauté, le même rôle que celui tenu par le SME pour les pays membres : être facteur d'unité et de convergence mais également de libéralisation et de diversification des structures économiques.

Les universités d'entreprise

Hubert Landier ¹

Inventées aux Etats-Unis, les universités d'entreprise désormais se multiplient en France. Mais que sont-elles exactement ? Un substitut aux universités d'Etat, un simple mot nouveau apposé au fronton des centres de formation professionnelle ou bien une innovation réelle répondant aux exigences nouvelles liées à la « Révolution de l'intelligence ? »

Selon Hubert Landier, les « vraies » universités d'entreprise sont bel et bien différentes des traditionnels centres de formation technique dans la mesure où leur ambition est de constituer un véritable vivier à partir duquel se transmet, et en même temps se renouvelle, la culture des entreprises, s'opère la mutation mentale indispensable aux organisations du « troisième type ».

Créées sous l'impulsion directe des chefs d'entreprise, elles préparent l'avènement de ces entreprises, parfois qualifiées de polycellulaires, dont la ressource principale reposerait sur l'intelligence et la capacité de tous à coopérer au profit d'un même projet.

Campus Thomson, Académie Accor, Institut Pierre Guichard, Université Apple, Université Axa, Institut Marcel Fournier : les grandes entreprises françaises, les unes après les autres, ont créé, ou sont en voie de créer, leur « université d'entreprise ». Plus qu'un mouvement de mode, cette démarche est significative de l'importance accrue accordée

à la matière grise et de la nécessité d'aller au-delà de la formation professionnelle, telle qu'elle est aujourd'hui admise.

L'expression « université d'entreprise » constitue la traduction littérale du « corporate college » américain. Comme le soulignait Bob Aubrey dans un article paru dans les *Notes de Conjoncture Sociale* en septembre 1987 ², ce sont les

1. Directeur des Notes de Conjoncture Sociale (NCS), membre du comité pédagogique de l'Institut Pierre Guichard, professeur au Campus Thomson et rapporteur du groupe de travail créé par l'Institut de l'Entreprise sur le thème « formation des cadres et universités d'entreprise ».

2. NCS, n° 275, « Vers des universités d'entreprise ».

entreprises américaines — General Motors, Northrup Aircraft, Mc Donald's, IBM, Apple, DEC et d'autres, qui ont, les premières, défini et mis en œuvre ce concept encore inconnu en France voici quelques années. En quoi une « université d'entreprise », ou un « institut », ou une « académie », se différencie-t-elle d'un « centre de formation » ? Cette question est évidemment au centre des débats du groupe de travail créé sur ce thème par l'Institut de l'entreprise, sous la présidence de Jean Weil³ et dont le rapporteur se trouve être l'auteur de ces lignes. Les conclusions du groupe, qui rassemble les responsables des principales « universités d'entreprise » existant en France, seront rendues publiques en 1990. Les réflexions qui suivent sont, bien entendu, fortement inspirées de ses travaux.

Au-delà du « centre de formation » traditionnel

La création, par les grandes entreprises, de centres de formation parfois dotés de moyens importants, n'est certes pas chose nouvelle. Leur existence se justifie par la nécessité de compléter, voire de pallier certaines insuffisances de la formation première, d'initier les salariés aux techniques et aux métiers propres à l'entreprise et d'assurer leur « formation permanente » au fur et à mesure de leur évolution, parfois très rapide. Qu'il s'agisse de soudure ou de conception de systèmes informatiques, de tels centres

de formation assurent essentiellement une formation technique.

Cette formation était cohérente avec l'organisation traditionnelle des entreprises. Le centre de formation devait assurer aux salariés les connaissances et les compétences qui leur étaient nécessaires à l'exercice d'une fonction précise ou à la pratique d'un métier bien défini. Il s'agissait là de l'une des tâches de la direction du personnel et le directeur de la formation était subordonné au directeur des ressources humaines.

Si elle demeure bien adaptée à son objet, cette conception de la formation est apparue comme étant désormais insuffisante compte tenu de l'évolution intervenue dans l'organisation de l'entreprise et dans le rôle de l'encadrement. Celle-ci n'a pas seulement besoin de bons professionnels, de techniciens et d'experts ; elle a besoin de managers, aptes à animer des équipes de travail. Ceux-ci doivent jouer leur rôle dans une organisation moins rigide, moins hiérarchisée, plus souple, plus réactive, davantage fondée sur l'implication personnelle. La pyramide laisse place au réseau, les directions et les procédures à des règles du jeu impliquant de chacun qu'il connaisse et qu'il ait fait sienne la culture, les valeurs, une vision partagée de l'entreprise où il exerce son activité. A cela s'ajoute la disparition progressive du fossé qui séparait les « décideurs » des « exécutants » : l'entreprise a de moins en moins besoin de bras — il y a des robots pour assurer la « force de travail » ; elle a, en revanche, de plus en plus besoin de matière grise, d'initiative, d'aptitude à faire face à des situations imprévues survenant dans le fonctionne-

3. Jean Weil est Président de la COFIMEG.

Auto-portrait : l'Université Thomson

L'Université Thomson a pour mission d'organiser la transmission du capital de savoir, d'expériences et de méthodes qui forment l'identité du Groupe ; de diffuser les innovations qui engagent son développement.

Une Université ouverte à tous les cadres du Groupe

Chaque cadre, à différents moments de sa carrière, est appelé à participer à des formations qui facilitent son évolution professionnelle et son intégration dans le Groupe. Ces enseignements sont conçus pour accompagner les changements de responsabilité, et permettre une meilleure adaptation des fonctions et des métiers à un environnement concurrentiel qui évolue sans cesse.

Apprendre Thomson et le « Thomson Way »

Les formations proposées visent cinq objectifs :

— La compréhension du Groupe à travers son histoire ; à travers la diversité de ses cultures, de ses métiers, de ses marchés ; à travers ses ambitions et ses stratégies.

— Le développement des aptitudes à la responsabilité et à la coopération.

— L'apprentissage, dans chacune des grandes fonctions de l'entreprise de « la façon Thomson » de les exercer.

— L'actualisation des connaissances techniques, des procédures et des pratiques professionnelles, pour répondre à leur évolution rapide.

— L'intelligence de l'environnement politique, économique, social et culturel du Groupe.

Thomson enseigne Thomson

L'Université Thomson n'a pas de corps enseignant permanent.

Elle mobilise les cadres de Thomson reconnus pour leur expérience dans leur domaine.

Des professeurs associés interviennent chaque fois que le besoin se fait sentir d'apports théoriques complémentaires ou d'éclairages nouveaux.

L'Université Thomson favorise aussi des accords de partenariat avec des grandes institutions scientifiques.

L'Université Thomson est un lieu privilégié de rencontre, d'échange, de communication pour les cadres du Groupe.

ment de processus hautement complexes, et donc de capacité à évaluer les enjeux.

Il en résulte que la formation ne peut plus être seulement une formation technique ; l'entreprise doit accorder de plus en plus d'importance aux méthodes de management humain. En même temps, face à des conditions d'activité qui évoluent à vive allure, la formation ne peut plus, dans la vie du manager, présenter un caractère exceptionnel et elle demande à être davantage intégrée dans la

vie de l'entreprise. De là deux constatations :

— la formation la plus naturelle est celle qui se fait sur le tas ; c'est d'abord sur le tas que peut se transmettre l'expérience des anciens ; c'est sur le tas que chacun acquiert l'expérience qui lui permettra d'accroître sa compétence ;

— l'efficacité de l'entreprise est fondée sur la somme d'expérience qu'elle renferme et représente ainsi globalement un capital d'expérience accumulée ; sa réactivité face au changement, et donc sa

réussite et son développement, sont fonction de sa capacité, au-delà de l'expérience propre à chacun des salariés qu'elle emploie, à maintenir et à enrichir son capital global d'expérience et de compétence. Elle constitue ainsi une « organisation apprenante » (« learning organization ») ; autrement dit, c'est son organisation même qui doit faciliter la transmission de l'expérience et la diffusion de l'innovation à l'intérieur d'elle-même.

L'évolution intervenue depuis une petite dizaine d'années dans le management des entreprises les plus performantes conduit ainsi à une redéfinition des objectifs, du rôle et des modalités de la formation au sein de l'entreprise. Celle-ci ne saurait désormais être assurée dans une sorte d'« atelier de réparation » extérieur à l'organisation de l'entreprise ; de plus en plus, elle sera intégrée — au même titre que la qualité et la sécurité — à son organisation et donc au rôle qu'y jouent les hommes d'expérience qu'elle emploie. L'université d'entreprise ne saurait donc se définir comme un super-centre de formation. Certes, les formations techniques ne sont pas nécessairement exclues. L'essentiel, toutefois, se trouve ailleurs. L'université d'entreprise est le moyen intégré par lequel ne cessent de se transmettre et de s'enrichir l'expérience, les connaissances et les compétences accumulées au sein de l'entreprise.

La manifestation d'une volonté stratégique

C'est pourquoi son existence, par rapport aux objectifs de développement, présente un caractère stratégique.

L'exemple de la plupart des universités d'entreprise existantes montre que leur création s'intègre par rapport à une certaine vision, avant tout intuitive, que le dirigeant a de l'avenir de l'entreprise, de ce qu'elle doit être. Les Présidents Paul Dubrulle et Gérard Pélisson se sont personnellement impliqués dans la création de l'Académie Accor. Le Campus Thomson est le résultat d'une volonté exprimée par le Président Alain Gomez. L'Institut Pierre Guichard (Casino) est le fruit d'une idée de M. Antoine Guichard, qui a personnellement suivi les réflexions qui ont précédé son inauguration.

Cette implication des dirigeants ne s'arrête pas là. Dans certains cas, ils participent à la conception des programmes qui feront l'objet d'un enseignement (c'est le cas, par exemple, chez Carrefour, à l'Institut Marcel Fournier). Ils participent aux travaux, notamment sous la forme de déjeuners-débats ou de rencontres avec les stagiaires. Autre manifestation de cette importance accordée à l'université d'entreprise : le Directeur en est rattaché directement à la Direction générale ou au Comité de direction, et non au Directeur des ressources humaines comme c'est le cas des « services formation » ou des centres de formation plus classiques. L'un des objectifs ainsi poursuivis est d'éviter que ne se constitue une structure qui trouverait en elle-même la justification de sa propre existence. La formation étant sans doute une chose trop sérieuse pour être confiée aux seuls formateurs, la plupart des universités d'entreprise existantes n'occupent qu'un personnel réduit ; les enseignements sont avant tout assurés, à temps partiel, par les cadres de l'entreprise elle-même, les experts extérieurs n'intervenant que d'une façon subsidiaire.

L'entreprise enseigne à l'entreprise : c'est ainsi que l'université d'entreprise constitue une mise en œuvre pratique de cette idée assez nouvelle de « learning organization ».

Cette importance accordée par les dirigeants à la création et à la vie de l'université d'entreprise a une autre portée : la réussite de l'entreprise, au moins sur le long terme, n'est pas seulement fonction de son excellence technologique, de sa solidité financière et de son dynamisme commercial ; elle résulte avant tout de la qualité des hommes qui l'animent, à ses différents niveaux d'organisation. Ainsi, l'université d'entreprise constitue avant tout un pari sur l'homme et un investissement immatériel. La rentabilité d'un tel investissement ne saurait se mesurer avec une calculatrice. Certes, il existe divers procédés qui permettent d'évaluer la qualité des programmes et leur efficacité en termes de développement des compétences. Ceci étant dit, on ne saurait mesurer avec exactitude quelle est la contribution de l'université d'entreprise au développement de l'entreprise. La seule certitude, c'est que la plupart des entreprises qui ont réussi sur le long terme sont également celles qui avaient accordé le plus d'importance à la formation des hommes. Dans le cas d'une entreprise telle que le groupe Accor, il est clair que l'université d'entreprise (l'Académie Accor) vise à la formation d'hommes à la fois suffisamment rigoureux et suffisamment autonomes pour qu'il soit possible d'éviter les coûts d'une lourde structure administrative centrale. Dans le cas de Carrefour, il s'agira de « conserver une demi-longueur d'avance sur la concurrence » en diffusant le plus rapidement possible au sein de l'entreprise le know-how correspondant aux

innovations réussies dans tel ou tel magasin. De même le Campus Thomson s'intègre-t-il dans le cadre d'une politique de communication interne ; donner aux ingénieurs et aux cadres — plusieurs centaines au total — la possibilité d'enseigner (tout en bénéficiant d'une assistance pédagogique), c'est améliorer leur aptitude à faire partager leur expérience et les informations dont ils disposent.

Un outil de changement organisationnel

La plupart des entreprises ayant atteint une certaine taille, ou un certain nombre d'années d'existence, se trouvent confrontées à un problème identique : comment, de structures plus ou moins rigides, plus ou moins cloisonnées, passer à des structures plus souples et plus réactives ? Et parallèlement, comment faire évoluer la représentation que les cadres se font de leur rôle et la façon dont ils le jouent effectivement ? A cette double question — qui est souvent une question de survie — il ne saurait y avoir de réponse unique. Les recettes infaillibles, en matière de management, n'existent pas, sauf peut-être sur la couverture des volumes des Editions d'organisation. Par ailleurs, une entreprise peut bien s'inspirer d'exemples extérieurs à elle-même, il lui faut néanmoins trouver son propre chemin, qui tienne compte de son histoire, de sa culture, de ses métiers, de la personnalité de ses dirigeants.

Un tel changement, qui équivaut parfois à une véritable mutation, ne saurait non plus se planifier. Le mouvement, une fois qu'il est lancé, aboutit nécessaire-

ment à des résultats différents de ce que les uns et les autres pouvaient imaginer à l'avance. Les différentes étapes ne sauraient en être exactement définies à l'avance. Il s'agit en effet d'un processus. Ce processus échappe en grande partie à ceux qui l'ont provoqué (le problème psychologique qu'éprouvent nombre de dirigeants, notamment en France, étant ainsi de « lâcher prise »). Il s'auto-entretient, certains changements apparemment mineurs engendrant d'autres changements, les innovations faisant tache d'huile. Il a ses partisans, ses détracteurs, suscite de la passion et, inévitablement, provoque des réactions d'incompréhension et d'opposition. Certains craignent pour leur pouvoir ; certains pour leur statut ; certains redoutent de n'être pas à la hauteur, de n'être pas en mesure de s'adapter ; certains, enfin, rejettent l'idée même de changement : « pourquoi ne pas maintenir les méthodes qui ont jusqu'à présent assuré la réussite de l'entreprise ? ».

La nécessité de surmonter incompréhensions et oppositions, et donc l'aboutissement même du processus de changement, impliquent ainsi un effort massif de formation des hommes aux nouvelles méthodes de management. De ce point de vue, l'université d'entreprise s'intègre dans un processus de changement organisationnel de l'entreprise, qu'elle vise à faciliter et à accélérer. Il est clair, par exemple, que l'Institut Pierre Guichard (Casino) trouve une justification de son existence dans le changement de management qu'exprime M. Antoine Guichard lorsqu'il affirme qu'il s'agit, pour les cadres, d'écouter, d'aider et de former, et non plus d'ordonner, de contrôler et de sanctionner, comme c'était, selon lui, trop souvent le cas au sein du groupe Casino.

Un outil de la gestion prévisionnelle des talents

Comment préparer les hommes de l'entreprise aux missions qui seront demain les leurs, compte tenu des changements en cours dans un environnement devenu complexe et imprévisible ? Telle est la question ainsi posée. Ici s'imposent plusieurs observations.

Le changement ne porte pas seulement sur les structures ; il porte également sur les comportements. En définissant de nouvelles formes de management (par exemple en réduisant le nombre des niveaux hiérarchiques), l'on modifie les rôles. Cette modification, dans le rôle que les managers sont conduits à jouer, implique l'acquisition de compétences nouvelles et l'adoption d'attitudes nouvelles. Il leur faudra, par exemple, améliorer leur aptitude à communiquer, à animer une équipe, à déléguer, à faire face à des situations imprévues, à gérer des exigences contradictoires, à surmonter le stress qui en résulte, à s'affirmer comme des leaders, et acquérir une vision plus globale de l'entreprise. Au-delà de l'acquisition de certaines techniques (conduite de réunions, par exemple), de telles aptitudes s'expriment en termes de développement personnel. D'où la mise en place, dans certaines universités d'entreprise, de programmes d'entraînement visant le renforcement de qualités personnelles se situant en dehors du domaine professionnel proprement dit : entraînement à la vie en équipe et à la gestion de situations imprévues au travers de stages « outdoors », entraînement au maintien en bonne condition physique (Université Apple France),

Auto-portrait : l'Académie ACCOR

Le symbole d'une conviction en l'homme...

L'Académie ACCOR est une nouvelle génération d'université de dimension humaine car chez ACCOR, on est convaincu que la réussite de l'Entreprise passe par la progression de ses hommes.

L'Académie ACCOR est le symbole de cette conviction.

Véritable creuset culturel du Groupe, c'est là que les « hommes ACCOR » apprennent, se perfectionnent mais aussi échangent et communiquent.

L'Académie Accor, un amphithéâtre international...

Chaque année, 14 000 stagiaires nationaux et internationaux suivent des formations technologiques, commerciales, marketing mais aussi relationnelles et de gestion.

De plus, les formations au management sont très largement développées car on pense, chez ACCOR, que c'est avec des équipes soudées et performantes que l'on gagne.

L'Académie ACCOR ouvre ses portes...

Et puis, sûr de son expérience, le Groupe ACCOR a décidé d'ouvrir sa propre Uni-

versité aux autres entreprises. Dans cette Académie, dotée de tous les éléments d'une pédagogie moderne et efficace, ses 35 formateurs et consultants élaborent et dispensent des formations adaptées à leurs clients.

Une unité de production intégrée apporte la dimension audiovisuelle indispensable à des stages résolument dynamiques.

La formation « plus »...

Dans une architecture à la mesure de son ambition, l'Académie ACCOR offre à ses stagiaires un véritable campus universitaire où ces derniers peuvent se détendre, lire, faire du sport et ainsi trouver l'équilibre optimal pour une formation de qualité.

Demain...

Enfin, en tant qu'Université d'Entreprise, l'Académie innove, recherche les nouveaux concepts du management moderne en travaillant avec ceux qui entreprennent car, à l'Académie ACCOR, c'est déjà demain...

voire entraînement aux techniques de méditation visant au maintien d'une attitude sereine et disponible dans les situations stressantes que comporte la vie de travail...

La formation dispensée au sein de l'université d'entreprise vise non pas à l'acquisition des compétences nécessaires à l'accomplissement d'une tâche donnée, mais, au-delà, au développement des potentialités qui permettront

progressivement à l'intéressé d'accéder à des responsabilités plus globales et plus complexes. La définition des activités de l'université d'entreprise implique ainsi non seulement qu'il soit précisé quel type de management, et donc quelles qualités, il s'agira de promouvoir — mais également la mise en place d'une gestion prévisionnelle des talents et des carrières. L'entreprise doit dès à présent s'organiser en vue de la préparation de

ses futurs dirigeants. Les ingénieurs, recrutés en fonction de leur aptitude technique doivent, dans le cours de leur carrière professionnelle, opter entre la technique pure, dans laquelle ils auront la possibilité de devenir des experts reconnus, et des fonctions de management, impliquant l'acquisition de compétences que l'entreprise doit être en mesure de leur proposer d'acquérir. On observera ainsi que la création de la plupart des universités d'entreprise coïncide avec une réflexion relative à la gestion prévisionnelle des talents que l'entreprise souhaite enrichir, et tout d'abord conserver. D'où, par exemple, au Campus Thomson, le séminaire prévu à l'intention des jeunes ingénieurs ayant trois ans d'ancienneté professionnelle qui est destiné à leur faire découvrir les possibilités d'évolution qui s'offrent à eux à l'intérieur du groupe.

La définition des programmes de l'université d'entreprise implique ainsi, avec le concours des dirigeants de l'entreprise, le repérage de priorités et de « populations-cibles » ; parmi les priorités, une grande importance est accordée, selon les cas, à l'ouverture aux réalités extérieures ou, a contrario, au renforcement des valeurs et des méthodes d'actions spécifiques à l'entreprise, quelle que soit par ailleurs la diversité de ses activités. De même, parmi les populations auxquelles s'adresse prioritairement l'université d'entreprise figurent les jeunes cadres, les cadres à la veille d'accéder à des responsabilités de management et les cadres à haut potentiel constituant le « vivier » au sein duquel la Direction générale espère être en mesure de recruter les futurs dirigeants de l'entreprise. On notera ainsi que la plupart des uni-

versités d'entreprise limitent leur clientèle aux cadres ayant déjà atteint un certain niveau de responsabilités. Partir d'élitisme ? A cette question, il est permis d'apporter au moins deux éléments de réponse : d'une part, l'université d'entreprise complète, dans certains cas, les centres de formation professionnelle déjà existants dans l'entreprise (c'est le cas, par exemple, du groupe Casino) ; d'autre part, il est fréquemment demandé aux cadres ayant participé aux travaux de l'université d'entreprise de démultiplier l'action de celle-ci en accordant eux-mêmes une plus grande importance à la formation des membres des équipes qu'ils sont chargés d'animer.

Pour les entreprises les plus importantes, se pose le problème de la dimension internationale de la formation dispensée par l'université d'entreprise. Deux cas, en réalité, sont à considérer. Tout d'abord, il est clair, pour toutes les entreprises, et cela quelle que soit leur taille, qu'il convient d'accorder de plus en plus d'importance aux réalités internationales. Cette nécessité d'une ouverture des esprits à ce qui se passe aux Etats-Unis ou dans le Sud-Est asiatique demande à être distinguée de celle qui consiste, dans les entreprises multinationales, à accueillir des stagiaires originaires des différents pays d'implantation. L'entreprise doit-elle dès lors privilégier la culture qui lui est propre sur celle qui caractérise les différentes régions du monde où elle se trouve implantée ? Doit-elle au contraire respecter les particularismes locaux ? C'est là affaire de choix et il s'agit d'un choix important : selon les cas, la formation sera en effet plus ou moins centralisée ou plus ou moins laissée à la convenance de chacune des filiales.

Une institution dans l'institution

Tout en étant fortement intégrée dans l'organisation de l'entreprise, l'université d'entreprise a néanmoins une personnalité qui lui est propre ainsi qu'une certaine autonomie de fonctionnement. Juridiquement, elle est constituée sous forme d'une GIE ou d'une société filiale qui vend des services aux différentes sociétés du groupe. Le Directeur en est responsable devant le comité de direction ou le comité exécutif de l'entreprise et se trouve généralement assisté par un comité de gestion ou un comité pédagogique composé de responsables opérationnels et, parfois, d'experts extérieurs. Cette personnalité propre à l'université d'entreprise s'exprime par ailleurs au travers de son lieu d'implantation, de l'architecture de ses locaux, de son logo et éventuellement de sa devise, ainsi que des modalités d'accueil réservées aux participants, qui sont chargés d'une dimension symbolique :

— L'implantation : elle n'est pas neutre. Dans certains cas, l'université d'entreprise est intégrée au siège social (Accor, Apple) ; ce choix est voulu ; Digital a même été un peu plus loin : la Direction envisage de quitter le bâtiment administratif du siège social afin de s'installer, à quelques kilomètres, dans les locaux de la future Université Digital France. Dans certains cas, au contraire, l'université d'entreprise a été volontairement installée loin du siège ; c'est par exemple le cas de l'Institut Marcel Fournier (Carrefour), implanté sur le site prestigieux de la technopole de Sophia-Antipolis (tout au contraire, l'Institut Pierre Guichard se trouve à Saint-Etienne, près du siège

de Casino, marquant ainsi la vocation à la fois régionaliste et européenne du Groupe).

— L'architecture : dans certains cas, il s'agit de bâtiments dont l'entreprise cherchait l'emploi, les uns anciens (Universités Axa, près de Tours), les autres de construction récente (le Campus Thomson, à Jouy-en-Josas avait sous un premier temps été destiné à la formation des clients originaires du Moyen-Orient). Dans d'autres cas, au contraire, il s'agit de bâtiments ad hoc : la construction de l'Institut Marcel Fournier, ainsi, a fait l'objet d'une réflexion en commun menée par l'architecte et une équipe de formateurs.

— Logo, devise et agencements se veulent symboliques d'une certaine image de l'entreprise et du rôle de l'université d'entreprise ; ainsi de la devise de l'Académie Accor « *per Aspera ad Astra* » ; de même l'hélicoptère dessiné par Léonard de Vinci, symbole d'innovation et d'avance sur son temps, choisi pour emblème par l'Institut Marcel Fournier. On notera, enfin, l'importance accordée à la décoration intérieure : exposer des œuvres d'art contemporain (Thomson) ou organiser des expositions temporaires (IFCAM), c'est dénoncer le conformisme des lieux de travail et plaider pour une attitude créative, au risque de choquer les esprits les plus conventionnels. Au total, l'université d'entreprise se veut un lieu symbolique de la réussite de l'entreprise et de la façon dont elle conçoit son avenir. Les valeurs, la culture, qui lui sont spécifiques y sont mises en valeur ; sans faire l'objet d'un « enseignement », il s'agit d'en imprégner les stagiaires ; ce n'est pas par hasard si l'accueil, à l'Institut Marcel Fournier, est particulièrement soigné : il

s'agit là de l'attitude exemplaire que l'on attend, venant de chacun d'entre eux, vis-à-vis des clients.

Y-a-t-il usurpation du mot « université » ?

Le mouvement de création d'universités d'entreprise est clairement associé, en France, aux renouvellements en cours dans le management des entreprises. Au-delà de la formation professionnelle, au sens traditionnel du terme, il s'agit de créer les moyens qui permettront à l'entreprise d'être véritablement une « organisation apprenante » et aux managers d'intégrer la formation dans la façon dont ils jouent leur rôle. De là l'apparition d'institutions originales, n'ayant plus qu'un lointain rapport avec les « centres de formation existants », et qui constituent l'aboutissement d'une réflexion approfondie sur le management de l'entreprise et les qualités requises de ses cadres dirigeants.

Ceci étant dit, s'impose une double réserve. En premier lieu, il est permis de craindre qu'un phénomène de mode ne débouche sur une banalisation de la démarche. Certaines entreprises, soucieuses de se mettre au goût du jour, se contenteront de baptiser « université d'entreprise » le centre de formation dont elles disposaient, faisant ainsi l'économie de toute réflexion et de toute remise en cause. En second lieu, il est permis de se demander si les « universités d'entreprise » sont bien conformes à la tradition universitaire.

Si l'université d'entreprise se réduit à un centre de formation « new-look », certainement pas. Certainement pas non

plus si l'on fait référence aux institutions académiques telles qu'elles existent en France. Au-delà des réflexes corporatistes qui s'expriment çà et là, l'on observera toutefois que la tradition universitaire désigne plus largement un enseignement supérieur, général, visant une éducation de la personne et non seulement l'acquisition de connaissances ou de techniques, la transmission de savoir étant associée à la recherche, et ceci dans un esprit de liberté de l'esprit. Or, de ce point de vue, les « universités d'entreprise » ne sont pas sans évoquer le cas des universités privées américaines (on pense par exemple à l'Université J.F. Kennedy, à San Francisco, qui propose des programmes de MBA à des étudiants déjà engagés dans la vie active). Les conditions à remplir par l'université d'entreprise pour mériter le vocable « prestigieux » dont elle se réclame seraient donc les suivantes :

- privilégier l'éducation de la personne sur l'acquisition de connaissances liées à l'exercice d'une fonction précise ;
- bénéficier d'une relative liberté de pensée par rapport aux conformismes que charrie toute entreprise ;
- proposer un enseignement de haut niveau, se situant au-delà de la formation professionnelle proprement dite ;
- promouvoir des activités de recherche.

Sur ce dernier point, l'on observera que les stagiaires de l'Université Axa, par exemple, sont invités à soutenir un mémoire, à la fin de leur cycle d'étude, devant un jury composé de dirigeants de l'entreprise, d'universitaires et d'experts extérieurs. De même, l'Institut Marcel Fournier vise explicitement la promotion des expérimentations réussies. De même, enfin, l'Université Pfizer France a-t-elle donné naissance à des groupes de

travail dont l'objet est d'approfondir des domaines de recherche sans lien direct avec l'activité de leurs membres au sein de l'entreprise. Sous certaines conditions au moins, il est ainsi permis de penser que les universités d'entreprise se conforment à la tradition universitaire. Certains universitaires en seront probablement choqués ; on leur proposera de

s'intéresser, à leur tour, au devenir des entreprises. Par ailleurs, pourquoi ne pas donner à l'enseignement universitaire, comme c'est le cas aux Etats-Unis, au Japon et ailleurs, la forme de véritables « entreprises universitaires » ? Et pourquoi ne pas saisir l'occasion d'un rapprochement entre « université » et « entreprise » ?

Tables rondes Futuribles International

Jeudi 29 mars : « **L'avenir du Bassin Méditerranéen** » avec M. Serge Antoine : responsable de la Mission Environnement-Développement du Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement, de la Prévention des Risques Technologiques et Naturels Majeurs, après avoir joué un rôle pionnier dans la politique de l'aménagement du territoire, puis de l'environnement en France, a été le principal inspirateur du Plan Bleu ; Michel Batisse : ancien sous-Directeur général (sciences) de l'UNESCO et Coordinateur du Programme Interdisciplinaire de Recherches sur l'Homme et la Biosphère (MAB), Président du Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu ; Michel Grenon : spécialiste de l'énergie et de l'analyse de système, ancien membre de l'IIASA, Directeur scientifique de l'Observatoire de l'Energie et du Plan Bleu.

Jeudi 10 mai : « **L'avenir du monde arabe** » avec le Professeur Jacques Berque, Professeur honoraire au Collège de France.

Jeudi 4 octobre : « **La situation et les perspectives à moyen et long terme de la Chine** » avec M. Jean-Luc Domenach, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Internationales.

Renseignements, inscriptions : Laurence Faupin, Futuribles International,
55, rue de Varenne, 75341 Paris. Tél. : (331) 42 22 63 10. Fax : (331) 42 22 65 54

Rencontres prospectives

6-7 avril 1990, La Plaine Saint Denis (France)

Etats Généraux du chômage et de l'emploi à l'initiative du Mouvement National des chômeurs et des précaires, du Syndicat National des chômeurs et de « Partage ». *Contact* : Partage, 54, rue des Entrepôts, 93400 Saint-Ouen.

8-16 mai 1990, Bergen (Norvège)

Suite au rapport Brundtland, le gouvernement norvégien et la commission des communautés Européennes organisent une conférence intitulée « Action for a common future ». *Contact* : 1990 Conference secretariat PO BOX 8013 Dep, 00 30 Oslo, Norvège. Tél. : (472) 34 59 79.

13-14 mai 1990, Genève (Suisse)

The Graduate Institute of European Studies Services World Forum (PROGRES), organise son sixième séminaire annuel sur « L'économie des services ». *Contact* : PROGRES, 18, Chemin Rieu, CH-1208 Genève, Suisse.

27 mai-1^{er} juin 1990, Budapest (Hongrie)

XI^e conférence mondiale de la WFSF organisée avec le comité pour l'étude du futur de l'Académie des Sciences de Hongrie sur le thème : « Faire correspondre les décisions de court terme aux visions de long terme ». *Contact* : Szeki, XI^e World Conference, Budapest II, Tárogato ut. 2-4, 1021, Hongrie. Tél. : 767 292.

30 mai-1^{er} juin 1990, Limburg (Pays-Bas)

Les implications fiscales du vieillissement. *Contact* : Sijbren Cnossen, Economic Faculty, Erasmus University, PO BOX 1738, 3 000 DR Rotterdam, Pays-Bas.

7-9 juin 1990, Istanbul (Turquie)

Quatrième Conférence of the European Society for Population Economics. *Contact* : Taner Berksoy (Local Organiser), Faculty of Economic and Administrative Sciences, Marmara University, Istanbul, Turquie. Tél. : (901) 336 84 87.

11-14 juin 1990, New York (USA)

Huitième conférence internationale de la World organization of Systems and Cybernetics. *Contact* : Professor Constantin V. Negoita, Department of Computer Science, Hunter College, City University of New York, 695 Park Avenue, New York, N.Y. 10021, USA.

29-30 juin 1990, Oslo (Norvège)

Sixième conférence générale de l'Association Européenne des Instituts de Recherche et de Formation en matière de Développement (EADI) : « Nouveaux défis pour la recherche européenne sur le Développement ». *Contact* : Secrétariat de l'EADI, 10, rue Richemont, BP 272, 1211 Genève 21, Suisse.

18-20 septembre 1990, Strasbourg (France)

Séminaire sur les tendances démographiques actuelles et modes de vie en Europe organisé par le comité européen sur la population. *Contact* : Secrétariat du Conseil de l'Europe, Division de la Population et de la Formation Professionnelle, BP 431 R6, F. 67006 Strasbourg Cedex. France.

1^{er}-3 octobre 1990, Strasbourg, France

« L'environnement, un challenge international pour les entreprises », 4^e conférence internationale organisée par l'Institut de l'Entreprise (Paris) et le CEPES (Francfort). *Contact* : Institut de l'Entreprise, 6, rue Clément Marot, F-75008 Paris, France. Tél. : (33 1) 47 23 63 28. Télécopie : (33 1) 47 23 79 01.

15-19 octobre 1990, Melbourne (Australie)

L'Association Mondiale des Grandes Métropoles tiendra son troisième congrès international à Melbourne sur le thème « L'essor de la métropole ». *Contact* : Secrétariat Métropolis 90, 545 Royal Parade Parkville, Victoria 3052, Australia. Tél. : (61 3) 387 99 55 Fax : (61 3) 387 31 20.

Les perspectives démographiques mondiales

Alain Parant ¹

Toute réflexion prospective se doit d'intégrer l'évolution démographique qui — eu égard à l'inertie des phénomènes qui la caractérise — se prête certainement plus que d'autres facteurs à l'élaboration de projections à long, voire très long terme. De telles projections sont régulièrement produites par la direction de la population des Nations-Unies. L'article ci-dessous décrit les plus récentes, en montrant au passage dans quel sens, au fil des années, lesdites projections ont dû être corrigées.

En substance, ces projections révèlent :

— que la population mondiale pourrait atteindre entre 7,6 et 9,4 milliards d'individus en 2025 et que les perspectives ont régulièrement été révisées à la hausse ;

— que le poids démographique respectif des différents pays et régions évoluera sensiblement, la part des pays développés et de la Chine régressant, celle de l'Afrique noire et de l'Asie du Sud augmentant ;

— que la pyramide des âges se transformera nettement dans le sens du vieillissement ;

— et que 60 % de la population mondiale en 2025 devrait être urbanisée, de surcroît dans d'immenses mégalofoles, principalement situées dans les pays en développement.

Sans doute notre avenir démographique n'est-il pas totalement déterminé et la prévision exempte d'erreurs, mais l'éventail des possibles est ici relativement bien balisé en fonction de diverses hypothèses et variantes qu'Alain Parant expose brièvement.

1. Chargé de recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED, France).

Tracer l'esquisse d'un lointain futur est un luxe qu'aujourd'hui encore très peu de spécialistes des sciences sociales peuvent s'accorder.

Les démographes sont, de ce point de vue, d'incontestables privilégiés. L'inertie des phénomènes qu'ils étudient est en effet si grande qu'elle leur autorise des projections de populations à des horizons temporels très éloignés, tout en les garantissant pratiquement de tout fourvoiement intégral, pour peu qu'ils raisonnent à une suffisamment large échelle.

Ceci ne veut cependant pas dire que, dans le détail, aucun mécompte ne soit jamais à redouter sous forme de décalages trop prononcés entre situations projetées et réelles.

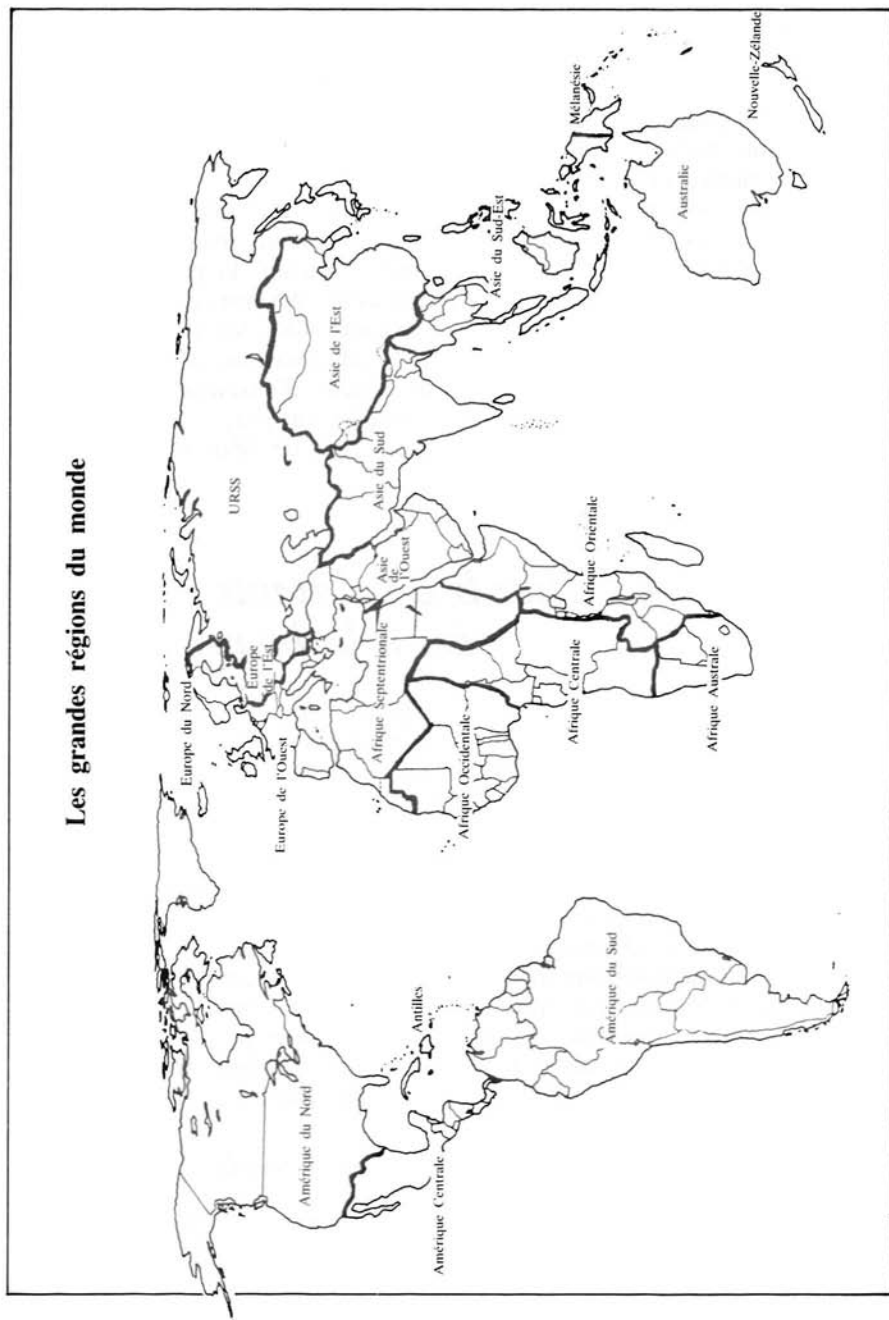
Cela fait plus de 25 ans déjà que la Direction de la Population de l'Organisation des Nations-Unies anticipe, pour l'an 2000, une population mondiale de quelque 6,2-6,4 milliards d'individus. Chaque année qui passe et nous rapproche de l'échéance confirme certes le bien fondé de cette estimation ancienne mais également le rôle du facteur chance.

Car de nombreuses compensations se sont produites dans le temps et dans l'espace qui tiennent, par exemple, à l'absence de signes permettant, au début des années soixante, de prévoir une baisse aussi rapide de la fécondité en Chine ou de penser qu'en Inde, et en Afrique au Sud du Sahara, les résistances à la baisse seraient au contraire aussi fortes. A la même époque, qui pouvait légitimement imaginer qu'en République Fédérale d'Allemagne ou mieux encore en Espagne et en Italie, l'indicateur conjoncturel de fécondité allait chuter aussi intensément. Dans ces trois derniers pays, comme dans bien d'autres, où le remplacement des générations en âge de procréer n'est plus aujourd'hui assuré, le potentiel d'accroissement hérité du passé était tel que la baisse du nombre des naissances comme les différences entre les résultats des projections opérées et la réalité, s'en sont trouvées grandement atténuées. Elles n'en ont pas moins été significatives.

Les projections démographiques ont pour objectif, moyennant des jeux d'hypothèses relatives à la mortalité, à la fécondité et à la mobilité des personnes exclusivement, de déduire de la structure par sexe et par âge à une date donnée de nouvelles structures à d'autres dates dans le futur. Relativement faciles à mettre en œuvre, les projections de population ont pour principales faiblesses de privilégier trop fréquemment les relations de ressemblance entre populations, entre autres, quand des données manquent pour un pays ou sont insuffisantes, et d'ignorer systématiquement les multiples interactions existantes entre facteurs démographiques et facteurs économiques et sociaux.

Les Nations-Unies ont récemment publié de nouvelles perspectives

Les grandes régions du monde



pour les différents pays et régions du monde ², les onzièmes du genre depuis 1951. En dépit de leurs défauts avérés et de leurs indéniables lacunes, leur utilité, pour ne pas écrire leur nécessité, n'est aucunement contestée. La perception désormais très large de l'importance des enjeux à long terme, les seuls qui soient véritablement fondamentaux, explique en grande partie cet état de fait.

L'augmentation prévisible de la population mondiale au cours des quatre prochaines décennies et vraisemblablement au-delà, la montée en puissance de l'Asie du Sud et du continent africain, la perte de vitesse corrélative de la Chine et plus encore du monde développé, l'accélération du vieillissement démographique de la planète sitôt tournée la page du XX^e siècle, la poursuite du phénomène d'urbanisation, particulièrement dans les pays moins développés, sont autant d'enseignements ou de confirmations à tirer du gigantesque travail fourni par la Division de la Population des Nations-Unies. Et presque autant de défis à relever pour notre humanité.

De 7,6 à 9,4 milliards d'habitants en 2025, des perspectives révisées à la hausse

Après avoir choisi 1985 comme année de base de leurs projections, les démographes des Nations-Unies, pour ne pas déroger à la règle, ont imaginé pour chacun des 210 pays et territoires concernés plusieurs scénarios d'évolution ³. Quatre, très précisément, dénommés :

— **Variante moyenne.** A priori elle est considérée comme la plus plausible.

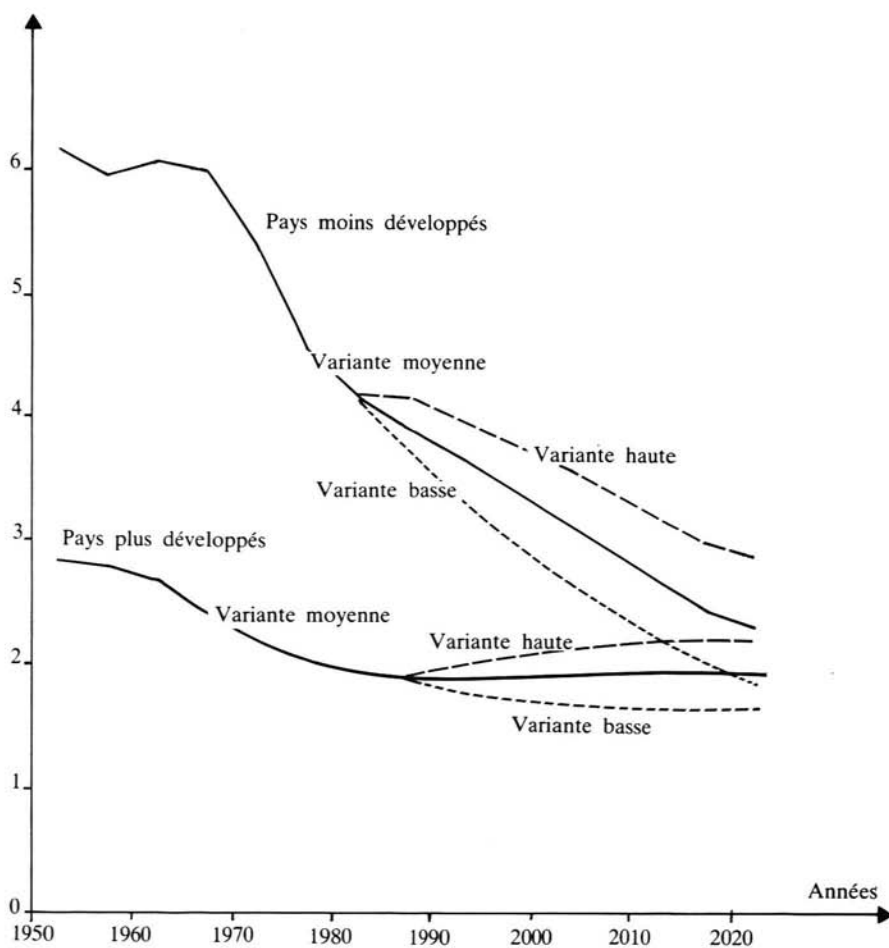
— **Variante haute et variante basse.** Encadrant la précédente, elles sont censées donner la mesure de l'incertitude et donc délimiter l'aire dans laquelle s'inscrira le cheminement réel d'une population.

— **Variante fécondité-constante.** Dans l'esprit de ses concepteurs, c'est la variante de l'absurde. Le futur qu'elle décrit ne sera jamais qu'une fiction car, pour la majorité des pays et territoires et pour le monde dans son ensemble, elle conduit à des chiffres de population si élevés qu'en tout état de cause la fécondité ne peut que baisser.

2. United Nations. — *World Population Prospects, 1988.* — New-York : United Nations, 1989.

3. Quatre niveaux d'agrégation ont de plus été retenus : monde, régions développées et régions peu développées, grandes régions géographiques (au nombre de 7) et subdivisions (22). Ils ont donné lieu à l'élaboration de 32 ensembles supplémentaires de perspectives dérivées par sommation pondérée des perspectives établies par pays et territoires.

**Graphique 1. — Indice synthétique de fécondité
(nombre moyen d'enfants par femme une année donnée)
Evolution 1950-2025**



(Estimations → 1985, projections au-delà)
(Source : ONU).

Si l'on délaisse cette dernière variante, on constate que les trois autres diffèrent entre elles presque exclusivement par l'hypothèse faite sur l'évolution future de la fécondité :

— Comme dans les exercices analogues antérieurs, les dernières perspectives distinguent deux catégories de pays : ceux dans lesquels le nombre moyen d'enfants par femme, en 1985, excédait ou égalait grosso modo 2,1⁴ et ceux dans lesquels cette même valeur n'était pas atteinte. Pour le premier groupe de pays, trois hypothèses d'évolution future de la fécondité ont été élaborées (moyenne, haute et basse), toutes dirigées à la baisse ; une baisse simplement plus ou moins rapide et en relation avec le niveau de développement socio-économique des pays concernés et l'ampleur des politiques de population mises en œuvre. Pour le deuxième groupe de pays, trois hypothèses ont été là aussi émises qui font dépendre les niveaux futurs de la fécondité, non point du développement socio-économique, mais de l'évolution des comportements et des attitudes à l'égard du mariage et de la formation de la famille. Y compris dans l'hypothèse la plus pessimiste, la seule qui débouche sur des nombres moyens d'enfants par femme inférieurs en 2020-2025 à ceux observés en 1985 (cf. tableau 1), la tendance à la baisse de la fécondité globalement s'adoucit (cf. graphique 1).

— En l'absence de toute catastrophe (guerre, épidémie ou famine), une seule hypothèse d'évolution de la mortalité a été retenue qui, pour tous les pays et toutes les régions ou subdivisions du monde, se traduit par un allongement de la durée de vie moyenne des individus. Cette dernière croît toutefois d'autant plus qu'elle est initialement plus faible (cf. tableau 2).

— Mesurer, estimer les migrations internationales, a toujours posé de multiples problèmes. A fortiori les prévoir. Pour les besoins de la cause, trois sortes de pays ont été différenciés :

- L'une, de très loin la plus étoffée, est constituée des quelque 140 pays dont les échanges migratoires avec le reste du monde se traduisent aujourd'hui par des soldes si faibles qu'ils ont été supposés nuls à l'avenir.
- Une deuxième regroupe les pays où les migrations internationales sont une tradition ancienne et pour lesquels on a posé l'hypothèse d'une constance des soldes à venir en envisageant cependant, pour

4. Dans les pays les plus développés où les risques de décéder entre la naissance et l'âge moyen à la reproduction sont les plus faibles, un tel nombre moyen d'enfants par femme permet le remplacement exact des générations. Ce n'est bien sûr pas le cas dans les pays moins développés où les décès surviennent en moyenne plus précocement.

Tableau 1. — Indice conjoncturel de fécondité
en 1980-1985 et en 2020-2025

(En nombre moyen d'enfants/femme)

	1980-1985	2020-2025		
		Variante		
		moyenne	basse	haute
Monde	3,61	2,27	1,84	2,78
Pays moins développés	4,19	2,33	1,87	2,87
Pays les plus développés	1,93	1,94	1,65	2,22
<i>Afrique</i>	6,37	3,05	2,45	3,96
Afrique orientale	6,73	3,33	2,74	4,11
Afrique centrale	6,09	3,46	2,36	4,63
Afrique septentrionale	5,78	2,3	2,16	2,74
Afrique australe	4,95	2,44	1,98	2,89
Afrique occidentale	6,9	3,14	2,42	4,43
<i>Amérique Latine</i>	3,98	2,39	2,11	2,82
Antilles	3,13	2,25	2,03	2,68
Amérique centrale	4,47	2,45	2,17	2,78
Amérique du Sud	3,89	2,38	2,1	2,85
<i>Amérique du Nord</i>	1,8	1,94	1,58	2,25
<i>Asie</i>	3,72	2,07	1,62	2,51
Asie de l'Est	2,33	1,81	1,52	2,11
Asie du Sud-Est	4,28	2,08	1,54	2,54
Asie du Sud	5,14	2,16	1,68	2,65
Asie de l'Ouest	5,2	2,73	2,02	3,55
<i>Europe</i>	1,81	1,86	1,54	2,18
Europe de l'Est	2,13	1,94	1,65	2,22
Europe du Nord	1,79	1,88	1,51	2,18
Europe du Sud	1,81	1,84	1,55	2,17
Europe de l'Ouest	1,58	1,79	1,44	2,14
<i>Océanie</i>	2,64	2,13	1,87	2,45
Australie-Nouvelle-Zélande	1,94	1,9	1,6	2,2
Mélanésie	5,34	2,58	2,38	2,98
Micronésie	4,98	2,36	2,05	2,66
Polynésie	5,6	2,38	2,07	2,69
<i>URSS</i>	2,35	2,1	1,9	2,3
Sources : ONU.				

Tableau 2. — Evolution de 1980-1985 à 2020-2025 de la durée de vie moyenne dans les grandes régions du monde			
	1980-1985	2000-2005	2020-2025
Monde	58,2 / 61,1 / 59,6	64,2 / 67,6 / 65,9	69,3 / 73,5 / 71,3
Pays moins développés	56,6 / 58,7 / 57,6	63,1 / 66,1 / 64,6	68,5 / 72,4 / 70,4
Pays les plus développés	68,5 / 76,3 / 72,3	72,9 / 79,6 / 76,2	75,6 / 82,0 / 76,7
<i>Afrique</i>	48,3 / 51,5 / 49,9	55,9 / 59,4 / 57,6	63,5 / 67,1 / 66,2
Afrique orientale	46,2 / 49,4 / 47,8	54,6 / 58,0 / 56,3	62,9 / 66,3 / 64,6
Afrique centrale	45,9 / 49,3 / 47,6	54,4 / 57,8 / 56,1	62,5 / 65,9 / 64,2
Afrique septentrionale	55,4 / 58,1 / 56,7	63,2 / 66,5 / 64,8	68,9 / 72,6 / 70,7
Afrique australe	54,4 / 60,3 / 57,3	63,7 / 69,4 / 66,5	69,5 / 74,9 / 72,2
Afrique occidentale	45,7 / 49,0 / 47,4	53,8 / 57,3 / 55,5	61,7 / 65,2 / 63,5
<i>Amérique Latine</i>	61,9 / 67,2 / 64,5	67,0 / 72,7 / 69,8	69,9 / 75,8 / 72,8
Antilles	63,0 / 67,1 / 65,0	67,5 / 72,0 / 69,7	70,8 / 75,7 / 73,2
Amérique centrale	62,6 / 68,8 / 65,6	68,8 / 74,9 / 71,8	71,3 / 77,5 / 74,3
Amérique du Sud	61,5 / 66,6 / 63,9	66,2 / 71,8 / 69,0	69,2 / 75,1 / 72,1
<i>Amérique du Nord</i>	71,0 / 78,4 / 74,6	74,6 / 81,0 / 77,7	76,7 / 82,9 / 79,7
<i>Asie</i>	58,6 / 60,0 / 59,3	65,9 / 68,4 / 67,1	71,0 / 74,7 / 72,8
Asie de l'Est	67,1 / 69,8 / 68,4	71,7 / 75,7 / 73,6	75,0 / 79,3 / 77,1
Asie du Sud-Est	55,5 / 58,9 / 57,2	64,3 / 68,1 / 66,1	69,9 / 74,2 / 72,0
Asie du Sud	54,5 / 54,4 / 54,4	63,1 / 64,3 / 63,7	68,9 / 72,1 / 70,5
Asie de l'Ouest	59,5 / 62,6 / 61,0	66,8 / 70,7 / 68,7	71,6 / 76,0 / 73,7
<i>Europe</i>	70,0 / 76,7 / 73,2	73,6 / 79,8 / 76,6	76,2 / 82,1 / 79,1
Europe de l'Est	67,3 / 74,3 / 70,7	71,0 / 77,6 / 74,3	74,5 / 80,6 / 77,5
Europe du Nord	71,3 / 77,5 / 74,3	74,9 / 80,5 / 77,6	77,0 / 82,5 / 79,7
Europe du Sud	70,8 / 76,9 / 73,8	74,4 / 80,1 / 77,2	76,7 / 82,4 / 79,5
Europe de l'Ouest	70,9 / 78,2 / 74,5	74,4 / 81,0 / 77,6	76,7 / 82,9 / 79,7
<i>Océanie</i>	65,6 / 70,5 / 68,0	69,4 / 74,1 / 71,7	73,2 / 78,1 / 75,6
Australie-Nouvelle-Zélande	71,7 / 78,3 / 74,9	75,0 / 81,1 / 78,0	77,1 / 83,0 / 80,0
Mélanésie	54,9 / 57,0 / 55,9	61,4 / 64,0 / 62,6	67,8 / 71,2 / 69,4
Micronésie	65,9 / 70,3 / 68,0	70,4 / 75,7 / 73,0	72,8 / 79,1 / 75,9
Polynésie	67,5 / 72,0 / 69,6	71,1 / 76,7 / 73,8	73,1 / 79,8 / 76,3
<i>URSS</i>	63,0 / 73,0 / 67,9	69,2 / 77,3 / 73,2	73,2 / 80,4 / 76,7
Note : durée de vie moyenne des hommes, durée de vie moyenne des femmes, durée de vie moyenne sexes confondus (en années).			

chaque pays concerné, une batterie de trois soldes possibles (exemple : Etats-Unis d'Amérique : 450 000 immigrants nets annuels dans la « variante moyenne », 250 000 seulement dans la « variante basse » et 750 000 dans la « variante haute »⁵).

— Une dernière rassemble les pays pour lesquels les migrations internationales sont davantage une affaire de circonstances plus ou moins durables et pour lesquels l'hypothèse du déclin progressif des soldes nets a été conçue sur la base de trois cheminements possibles, la nullité des soldes étant cependant toujours atteinte peu après l'an 2000 (exemple, Arabie Saoudite : 65 000 immigrants nets chaque année de 1985 à 1990, encore 5 000 de 2005 à 2010 et plus aucun au-delà dans la « variante moyenne » ; respectivement 92 500, 10 000 et 0 dans la « variante haute » ; 50 000, 2 500 et 0 dans la « variante basse »).

Dans le cadre ainsi défini, les calculs opérés laissent envisager une population mondiale de quelque 7,6 à 9,4 milliards d'individus en 2025, soit une croissance globale de 56 à 94 % en 40 ans (cf. graphique 2).

D'aucuns trouveront certainement trop élevée l'incertitude entourant l'estimation de la population mondiale future, même si l'horizon envisagé est éloigné d'une quarantaine d'années. D'autres, au contraire, passant notamment au crible les hypothèses, redouteront vraisemblablement que l'éventail des futurs possibles ne soit pas plus largement ouvert.

On se contentera ici de noter que, s'agissant de la population mondiale totale à l'horizon 2025, le rapport de l'estimation la plus faible à l'estimation la plus forte demeure sensiblement égal, quelle que soit la série de projections établies par les Nations-Unies depuis 1980 : respectivement 78,5 % (évaluations de 1980), 79,3 % (évaluations de 1982), 81,0 % (évaluations de 1984) et 80,6 % (évaluations de 1988).

Beaucoup plus notable est la révision à la hausse caractérisant les projections établies en 1988 (cf. graphique 3 et tableau 3).

Quelles que soient en effet les variantes considérées, les estimations de population mondiale en 2025 extraites des perspectives élaborées en 1980, 1982 et 1984 présentent toutes, par rapport aux estimations les plus récentes, un déficit de quelque 3 à 5 % représentant de 250 à 400 millions d'individus. Ces chiffres ne sont jamais que des moyennes et, au

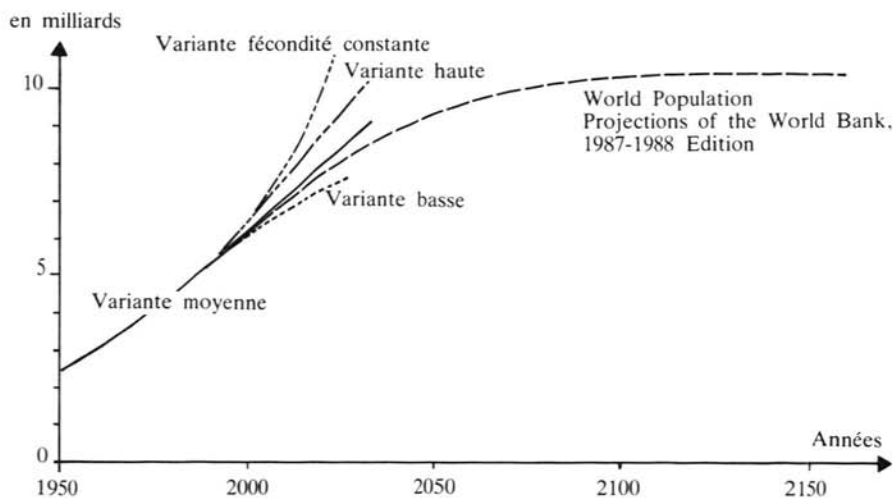
5. On peut ici se perdre en conjectures quant aux raisons qui ont poussé les démographes des Nations-Unies à envisager une immigration nette d'autant plus faible que la fécondité sera elle-même plus faible et inversement. Contrairement aux pays européens, par exemple au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis d'Amérique ne souffrent pas actuellement d'un déficit de main-d'œuvre. Par contre, un tel déficit pourrait éventuellement apparaître à terme si la fécondité devait encore baisser ou bien si la faiblesse du nombre annuel de naissances n'était pas, peu ou prou, compensée par une immigration plus importante.

Tableau 3. — La population mondiale à l'horizon 2025 selon diverses variantes dans les perspectives élaborées par les Nations-Unies depuis 1980 (Perspectives 1988 = base 100)

Perspectives établies en :	Variante moyenne			Variante haute			Variante basse		
	Monde	Régions développées	Régions moins développées	Monde	Régions développées	Régions moins développées	Monde	Régions développées	Régions moins développées
1988	8 466 516 100,0	1 352 086 100,0	7 114 430 100,0	9 422 749 100,0	1 454 862 100,0	7 967 887 100,0	7 589 731 100,0	1 258 343 100,0	6 331 388 100,0
1984	96,8	103,3	95,7	96,5	104,2	95	96,9	102,8	95,8
1982	96,6	103,3	95,3	97,5	105,6	96	95,9	101,3	94,8
1980	96,8	101,8	95,8	96,9	102,3	96	94,4	99,4	94,7

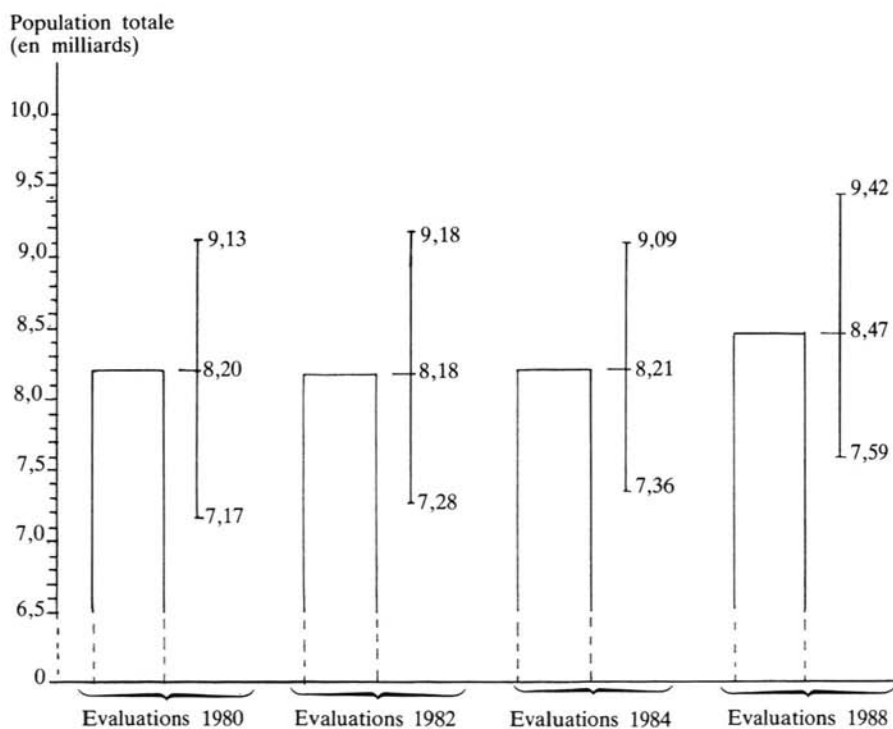
Note : Effectifs absolus en milliers.
Source : Nations Unies.

Graphique 2. — Evolution de la population mondiale de 1950 à 2150



Sources : Nations Unies, Banque mondiale

Graphique 3. — La population mondiale totale à l'horizon 2025
(Variantes moyenne, haute et basse)
4 séries d'évaluations réalisées depuis 1980 par les Nations-Unies



gré des regroupements de pays opérés sur une base géographique ou économique, les déficits laissent éventuellement la place à des excédents. En 1980, comme en 1982 et 1984, les démographes des Nations-Unies anticipaient pour les régions peu développées une population totale de 6,8 milliards d'individus à l'horizon 2025 (variante moyenne). Depuis 1988, ces mêmes démographes, ou leurs successeurs, pour le même groupe de pays et toujours à l'horizon 2025, tablent sur une population de 7,1 milliards. A l'inverse, de 1980-1982 à 1988, l'estimation de population totale des pays les plus développés a fondu, selon les cas, de 25 à 45 millions de personnes.

A l'évidence, dans ses perspectives les plus récentes, la Division de la Population des Nations-Unies a intégré dans ses divers jeux d'hypothèses le maintien durable à des niveaux faibles, voire très faibles, de la fécondité des régions les plus développées (Europe et URSS). Les résistances à la baisse de cette même fécondité, aisément perceptibles aujourd'hui dans bien des régions en développement, ont également été prises en considération. Mais de façon, peut-être, un peu trop partielle.

Si, pour 2025, l'estimation de population de l'Asie, du moins telle qu'elle résulte de la variante moyenne élaborée en 1988, présente un excédent minimum de 350 millions par rapport à toutes les estimations antérieures correspondantes, les mêmes comparaisons, pour l'Afrique, mettent en évidence une révision régulièrement marquée à la baisse, depuis 1982, de l'estimation de population (cf. tableau 4). Une révision à la baisse suffisamment importante pour que les chiffres tirés des perspectives de 1988 n'excèdent plus que de 40 millions à peine ceux des perspectives élaborées en 1980 (variante moyenne toujours). Certes, l'Afrique est le continent où, en raison des niveaux actuels extrêmement élevés, peuvent être, en théorie, envisagées les plus fortes baisses de fécondité au cours des décennies à venir. N'est-il pas quelque peu exagéré cependant de supposer que, d'ici à 2025, le nombre moyen d'enfants par femme pourrait chuter de 6,4 à 3 ou 2,5, comme cela est

Tableau 4. — La population des grandes régions du monde à l'horizon 2025 selon la variante moyenne des perspectives élaborées par les Nations-Unies depuis 1980 (Perspectives 1988 = base 100)				
	Perspectives établies en :			
	1980	1982	1984	1988
Afrique	97,5	103,9	102,2	1 580 984 100,0
Amérique Latine . . .	113,8	103,4	102,4	760 378 100,0
Amérique du Nord . .	103,2	104,3	103,7	332 998 100,0
Asie	92,7	91,4	92,8	4 889 452 100,0
Europe	101,9	102,8	102,3	512 290 100,0
Océanie	92,6	101,4	97,1	38 964 100,0
URSS	101	104,5	104,8	351 450 100,0
Monde	96,8	96,6	96,9	8 466 516 100,0
Note : Effectifs absolus en milliers.				

fait dans les variantes moyenne et basse ? L'expérience chinoise récente ⁶ est-elle nécessairement transposable en tous lieux ?

Déclin relatif des pays développés et de la Chine, montée en puissance de l'Afrique noire et de l'Asie du Sud

Compte tenu des hypothèses formulées, il est tout à fait logique que les taux annuels moyens de croissance démographique calculés pour la période 1985-2025 soient en règle générale inférieurs, la variante « fécondité constante » mise à part, à ceux observés de 1950 à 1985 (cf. tableau 5).

Une subdivision géographique fait toutefois globalement exception : l'Afrique. En effet, sauf à privilégier l'hypothèse de baisse maximale de la fécondité sur ce continent au cours des 40 prochaines années, la croissance démographique annuelle moyenne pourrait au minimum y égaler celle constatée durant les 35 dernières années écoulées ⁷. A un niveau géographique plus fin, l'Afrique orientale, l'Afrique centrale (où, même dans la « variante basse », la population devrait annuellement croître au rythme de 2,3 %, soit un taux comparable à celui observé de 1950 à 1985) et l'Afrique occidentale devraient être tout particulièrement concernées.

Si elle devait effectivement connaître une croissance démographique deux fois plus forte que la moyenne mondiale et 50 % plus élevée que celle anticipée pour l'ensemble des régions peu développées, alors l'Afrique dans son ensemble verrait doubler en corollaire sa part dans le total mondial (cf. tableau 6 et graphique 4).

Ce gain de poids relatif de l'Afrique devrait normalement s'accompagner, d'ici à 2025 :

— d'un déclin, là aussi relatif, des pays les plus développés et notamment de l'Europe et de ses diverses subdivisions. Ces pays qui, dans leur ensemble, regroupaient le tiers de la population mondiale en 1950 et encore 24,2 % en 1985, ne devraient plus compter que pour 15 à 17 % dans le total mondial de demain ;

6. Dans ce pays, une politique antinataliste très ferme, dite du « un enfant par famille », a eu pour conséquence de ramener le nombre moyen d'enfants par femme de 4,76 en 1970-1975 à 2,9 en 1975-1980 et à 2,4 en 1980-1985.

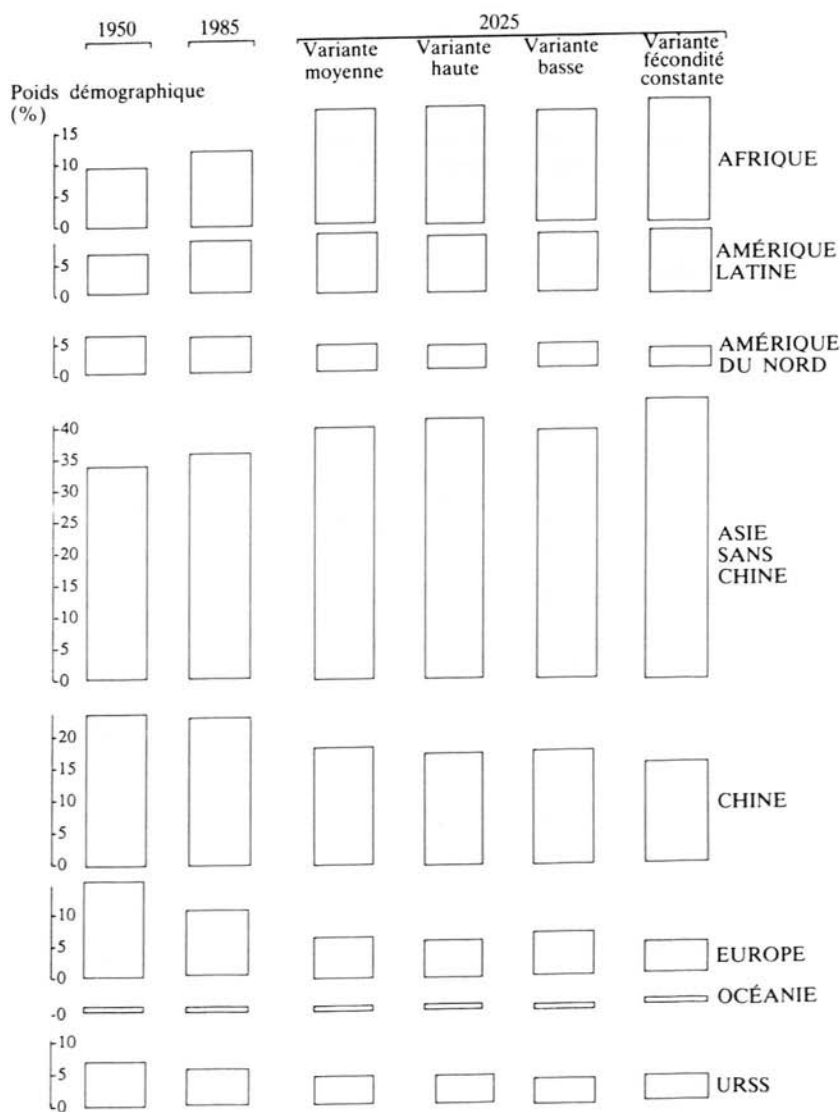
7. En l'absence, il est utile de le rappeler ici, de toute guerre, épidémie ou famine.

Tableau 5. — Taux annuels moyens de croissance démographique des grandes régions du monde de 1950 à 1985 et de 1985 à 2025 selon les différentes variantes					
	1950-1985	1985-2025			
		Variante			
		basse	moyenne	haute	constante
Monde	1,9	1,4	1,7	1,1	2,1
Pays moins développés	2,3	1,7	2	1,4	2,5
Pays les plus développés	1	0,4	0,5	0,2	0,4
<i>Afrique</i>	2,6	2,6	3	2,3	3,5
Afrique orientale	2,8	2,9	3,2	2,6	3,7
Afrique centrale	2,3	2,8	3	2,3	3,3
Afrique septentrionale	2,5	2	2,3	1,8	3,3
Afrique australe	2,3	2	2,1	1,7	2,8
Afrique occidentale	2,8	2,9	3,3	2,5	3,8
<i>Amérique Latine</i>	2,6	1,6	1,8	1,3	2,4
Antilles	1,7	1,2	1,4	0,9	1,7
Amérique centrale	3	1,8	2	1,5	2,8
Amérique du Sud	2,6	1,6	1,8	1,3	2,3
<i>Amérique du Nord</i>	1,3	0,6	0,9	0,3	0,5
<i>Asie</i>	2,1	1,4	1,7	1,1	2,2
Asie de l'Est	1,8	0,8	1	0,6	1,2
Asie du Sud-Est	2,3	1,4	1,8	1,1	2,3
Asie du Sud	2,3	1,8	2,1	1,5	2,9
Asie de l'Ouest	2,9	2,3	2,7	1,9	3,3
<i>Europe</i>	0,6	0,1	0,3	- 0,1	0,1
Europe de l'Est	0,7	0,2	0,4	0,1	0,4
Europe du Nord	0,4	0,1	0,2	- 0,1	0,1
Europe du Sud	0,8	0,1	0,3	—	0,1
Europe de l'Ouest	0,6	—	0,1	- 0,2	- 0,1
<i>Océanie</i>	1,9	1,1	1,4	0,8	1,5
Australie-Nouvelle-Zélande	1,9	0,9	1,1	0,6	0,9
Mélanésie	2,6	2	2,2	1,7	3
Micronésie	1,2	1,3	2,6	1,3	3,1
Polynésie	2,7	0,8	1,7	—	1,7
<i>URSS</i>	1,2	0,6	0,7	0,5	0,8
Sources : ONU.					

Tableau 6. — Poids démographique (en %) des différentes régions du monde en 1950, 1985 et 2025 selon différentes variantes

	1950	1985	2025			
			Variante			
			moyenne	haute	basse	constante
Monde (Effectif en millions)	2 515 100 %	4 854 100 %	8 466 100 %	9 423 100 %	7 590 100 %	11 290 100 %
Pays moins développés	66,9	75,8	84	84,6	83,4	87,9
Pays les plus développés	33,1	24,2	16	15,4	16,6	12,1
<i>Afrique</i>	8,9	11,5	18,7	19	18,4	19,9
Afrique orientale	2,5	3,5	6,2	6,2	6,1	6,3
Afrique centrale	1,1	1,2	2,1	2,1	6,2	2
Afrique septentrionale	2,1	2,6	3,3	3,3	3,3	4
Afrique australe	0,6	0,7	0,9	0,9	1	1
Afrique occidentale	2,6	3,5	6,2	6,5	6	6,6
<i>Amérique Latine</i>	6,6	8,3	9	8,9	9	9,2
Antilles	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Amérique centrale	1,5	2,2	2,5	2,4	2,5	2,8
Amérique du Sud	4,4	5,5	5,9	5,9	5,9	5,8
<i>Amérique du Nord</i>	6,6	5,5	3,9	4	3,9	2,9
<i>Asie</i>	54,6	58,4	57,8	57,9	57,5	59,8
Asie de l'Est	26,7	25,7	20,4	19,6	20,9	17,6
Asie du Sud-Est	7,2	8,3	8,3	8,5	8,1	8,9
Asie du Sud	19	22	25,7	26,3	25,3	29,6
Asie de l'Ouest	1,7	2,4	3,4	3,5	3,2	3,7
<i>Europe</i>	15,6	10,1	6	5,8	6,3	4,5
Europe de l'Est	3,5	2,3	1,4	1,4	1,5	1,2
Europe du Nord	2,9	1,7	1	1	1	1,3
Europe du Sud	4,3	2,9	1,8	1,7	1,9	1,3
Europe de l'Ouest	4,9	3,2	1,8	1,7	1,9	1,3
<i>Océanie</i>	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4
Australie-Nouvelle-Zélande	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2
Mélanésie	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Micronésie	E (*)	E	E	E	E	E
Polynésie	E	E	E	E	E	E
<i>URSS</i>	7,2	5,7	4,1	3,9	4,4	3,3
(*) Négligeable. Sources : ONU.						

Graphique 4. — La répartition de la population mondiale en 1950, 1985 et 2025 selon différentes variantes



Source : ONU

- d'une baisse d'influence assez nette (4 à 5 points de pourcentage selon les variantes) de la Chine ;
- d'une poussée compensatrice du reste de l'Asie et plus particulièrement de la partie méridionale de cette immense subdivision géographique (Inde, Pakistan, Bangladesh) ;
- d'une quasi-stabilisation, toutes proportions gardées, de l'importance de la population latino-américaine dans le total mondial. De 1950 à 1985, cette dernière était, rappelons-le, celle qui, avec la population africaine, avait crû le plus rapidement.

Ces divergences constatées quant à l'évolution de la population totale des principales régions et subdivisions géographiques du monde masquent bien évidemment des situations encore plus contrastées des diverses composantes, notamment jeune et âgée, de cette même population.

Si la part dans le total mondial des pays moins développés devait à l'avenir fortement progresser, cela tiendra tout à la fois à une croissance encore respectable de la population jeune et à des gains très nets de population âgée (cf. tableau 7).

Certes, dans le monde encore en voie de développement, la croissance de la population jeune, excepté en Afrique où elle pourrait annuellement égaler 1,9 %, ne devrait plus globalement être que de 0,7 % (contre 2,2 % par an de 1950 à 1985). Cependant, comme dans le même temps les effectifs âgés de moins de 15 ans dans les pays les plus développés pourraient fondre de 0,2 % chaque année, la répartition géographique de la jeunesse mondiale a toutes chances, demain, d'être encore plus déséquilibrée qu'aujourd'hui. En 2025, sur 100 jeunes de moins de 15 ans, 88, contre 84 en 1985 et 73 en 1950, pourraient vivre dans un pays aujourd'hui considéré comme peu développé.

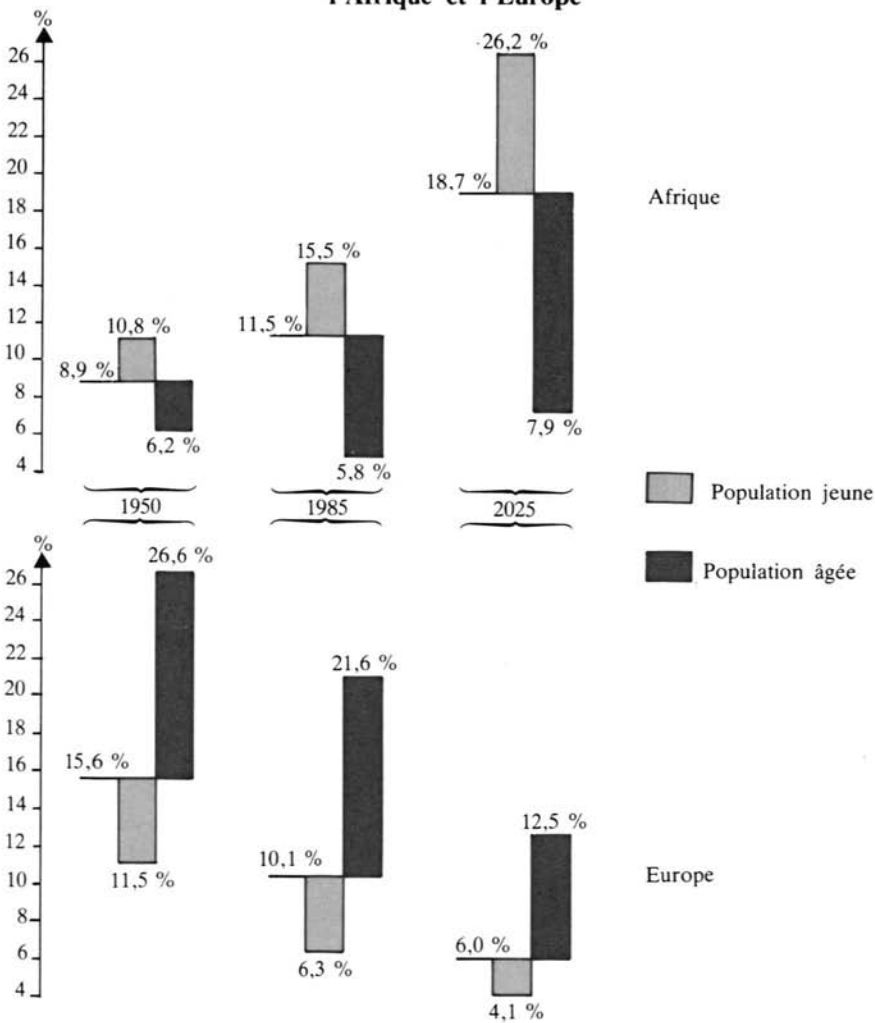
Dans le domaine de la lutte contre la maladie et la mort, l'avenir est par définition porteur de progrès et synonyme de bienfaits pour l'espèce humaine, tout particulièrement pour la fraction de celle-ci qui peuple les régions en développement. Dans ces dernières, il est en conséquence logique que la population âgée connaisse une croissance très forte. Une croissance qui pourrait même égaler deux fois celle calculée pour l'ensemble des pays développés (plus 3,3 % chaque année contre plus 1,6 %) et qui aurait pour conséquence de porter à pratiquement 70 % la part de la population âgée de 65 ans et plus vivant en 2025 dans un pays en développement (définition 1985).

Combinant leurs effets aux héritages d'un passé plus ou moins lointain, les évolutions, parfois radicalement différentes au niveau local, des diverses composantes de la population totale, auront pour effet, soit de renforcer les contrastes démographiques régionaux, soit au contraire de les réduire. A cet égard, les graphiques 5 et 5bis, qui illustrent l'évolution de 1950 à 2025 des parts respectives dans le total mondial des

**Tableau 7. — Les populations âgées de moins de 15 ans et de 65 ans et plus.
Taux de croissance annuels moyens de 1950 à 1985
et de 1985 à 2025 (variante moyenne). Répartition géographique en 1950,
1985 et 2025 (variante moyenne)**

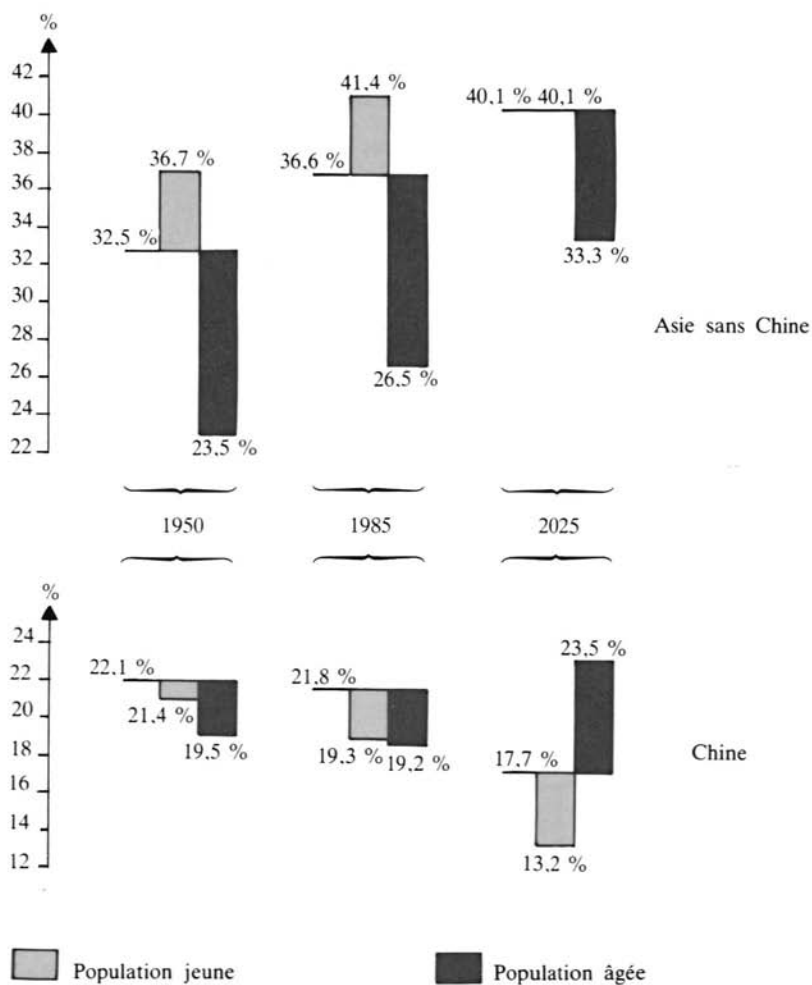
	Moins de 15 ans					65 ans et plus				
	Croissance (%)		Répartition (%)			Croissance (%)		Répartition (%)		
	1950-1985	1985-2025	1950	1985	2025	1950-1985	1985-2025	1950	1985	2025
Monde	1,8	0,6	868	1 629	2 064	2,4	2,6	128	291	825
			100 %	100 %	100 %			100 %	100 %	100 %
Pays moins développés	2,2	0,7	73,5	84	88,3	2,5	3,3	50,8	53,6	69
Pays les plus développés	0,4	- 0,2	26,5	16	11,7	2,2	1,6	49,2	46,4	31
<i>Afrique</i>	2,9	1,9	10,8	15,5	26,2	2,2	3,4	6,2	5,8	7,9
Afrique orientale	3	2,2	3,2	4,8	9,3	2,7	3,3	1,6	1,7	2,2
Afrique centrale	2,6	2,3	1,3	1,7	3,2	2	3,2	0,7	0,7	0,8
Afrique septentrionale	2,7	0,8	2,4	3,3	3,5	2,7	3,1	1,6	1,7	2,1
Afrique australe	2,5	1,1	0,7	0,9	1,1	—	4,1	0,7	0,3	0,6
Afrique occidentale	3	2,2	3,2	4,8	9,1	2	3,8	1,6	1,4	2,2
<i>Amérique Latine</i>	2,4	0,6	7,7	9,3	9,5	3,7	3,3	3,9	6,2	7,9
Antilles	1	0,2	0,8	0,6	0,6	2	2,3	0,7	0,7	0,7
Amérique centrale	2,9	0,6	1,8	2,7	2,7	2	3,5	1,6	1,4	1,9
Amérique du Sud	2,3	0,7	5,1	6	6,2	5,3	3,3	1,6	4,1	5,3
<i>Amérique du Nord</i>	0,7	0,1	5,2	3,5	2,9	2,3	1,9	10,9	10,7	8
<i>Asie</i>	1,9	0,3	58,1	60,7	53,3	2,6	3,2	43	45,7	56,8
Asie de l'Est	1,3	- 0,4	26,4	22,3	15,2	2,5	3	23,4	24,7	28,7
Asie du Sud-Est	2,3	0,1	8,2	9,6	7,8	2,2	3,4	5,5	5,2	6,9
Asie du Sud	2,4	0,6	21,5	25,9	26,1	2,6	3,4	13,3	14,4	19,1
Asie de l'Ouest	2,9	1,6	2	2,9	4,2	4	3,7	0,8	1,4	2,1
<i>Europe</i>	0,1	- 0,5	11,5	6,3	4,1	1,8	1,2	26,6	21,6	12,5
Europe de l'Est	0,2	- 0,4	2,8	1,6	1	2	1,5	4,7	4,1	2,7
Europe du Nord	- 0,2	- 0,2	2	1	0,7	1,4	0,7	6,2	4,5	2,1
Europe du Sud	0,1	- 0,6	3,4	1,9	1,2	2,2	1,4	6,2	5,3	3,6
Europe de l'Ouest	—	- 0,5	3,3	1,8	1,2	1,6	1,2	9,5	7,2	4,1
<i>Océanie</i>	1,6	0,6	0,5	0,4	0,4	2	2,3	0,8	0,7	0,6
Australie-Nouvelle-Zélande	1,5	—	0,4	0,3	0,2	2	2,3	0,8	0,7	0,6
Mélanésie	2	1,7	0,1	0,1	0,2	—	—	E	E	E
Micronésie	—	—	E (*)	E	E	—	—	E	E	E
Polynésie	—	—	E	E	E	—	—	E	E	E
URSS	0,7	0,1	6,2	4,3	3,6	2,6	1,7	8,6	9,3	6,3
(*) Négligeable. Sources : ONU.										

Graphique 5. — Population totale, jeune (moins de 15 ans) et âgée (65 ans et plus) en 1950, 1985 et 2025 (variante moyenne). Parts respectives dans le total mondial de deux terres de contrastes : l'Afrique et l'Europe

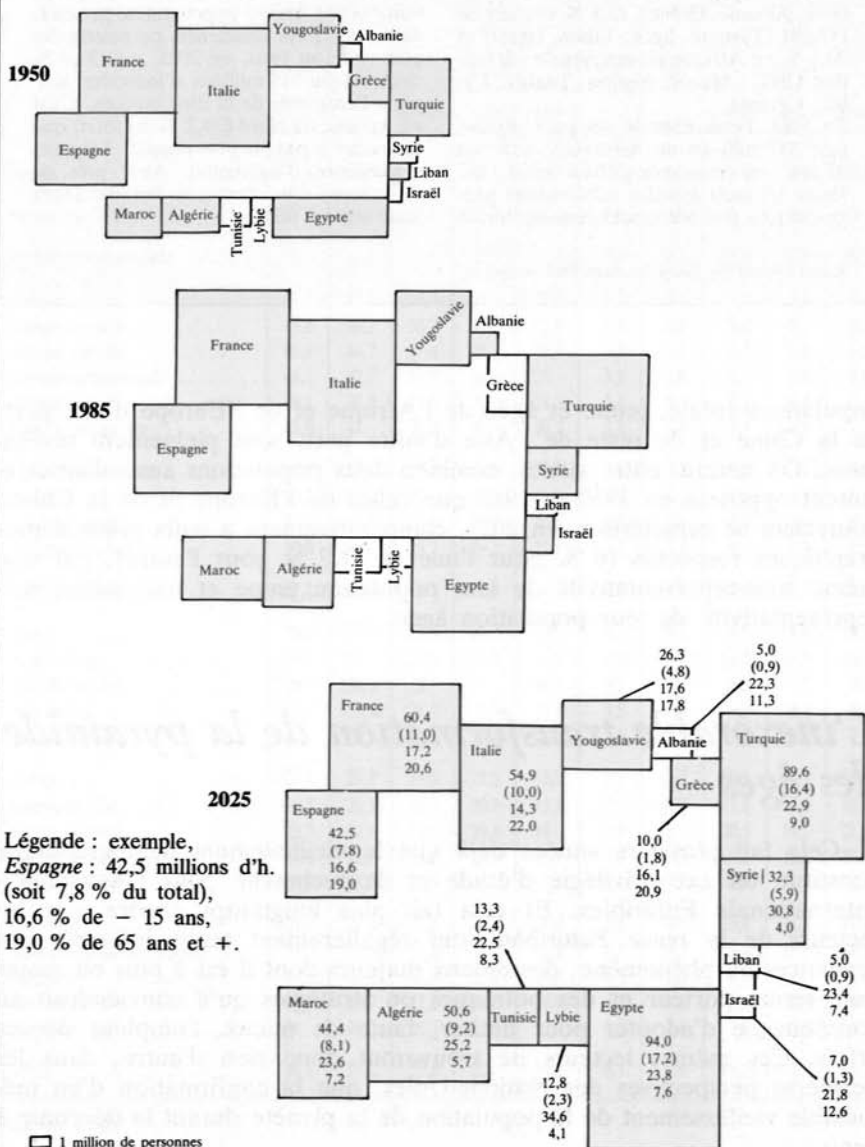


Lecture du graphique : Exemple de l'Afrique en 1950. Sur 100 personnes âgées de moins de 15 ans vivant dans le monde, 10,8 vivaient en Afrique. Sur 100 personnes de 65 ans et plus vivant dans le monde, 6,2 vivaient en Afrique.

**Graphique 5 bis. — Population totale, jeune (moins de 15 ans) et âgée (65 ans et plus) en 1950, 1985 et 2025 (variante moyenne).
Parts respectives dans le total mondial de la Chine
et du reste de l'Asie**



L'évolution démographique des pays de la ceinture méditerranéenne de 1950 à 2025 (variante moyenne)



En 1950, dans les pays de la ceinture méditerranéenne vivaient, au total, 212 millions de personnes : 67,1 % en Europe (Espagne, France, Italie, Yougoslavie, Albanie, Grèce), 12,8 % en Asie de l'Ouest (Turquie, Syrie, Liban, Israël) et 20,1 % en Afrique septentrionale (définition ONU : Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie, Egypte).

En 1985, l'ensemble de ces pays regroupait 357 millions de personnes, soit, en 35 ans, une croissance globale de 68,7 %. Entre les trois grandes subdivisions géographiques précédemment considérées, la

population se répartissait respectivement comme suit : 52,3 %, 19,0 % et 28,7 %.

A l'avenir, le déclin relatif de la partie européenne devrait se poursuivre puisque, dans les 6 pays concernés, ne pourraient plus vivre au total, en 2025, que 36,4 % des quelque 548 millions d'individus peuplant l'ensemble de la zone étudiée. C'est en Afrique du Nord (39,2 % du total) que figurerait le pays le plus peuplé : l'Egypte (94 millions d'habitants). Avec près de 90 millions d'habitants, la Turquie serait juste sur ses talons.

Source : World Population Prospects 1988. — *op. cit.*

populations totale, jeune et âgée de l'Afrique et de l'Europe d'une part, de la Chine et du reste de l'Asie d'autre part, sont pleinement révélateurs. On notera, entre autres, combien deux populations aussi diamétralement opposées en 1950 et 1985 que celles de l'Europe et de la Chine, pourraient se caractériser, en 2025, comparativement à leurs poids démographiques respectifs (6 % pour l'une et 17,7 % pour l'autre), par une même sous-représentativité de leur population jeune et une même sur-représentativité de leur population âgée.

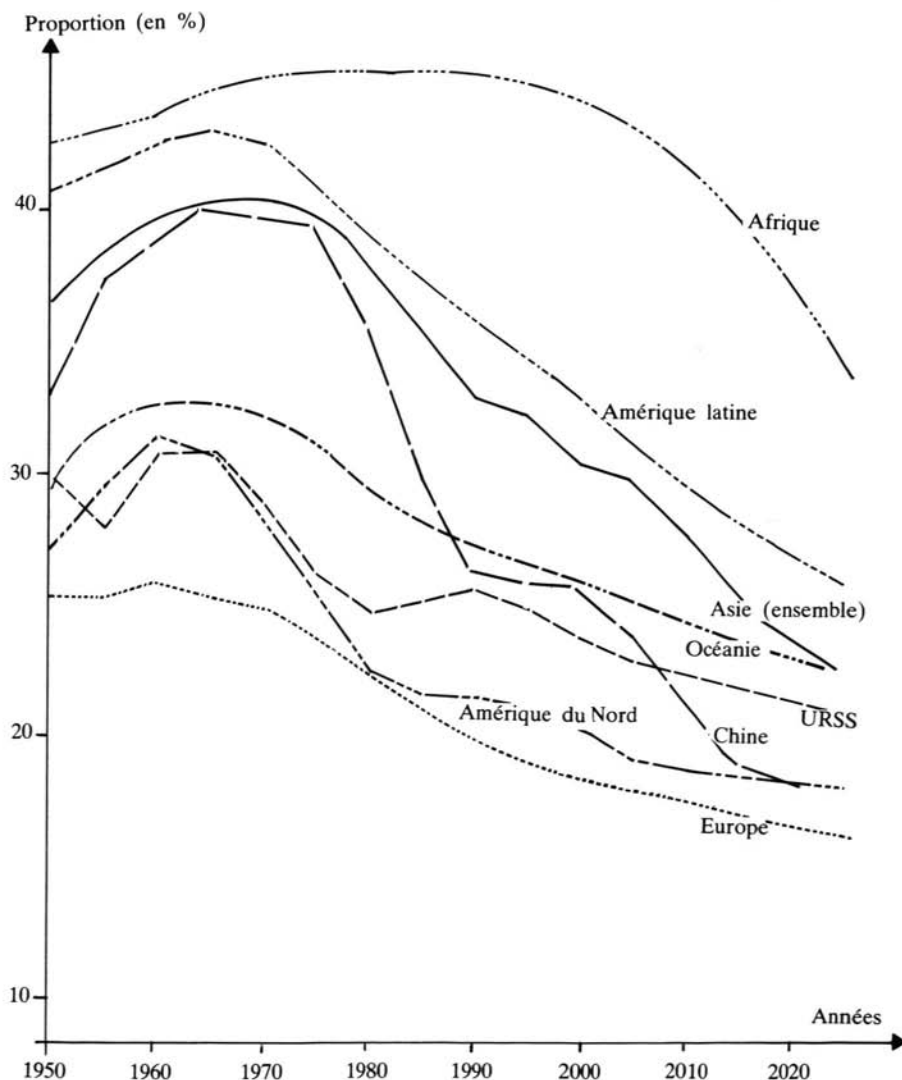
L'inexorable transformation de la pyramide des âges

Cela fait plusieurs années déjà que le vieillissement démographique constitue un axe privilégié d'étude et de recherche pour l'Association Internationale Futuribles. Et cela fait plus longtemps encore que les lecteurs de la revue *Futuribles* sont régulièrement tenus informés des tendances du phénomène, des enjeux majeurs dont il est à plus ou moins long terme porteur et des politiques ou stratégies qu'il conviendrait en conséquence d'adopter pour limiter, faute de mieux, l'ampleur de ses effets. Ces mêmes lecteurs ne trouveront donc rien d'autre, dans les dernières perspectives des Nations-Unies, que la confirmation d'un inéluctable vieillissement de la population de la planète durant la décennie à venir :

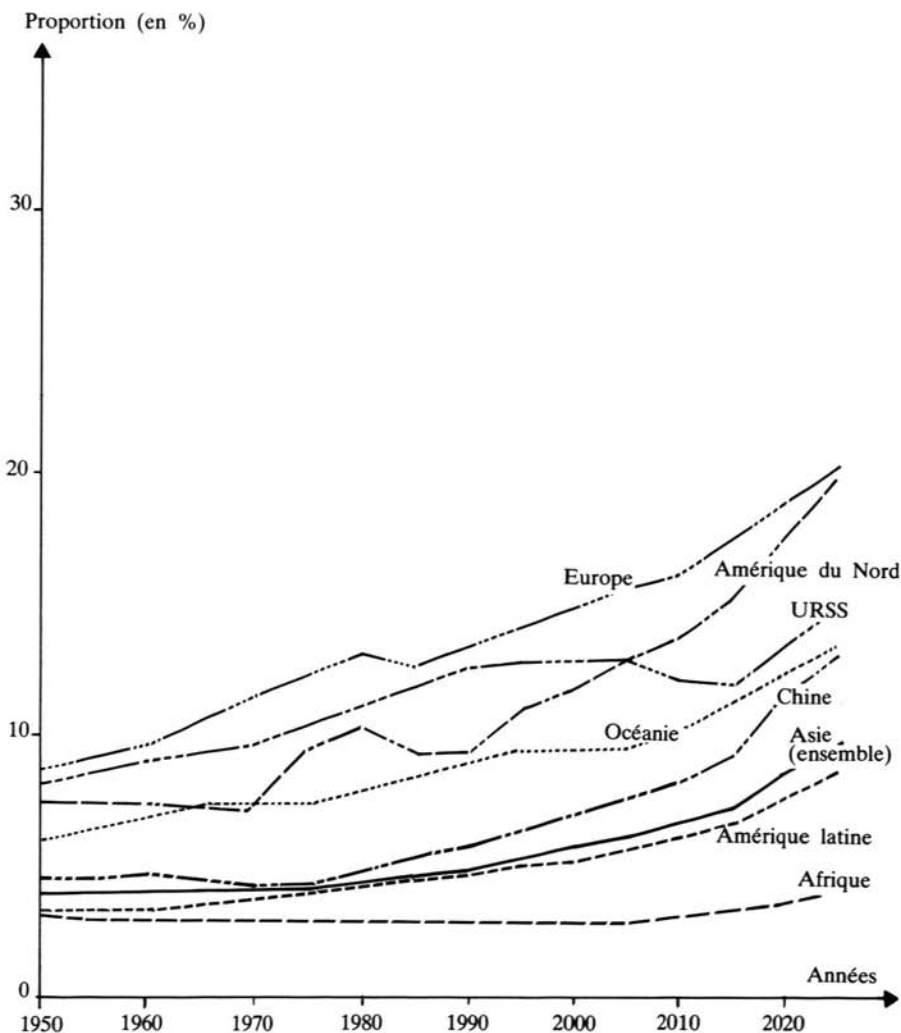
Tableau 8. — Proportion (en %) de moins de 15 ans et de 65 ans et plus en 1950, 1985 et 2025 selon différentes variantes

	Moins de 15 ans					65 ans et plus				
	1950	1985	2025			1950	1985	2025		
			Variante					Variante		
			moyenne	haute	basse			moyenne	haute	basse
Monde	34,5	33,5	24,4	28,1	20,7	5,1	6	9,7	8,8	10,9
Pays moins développés	37,9	37,2	25,6	29,5	21,7	3,8	4,2	8	7,1	9
Pays les plus développés	27,7	22,2	17,9	20,3	15,4	7,6	11,5	18,9	17,7	20,2
Afrique	42,5	45,3	34,2	39	29,8	3,3	3,1	4,1	3,6	4,7
Afrique orientale	43,6	46,2	36,7	40,7	32,6	3,1	3,1	3,4	3,1	3,8
Afrique centrale	40,9	44,7	37,4	42,1	29,7	3,8	3,1	3,7	3,4	4,5
Afrique septentrionale	41,3	42,7	26,7	30,2	25	3,5	3,6	6,3	5,6	6,9
Afrique australe	39,1	38,8	27,5	30,2	24,5	3,6	4	6,8	6,4	7,3
Afrique occidentale	43,6	47	35,7	42,3	30,3	3,2	2,6	3,4	2,9	3,9
Amérique Latine	40,7	37,6	25,7	28,9	22,9	3,3	4,5	8,5	7,7	9,5
Antilles	39,2	33,1	23	26,3	20,9	4,1	6	10,3	9,4	11,2
Amérique centrale	43,7	41,7	26,6	29,2	23,7	3,2	3,5	7,5	6,9	8,5
Amérique du Sud	39,9	36,4	25,7	29,1	22,8	3,2	4,7	8,8	7,9	9,8
Amérique du Nord	27,2	21,7	18	20,9	14,7	8,1	11,8	19,7	17,7	21,8
Asie	36,7	34,9	22,5	26,2	18,6	4	4,7	9,6	8,6	10,8
Asie de l'Est	34,1	29	18,1	20,7	15,4	4,5	5,7	13,7	12,8	14,9
Asie du Sud-Est	39,2	38,9	23	27	18,1	3,7	3,7	8,2	7,2	9,4
Asie du Sud	39,1	39,4	24,7	28,9	20,8	3,5	3,9	7,3	6,4	8,2
Asie de l'Ouest	40	40,9	30,4	35,2	24,9	3,6	3,7	5,9	5,2	7
Europe	25,4	20,8	16,6	19,1	13,9	8,7	12,7	20,1	18,9	21,4
Europe de l'Est	26,7	23,5	18,2	20,7	15,5	7	10,7	17,6	16,4	18,9
Europe du Nord	23,5	19,6	17	19,4	14	10,3	15	20,3	19,1	21,8
Europe du Sud	27,8	21,9	16,1	18,6	13,7	7,4	11,7	19,7	18,5	20,8
Europe de l'Ouest	23,4	18,4	15,5	18	12,8	10,1	13,7	20,4	21,1	23,8
Océanie	29,7	27,8	22,1	24,7	19,9	7,5	8,5	13,4	12,2	14,6
Australie-Nouvelle-Zélande	27	23,7	18,2	21,1	15,4	8,3	10,2	17,4	15,7	19,2
Mélanésie	40,5	41,3	30,8	33,4	29,4	4,1	2,6	4,4	4	4,6
Micronésie	40,2	40,7	27,8	30,8	24,7	4,2	3,6	9,2	8,3	10,1
Polynésie	44	44,2	26,3	29,3	22,7	4,6	3,6	7,7	6,8	8,9
URSS	30,1	25,2	20,8	22,5	19,2	6,1	9,6	14,8	14,2	15,5
Sources : ONU.										

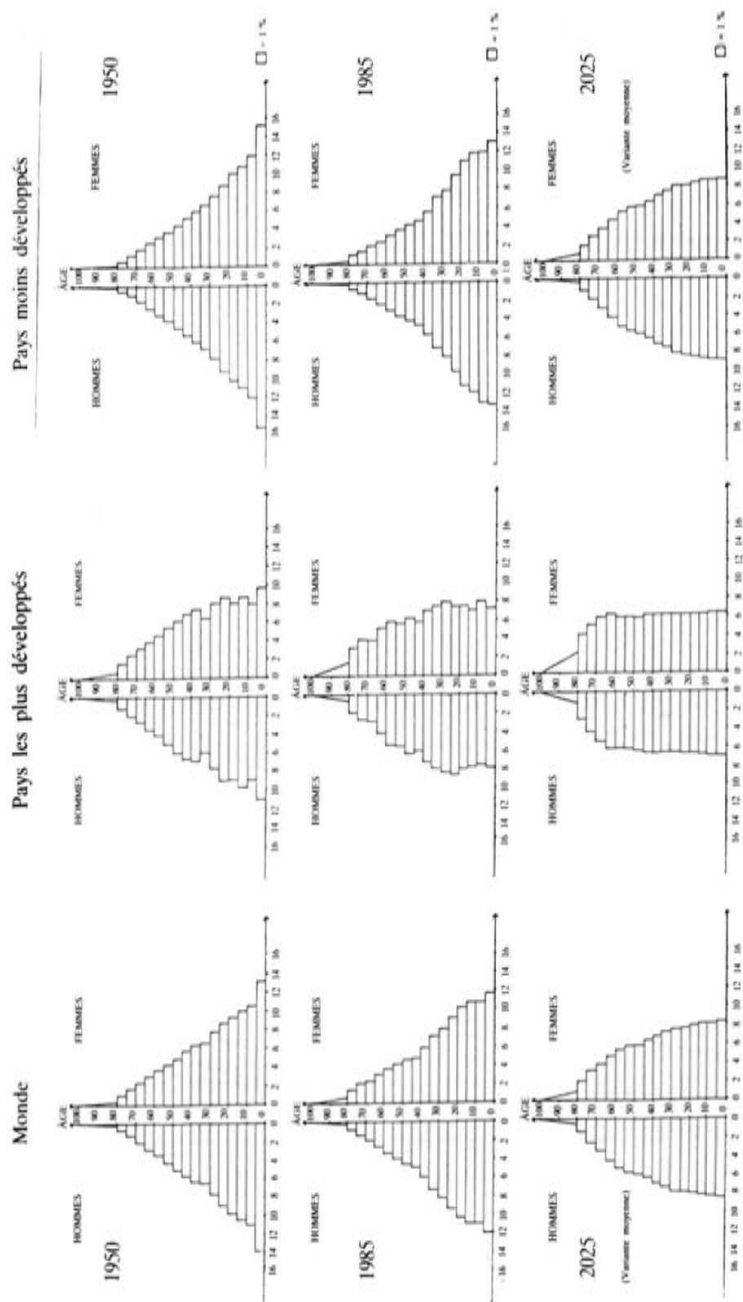
Graphique 6. — Proportion de moins de 15 ans.
Evolution de 1950 à 2025
(variante moyenne) dans les grandes régions du monde



Graphique 7. — Proportion de 65 ans et plus.
Evolution de 1950 à 2025
(variante moyenne) dans les grandes régions du monde



Graphique 8. — Structure par âge de la population mondiale, évolution 1950-2025



— baisse de la proportion, voire des effectifs absolus (comme en Europe) d'individus âgés de moins de 15 ans (cf. tableau 8 et graphique 6) ;

— augmentation de la proportion et des effectifs absolus de population âgée de 65 ans et plus dans toutes les régions du monde (cf. graphique 7).

Ils seront peut-être plus attentifs que les non avertis (ou initiés) au fait qu'en 2025 la structure par sexe et par âge de la population de l'ensemble des pays aujourd'hui peu développés pourrait présenter bien des analogies avec celle de l'ensemble des pays plus développés en 1950 (cf. graphique 8). Certes, en 2025, les premiers seront encore, globalement, nettement moins vieillis que les seconds (tel sera plus particulièrement le cas pour les pays africains). Il est hautement probable toutefois que la croissance soutenue de la population âgée ne sera pas sans poser d'énormes difficultés. Ces dernières auront-elles même pu être toutes résolues ? Et à quel prix ?

Un processus d'urbanisation rapide

Dès lors que l'on s'intéresse au phénomène urbain et que l'on entend procéder à des comparaisons internationales, on butte obligatoirement sur une difficulté majeure. Non seulement les critères retenus varient largement selon les pays : un effectif minimum de population ici, un nombre de logements là, des caractéristiques de peuplement, telle la densité de population ou l'activité économique, ailleurs. Mais encore un même critère peut donner lieu à des interprétations très variées. Ainsi en est-il, par exemple, du critère taille. Dans les pays scandinaves, une localité est considérée comme urbaine si sa population excède 200 personnes. Au Nigéria, le minimum requis est de 20 000, au Japon de 30 000. Entre ces deux extrêmes, de nombreux pays ont opté pour un seuil compris entre 2 000 et 5 000 habitants.

Faisant prévaloir que les organismes statistiques nationaux sont finalement les mieux placés pour définir et quantifier les populations urbaines et rurales, l'Organisation des Nations-Unies s'est, jusqu'ici, toujours refusé à imposer une définition valant pour tous, se contentant souvent d'entériner les estimations des pays. Il en résulte que, dans ses publications, les comparaisons internationales, à une date donnée, n'ont guère de signification.

À défaut de pouvoir accorder une réelle signification aux écarts constatés, en 1985 par exemple, quant aux degrés d'urbanisation des divers pays de la planète, on peut en contrepartie amplement méditer sur l'évolution du phénomène à l'avenir.

**Graphique 9. — Proportion de population urbaine dans le monde
Evolution 1950-2025**

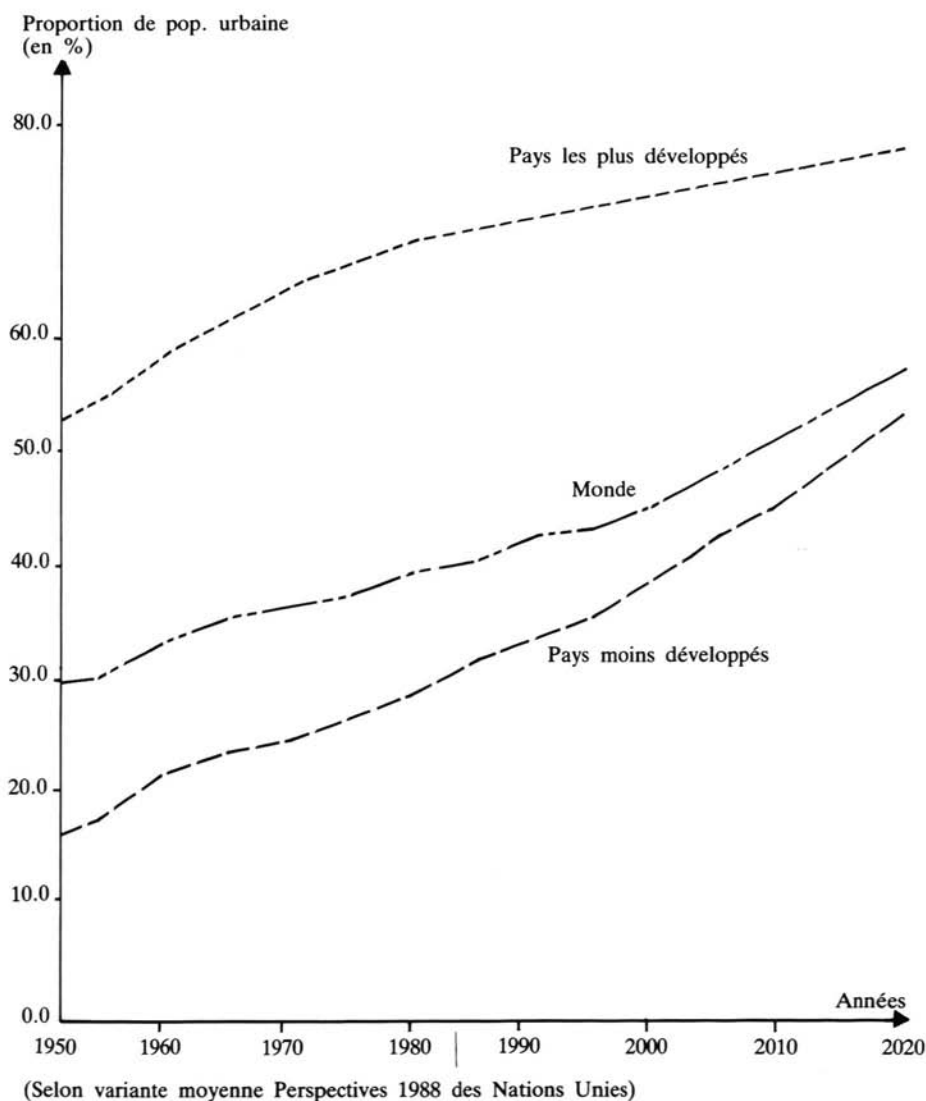


Tableau 9. — Proportion de population urbaine en 1950, 1985 et 2025 selon variante moyenne

	1950	1985	2025
Monde	29,1	41,2	60,5
Pays moins développés	16,9	31,5	56,9
Pays les plus développés	53,8	71,5	79
<i>Afrique</i>	14,5	31,1	57,8
Afrique orientale	5,3	18,6	48
Afrique centrale	14,3	35,6	64,7
Afrique septentrionale	24,5	41,9	65,3
Afrique australe	38,2	52,5	74,2
Afrique occidentale	10,2	29,4	58,9
<i>Amérique Latine</i>	41,5	69,2	84,8
Antilles	34	56,6	75,9
Amérique centrale	39,8	63,6	80,5
Amérique du Sud	43,2	72,8	87,5
<i>Amérique du Nord</i>	63,9	74,1	77,9
<i>Asie</i>	16,4	28,1	53
Asie de l'Est	16,8	28,6	49
Asie du Sud-Est	14,8	26,3	54,3
Asie du Sud	15,9	25,3	52,6
Asie de l'Ouest	23,9	54,9	76,3
<i>Europe</i>	56,3	71,7	82,3
Europe de l'Est	41,9	61,6	4,2
Europe du Nord	74,3	86,3	92,3
Europe du Sud	44,6	62,5	79,4
Europe de l'Ouest	66,6	79,6	86,1
<i>Océanie</i>	61,3	71,1	75,2
Australie-Nouvelle-Zélande	74,7	85,2	89,2
Mélanésie	5,5	20,2	42
Micronésie	17,5	46,4	74,5
Polynésie	20,1	37	60,8
<i>URSS</i>	39,3	65,6	74,1

Sources : ONU, perspectives établies en 1988.

A l'évidence, il paraît bien loin d'avoir atteint son apogée puisque, après avoir augmenté de quelque 42 % de 1950 à 1985, la proportion mondiale de population urbaine pourrait encore croître de 47 % d'ici 2025 et atteindre alors 60,5 % (cf. tableau 9 et graphique 9). C'est dans

les pays actuellement les moins développés que l'avancée de la ville devrait être la plus spectaculaire (plus de 80 % en 40 ans). Il est vrai que la marge de progression y est aujourd'hui beaucoup plus élevée qu'ailleurs. Quand on connaît l'ampleur des difficultés que doivent déjà surmonter des pays comme le Mexique, le Brésil, l'Inde ou l'Égypte, pour ne citer que ceux-ci, du fait de la démesure de certaines de leurs cités, on ose à peine imaginer celles qui les attendent inévitablement. En 1985, Mexico comptait 17,3 millions d'habitants et pourrait en totaliser presque 26 millions en 2000. Sao Paulo (16 millions d'habitants en 1985, 24 millions en 2000), Delhi (respectivement 7,4 et 13,2 millions) et Le Caire (respectivement moins de 7 millions et plus de 11 millions), avec une croissance démographique égale ou supérieure, ne seront guère à la traîne.

Synonyme de confort, de facilités, de richesses, de plaisirs, la ville est d'abord un rêve. Combien d'années s'écouleront encore avant que mégapole ne soit, pour les planificateurs et peut-être aussi pour beaucoup d'autres, synonyme de cauchemars ?

L'entrée dans une nouvelle décennie fut souvent propice à l'organisation de nombreux recensements nationaux de population.

Parce que sans une connaissance la meilleure possible du présent, il n'est aucune perspective démographique envisageable, souhaitons que les prochaines moissons statistiques soient au moins aussi abondantes et d'encore meilleure qualité que par le passé. Et souhaitons également que, très rapidement, la Direction de la Population de l'Organisation des Nations-Unies nous livre en pâture de nouvelles séries de projections.

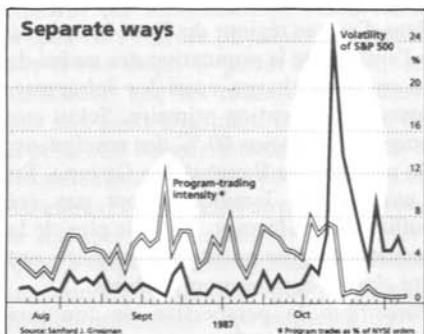
Il serait miraculeux que notre avenir y soit parfaitement décrit, mais au moins pourrions-nous nous faire une petite idée de ce qu'il nous réserve et peut-être nous y mieux préparer.

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Bourse et informatique

Bien des analystes ont, pour expliquer les chutes spectaculaires des indices boursiers survenues en octobre 87 et 89, invoqué les programmes de ventes informatisées. A pourcentage d'information traitée par ordinateur élevé correspond une volatilité des cours élevée disaient-ils. Mais le Professeur Grossman de l'Université de Pennsylvanie, spécialiste mondialement reconnu des mécanismes des marchés boursiers, a voulu vérifier ces dires et a calculé la corrélation existant entre la proportion d'ordres placés par ordinateur et la volatilité des cotations. Il s'avère que la volatilité n'a pas tendance à augmenter lorsque la part d'achat et de vente placée par ordinateur s'élève (voir graphique ci-dessous). Y aurait-il donc là une idée reçue à revoir ?



Source : *The Economist*, 11/11/89.

Temps libre vs. revenu

La plupart des salariés de l'Europe des Douze préféreraient une semaine de travail plus courte, même s'ils devaient gagner moins — en proportion du nombre d'heures perdues. Plus du tiers des salariés à temps plein sont même prêts à renoncer à une augmentation de revenu en échange d'une réduction du temps de travail. Voilà ce qu'indiquent les résultats d'une enquête effectuée au début de l'année 1989 par la Commission européenne dans tous les pays de la Communauté ; ces résultats confirment nettement la tendance qui s'était manifestée lors d'enquêtes précédentes du même genre.

Actuellement, pour trois salariés sur cinq — 62 % exactement — la semaine de travail se situe entre 35 et 40 heures ; mais cette formule ne satisfait qu'un peu plus de la moitié — 51 % — des personnes interrogées. En tout, 37 % des salariés veulent travailler moins de 35 heures par semaine, alors que seulement 21 % d'entre eux le font déjà.

Entre une augmentation de salaire et une réduction du temps de travail, 34 % des salariés européens de 1989 opteraient pour cette dernière formule ; ils n'étaient que 31 % en 1985. En même temps, le nombre des partisans de l'augmentation de salaire a baissé : il est passé de 62 % en 1985 à 56 % cette année.

Comme on pouvait s'y attendre, les ré-

sultats varient beaucoup d'un pays à l'autre. Dans l'ensemble, c'est plutôt dans les pays les plus riches que l'on préfère un temps de travail plus court — 55 % de « pour » au Danemark, 44 % en Allemagne et 42 % en France ; dans des pays moins prospères, les salariés se prononcent massivement pour une augmentation de salaire : à 82 % en Grèce, à 79 % en Irlande et à 66 % en Italie. L'opinion n'a pas non plus évolué partout dans le même sens depuis 1985. En Allemagne, les partisans de la réduction du temps de travail sont maintenant majoritaires, alors qu'il y a quatre ans, l'augmentation de salaire recevait la préférence de 56 % des sondés. Le temps libre a aussi gagné du terrain en France, au Danemark et au Royaume-Uni. En revanche aux Pays-Bas, où l'opinion était légèrement en faveur de la réduction du temps de travail en 1985, la majorité penche aujourd'hui pour l'augmentation de salaire. En Italie et en Grèce, la préférence pour l'augmentation de salaire apparaît encore plus nette aujourd'hui qu'en 1985.

Le scandale des « Thrifs »

On parle avec grand émoi du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis et du déficit budgétaire des mêmes Etats-Unis et de leurs possibles conséquences sur l'économie mondiale.

Mais L'Administration Bush vient de sortir du placard dans lequel il dormait un troisième squelette : le scandale des Thrifs (« institutions de crédit ») qui pourraient subir au cours des 30 prochaines années des pertes de l'ordre de 1 000 milliards de dollars et causer ainsi la plus grande débâcle financière subie par les Etats-Unis en temps de paix,

entraînant avec elle des faillites financières qui ne manqueront pas de se répercuter sur une économie mondiale de plus en plus intégrée. A suivre...

O.B.

Source : The Economist, novembre, décembre 1989, janvier 1990.

Défi éducatif dans les PVD

La poursuite de la croissance démographique élevée entraîne une grave pénurie d'enseignants dans beaucoup de pays du Tiers-Monde. C'est en Afrique que la situation est la plus mauvaise. Le taux annuel de 3 % d'accroissement fait que la population double tous les 24 ans. Presque la moitié de cette population est âgée de moins de 15 ans. Dans une seule année, 3 millions de nouveaux élèves sont entrés à l'école primaire au Nigeria et pour faire face à cet afflux il a fallu engager 33 000 enseignants supplémentaires. En Tanzanie, 30 000 nouveaux enseignants ont été nécessaires sur une période de 2 ans à la suite de l'abolition des droits d'inscription et de l'institution de l'école primaire obligatoire pendant sept ans au moins.

La situation est légèrement moins grave dans d'autres régions du Tiers-Monde où « l'enflure de la population des moins de 15 ans » surcharge aussi les infrastructures de l'éducation primaire. Selon une enquête, au moins 40 % des enseignants du primaire au Bangladesh, Guyana, Sri Lanka et en Jamaïque n'ont pas été suffisamment formés. En Inde plus de la moitié des enseignants du primaire ont été classés comme non qualifiés.

Parce que la perspective de toujours fournir assez d'écoles et de maîtres est de plus en plus impressionnante, beaucoup de pays se tournent vers « l'enseigne-

ment à distance » ou les programmes d'éducation par la radio et d'autres techniques semblables. Les études font apparaître que l'enseignement à distance coûte seulement un quart de ce que coûte l'enseignement traditionnel. Les chiffres prouvent aussi que les enseignants formés à distance enseignent aussi bien que ceux formés dans les écoles.

G.L.

« Development Communication Report ». Clearinghouse on Development Communication, Arlington, Virginia.

L'économie et le chaos

La lettre « Science-Culture » que publiait le Groupe de Réflexion Inter et Transdisciplinaire (GRIT) qu'anime le Docteur Jacques Robin, réapparaît sous une forme *renovée* et enrichie sous le titre « Transversales Science/Culture ». Dans un premier numéro, René Passet explique brièvement quel peut être l'apport des développements théoriques récents sur le chaos pour les sciences économiques. Son texte est reproduit ci-dessous :

« S'il s'agit pour elles (les sciences économiques) d'appliquer purement et simplement des formalisations élaborées à propos de l'univers physique, on risque fort d'être déçu. Il paraît douteux, en particulier, que les recherches poursuivies aux Etats-Unis dans le domaine de la prévision boursière puissent aboutir à des modèles de quelque portée pratique. Au mieux, ces modèles se rapprocheront de la réalité qu'ils entendent représenter, jusqu'à acquérir cette grande sensibilité aux conditions initiales qui les rendra aussi imprévisibles... qu'inaptés à la prévision. Car les micro-écarts de variables qui déclencheront des réactions disproportionnées ne sont pas les mêmes dans

les modèles et dans le réel. Tout au plus comprendra-t-on un peu mieux pourquoi la réalité boursière restera imprévisible...

Mais le chaos n'est pas que cela. Comme toute avancée scientifique, il a pour double effet de modifier le regard que nous portons sur le monde et d'enrichir la panoplie des instruments dont nous disposons pour en effectuer la lecture : « Quand les paradigmes changent, le monde change avec eux, dit Thomas Kuhn. Les scientifiques aperçoivent des choses neuves et différentes alors qu'ils regardent, avec des instruments pourtant familiers, dans des endroits qu'ils avaient déjà examinés ». En ce sens, le chaos enrichit notre connaissance de la complexité. Au-delà des déterminismes mécanistes ou statistiques, qui conservent leurs champs d'application, nous avons successivement appris que du désordre pouvait émerger un ordre, soit à travers les incertitudes du point critique où s'équilibrent des forces opposées (Prigogine), soit par la fixation en structures complexes d'éléments doués d'affinités (Von Foerster). Il nous paraît aujourd'hui qu'un enchaînement de déterminismes peut engendrer, non point la régularité comme l'impliquait la mécanique traditionnelle, mais la discontinuité générant les formes mathématisables des catastrophes élémentaires de René Thom, comme si quelque « attracteur étrange » (Ruelle et Takens) maintenait l'aléatoire à l'intérieur de certaines limites.

A chacun de ces éclairages correspond une conception de l'économique. Le chaos, qui est à la fois destruction et création, appelle aujourd'hui une économie multidimensionnelle de la destruction créatrice, dont il nous revient de poser les premiers jalons : l'impact des

phénomènes économiques sur la biosphère, l'insertion du développement économique et des mutations technologiques dans les mécanismes co-évolutifs de cette dernière, l'entrée du corps humain et de la personne dans la sphère marchande, l'instabilité de nos sociétés que l'information en temps réel rend particulièrement sensibles à la moindre fluctuation ; autant de phénomènes, que nous retrouverons à cette place, par lesquels le chaos — comme grille de lecture — fait irruption dans la vie économique.

*René Passet*¹

1. Extrait de *Transversales Science-Culture*, n° 1. INSEP, 31, rue de Mogador, 75009 Paris.

Conditions de vie au Japon

Universellement reconnue est la puissance économique et financière du Japon : son économie représente 15 % du produit national brut mondial, ses avoirs extérieurs sont les plus importants du monde (300 milliards de dollars), ses salaires les plus élevés. Les conditions de vie dans l'Empire du Soleil Levant sont loin cependant d'être des plus enviables et des plus égalitaires...

En effet, *les salaires japonais sont élevés*, ne serait-ce que parce que les Nippons passent chaque année de 200 à 500 heures de plus que les Occidentaux dans leur bureau ou leur atelier. En moyenne, la durée hebdomadaire de travail était de 44 heures en 1988, contre 35,6 en Allemagne et 38,5 aux Etats-Unis. L'OCDE note que les efforts gouvernementaux pour diminuer l'horaire légal et inciter au développement des deux jours de repos par semaine se heurtent d'ailleurs à la résistance, et des entreprises, et des individus. Et bien que l'Administration donne l'exemple en fermant ses bureaux

deux samedis par mois, l'objectif de la semaine de 40 heures ne sera sûrement pas atteint avant 1993.

Mais tous les biens et services qu'ils consomment sont très chers. Les terrains, par exemple, coûtent 50 fois plus cher qu'aux Etats-Unis. A Tokyo, le prix d'une maison individuelle est seize fois le revenu disponible d'un ménage moyen, ce qui la met hors de portée de la plupart des salariés. Au cours des trois dernières années, les prix à l'exportation des produits manufacturés japonais, exprimés en yens, ont chuté de près de 50 %, mais les prix intérieurs, eux, n'ont diminué que de 8 %. Un bon nombre de produits japonais coûtent beaucoup plus cher au Japon qu'à l'étranger ; ils atteignent dans le pays des niveaux inabordables pour un grand nombre de salariés.

Le Japon a pu s'enorgueillir de compter parmi les pays industrialisés où l'écart entre les riches et les pauvres était le plus réduit, 90 % de la population se rangeant dans la classe moyenne. Cependant, depuis le début des années quatre-vingt, la situation a bien changé. Si les écarts de revenus du travail restent sensiblement identiques à ce qu'ils étaient auparavant, on constate en revanche d'énormes disparités au niveau des revenus du patrimoine.

La montée en flèche des prix fonciers et des valeurs boursières a créé une nouvelle classe de riches, à tel point que certains Japonais, en vendant leur propriété, se sont trouvés milliardaires du jour au lendemain. La valeur moyenne des biens que possèdent les 20 % des ménages les plus riches du Japon a plus que triplé entre 1980 et 1987, passant de 30 à 100 millions de yens, alors que pour les 20 % qui représentent la catégorie médiane, cette valeur n'est passée que de 7 à 10 millions de yens. De plus, si le

produit de l'épargne est désormais taxé à 20 %, les bénéfices réalisés sur les plus-values des actions et des transactions foncières, qui intéressent surtout les riches, échappent presque totalement à l'impôt.

Ajoutons enfin que *l'imposition fiscale est très inégalitaire* selon les catégories socio-professionnelles : ainsi les salariés — dont l'impôt est prélevé à la source — sont taxés sur 90 % de leur revenu, les travailleurs indépendants sur 60 % de leur revenu et les agriculteurs sur... 40 %. L'OCDE souligne que l'établissement de la taxe à la consommation (3 %) est assurément une mesure équitable, mais les disparités restent considérables et pour une large part injustifiées...

H.J.

Source : Etudes Economiques de l'OCDE, « Japon, 1989 », *Cahiers du Japon*, automne 1989.

Conflit pour l'eau

De graves conflits pourraient se déclencher entre les nations du Moyen-Orient qui se disputent l'approvisionnement en eau, de plus en plus insuffisant, de la région. Des experts prévoient que les rivalités pour cette ressource essentielle s'intensifieront au cours de la prochaine décennie et pourraient dégénérer en conflits armés d'ici la fin du siècle. Un rapport du Centre pour les Etudes Stratégiques Internationales (Washington) repère trois cours d'eau, concernant presque une douzaine de pays, comme zones potentielles d'instabilité. L'un est le bassin du Nil dont les eaux sont partagées par l'Egypte, le Soudan, l'Ouganda et l'Ethiopie. Le second est le système Tigre-Euphrate qui arrose principalement la Turquie, la Syrie et l'Irak.

La troisième est le bassin hydrographique du Jourdain qui concerne Israël, la Jordanie, le Liban, la Syrie et le territoire occupé de Gaza. Etant donné l'hostilité qui existe entre la plupart de ces nations, les experts estiment qu'un conflit progressif est pratiquement inévitable.

Israël, malgré sa réputation méritée pour « savoir tirer l'eau de la pierre » est déjà en crise. Son économie, basée sur l'agriculture, consomme l'eau plus vite qu'elle ne peut être renouvelée par ses trois sources principales : la Mer de Galilée, une nappe phréatique (dont la moitié est située sous le territoire de Gaza) et une série de nappes aquifères côtières. A Gaza (la bande, densément peuplée de 650 000 Palestiniens, sous occupation israélienne) le pompage exagéré épuise les réserves souterraines et les rend saumâtres. Les experts avertissent que de sévères restrictions sont nécessaires et urgentes pour conserver l'eau potable.

G.L.

Source : *World Press Review*, mai 1989, *Financial Times*.

Formation façon IBM

IBM a construit à Thronwood (Etat de New York) un centre de formation technique de pointe. Pouvant accueillir 250 stagiaires sur place, il diffuse également ses programmes par satellite sur l'ensemble du territoire américain. Le sol est truffé de milliers de kilomètres de câbles et fibres de toutes sortes.

Pour IBM, qui dépense 900 millions de \$ par an en formation, l'utilisation des nouvelles technologies (vidéo-interactive, salles de classe, liaison-satellite) s'inscrit fort logiquement dans sa stratégie.

Celle-ci s'appuie sur trois piliers :

1. Salles de classe dites de technologie avancée : elles sont dotées des dernières avancées en matière d'informatique et de vidéo-communication. Un micro-ordinateur gère la salle de classe et fait apparaître, à la demande du formateur, transparents, diapositives, vidéos ; il contrôle également chaleur, éclairage, tableau.

Chaque table est dotée d'un système électronique qui permet d'enregistrer les réponses des stagiaires aux questions de l'animateur. L'ordinateur dresse ensuite un tableau des réponses obtenues (justes et fausses) et compare les résultats avec ceux des groupes précédents. Par rapport aux résultats obtenus dans une formation traditionnelle, les taux de mémorisation et de compréhension ont été améliorés de plus de 15 % par l'utilisation de ces salles de classe.

2. Education par satellite : IBM est doté de six studios de transmission qui utilisent les services de deux satellites retransmettant les émissions au-dessus du territoire américain. Le système est interactif puisque les étudiants peuvent poser des questions en direct. Les avantages du système sont considérables : pas de coûts de transport pour les stagiaires, gain de temps, moins de formateurs.

En 1992, IBM formera 250 000 personnes (salariés et clients), économisant plusieurs dizaines de millions de dollars.

3. Auto-formation : par ailleurs, IBM a conçu un certain nombre de programmes d'auto-formation reposant sur la technologie du vidéo-disque inter-actif. L'entreprise utilise cette technique pour la formation à la sécurité, les ingénieurs commerciaux ou les responsables du service-clients. Le gain de temps enregistré est d'environ 25 % par rapport à un enseignement en salle traditionnelle.

Sources : *Manpower argus* ; n° 247, décembre 1989, et *Fonction Personnel*.

Xénophobie et racisme

Les Européens disent oui à la démocratie mais avec des nuances sur la vie en commun avec l'« autre ».

Soyons rassurés : la démocratie reste pour 78 % des Européens, quoiqu'il arrive, le meilleur des régimes et le respect des droits de l'homme est pour 60 % d'entre eux l'une des grandes causes qui vaille la peine d'être défendue.

C'est ce qui ressort d'un sondage sur la xénophobie et le racisme en Europe réalisé par la Commission des Communautés européennes en octobre et novembre 1988 et dont les résultats viennent d'être rendus publics.

Il convient néanmoins de rester vigilants : si huit Européens sur dix affirment un attachement inconditionnel à la démocratie, dans trois pays, le seuil des 10 % est dépassé pour les personnes qui considèrent la dictature comme une solution : Belgique (11 %), Allemagne (11 %) et Italie (13 %).

Le sondage montre que huit Européens sur dix désapprouvent les mouvements racistes et les opinions exprimées sur ces mouvements sont bien évidemment liées à l'attachement à la démocratie.

Pour évaluer l'opinion des Européens sur la xénophobie et le racisme, il faut tout d'abord définir ce que l'on entend par « l'autre ». Les réponses varient suivant que l'on se place sur le plan de la nationalité, de la race ou de la religion.

A propos de *nationalité*, la Belgique cite principalement les Nord Africains, les Turcs, les autres Européens et les Européens du Sud ; les Allemands citent en premier lieu les Turcs, suivis des Européens du Sud ; au Danemark, en France et aux Pays-Bas, il y a une nette prédominance à désigner un type de population non européen ; en Grèce, en Espagne, en Irlande, en Italie et au

Portugal, pays à faible immigration, on remarque une moins grande facilité à identifier un non-national ; dans ces cinq pays, « l'autre » est le plus souvent un Européen ; le Luxembourg, qui compte une très forte immigration communautaire, notamment portugaise, voit dans « l'autre » principalement un Européen du Sud.

En ce qui concerne « l'autre » *race*, la réponse spontanée la plus fréquente dans chaque pays européen, à l'exception de la France et du Royaume-Uni, fait l'association avec la race noire. En France, la représentation la plus répandue de « l'autre » *race* désigne les Arabes et au Royaume-Uni, ce sont les Indiens.

La *religion* de « l'autre » à l'échelle de la Communauté européenne est clairement l'Islam ; il est nommé par plus d'une personne sur deux en Belgique et en France et par plus de sept personnes sur dix au Danemark, en Allemagne et aux Pays-Bas. L'Irlande fait ici exception : « l'autre » est protestant pour plus de six personnes sur dix.

Enfin, dans les autres pays, on constate un éparpillement assez large des réponses (notamment au Royaume-Uni, en Italie et en Grèce) et une plus grande difficulté à répondre (en particulier en Espagne et au Portugal).

Source : Eurofocus, 40/89.

Couche d'ozone

Une récente étude, dressée par l'Agence pour la Protection de l'Environnement américaine (EPA) en collaboration avec la NASA, révèle la nature et l'ampleur des conséquences que peut entraîner la destruction de la couche d'ozone.

On y relève par exemple que pour chaque pour cent de diminution de la couche

d'ozone, le taux d'augmentation de cancer grimperait de 4 à 6 % : plus concrètement, entre 3 et 15 millions d'Américains pourraient ainsi contracter un cancer cutané d'ici 2075 ?

S'agissant de la « Mélanoma » qui constitue une des formes les plus mortelles de cancer de la peau (4 % des cancers cutanés mais 65 % des morts), elle toucherait entre 31 000 et 126 000 Américains. *Ecologie info* qui rapporte les résultats de cette étude rappelle que « le taux d'Australiens atteints de Mélanoma a quintuplé en 50 ans et qu'aux Etats-Unis la progression a été de 83 % en... 7 ans ! ».

Autre méfait de la destruction de la couche d'ozone : la cataracte. L'EPA estime qu'entre 556 000 et 2,8 millions (reconnaissons que la fourchette est large) d'Américains contracteront cette maladie avant l'âge de 86 ans.

L'énumération des conséquences de la destruction de la couche d'ozone ne s'arrête pas là et ne concerne d'ailleurs pas uniquement la santé des hommes.

Parmi les autres victimes désignées figure notamment la mer ou plutôt les organismes — en particulier les planctons — qui font des océans un fabuleux poumon, des océans qui se couvriraient d'une pellicule planctonique morte qui, en se décomposant, produirait des volumes considérables de dioxyde de carbone accélérant l'effet de serre....

La terre et ses végétaux — 70 % d'entre eux étant très sensibles aux ultra violets β — ne seraient pas davantage épargnés : une baisse de 10 % de la couche d'ozone, précise encore l'EPA, pourrait provoquer une perte de 700 millions de dollars pour les cultures de maïs, de soja, de coton et de blé en une seule année aux USA.

L'EPA démontre pour finir que le con-

trôle immédiat des émissions de CFC dans l'atmosphère, le recyclage, le développement de substituts créeraient un bénéfice pour les industries américaines de 6 000 milliards de dollars, soit exactement 240 fois moins que le coût estimé des catastrophes à venir.

A propos, les lecteurs de *Futuribles* savent-ils que la durée de vie du CFC est de 139 ans ?

H.J.

Source : Ecologie Info, n° 396.

TGV européens

Turin-Paris en trois ou quatre heures, Séville et Lisbonne à une journée de train de Londres ou de Hambourg, la Venise du Nord, Amsterdam, reliée à Venise elle-même en moins de dix heures. C'est pour demain ou pour après-demain au plus tard, promet un rapport soumis à la Commission européenne par la communauté des chemins de fer européens qui regroupe les douze pays de la CE plus la Suisse et l'Autriche. Et tout cela pour un prix fort raisonnable : environ 90 milliards d'Ecus payables d'ici à l'an 2010, date à laquelle la totalité du réseau européen des trains à grande vitesse pourrait être pratiquement achevée, un sixième de ce montant, à savoir 15 milliards d'Ecus, ayant d'ailleurs déjà été investi ou engagé dans différents pays.

Chacun des 14 pays dispose d'ores et déjà d'un projet « national » de TGV, du TGV français, adopté par l'Espagne à l'ICE ouest-allemand, en passant par le

« Rail 2000 » suisse, l'« Alta Velocita » italien, etc. Le problème, ce sont les « maillons manquants » dont le seul actuellement en cours de réalisation est le tunnel sous la Manche.

Le rapport préconise donc l'intégration des différents réseaux grâce à l'aménagement des autres anneaux de la chaîne, comme par exemple ceux destinés à assurer les liaisons avec la péninsule ibérique, la connexion entre l'axe nord-sud français et la Suisse, l'aménagement d'une ligne Turin-Lyon, une nouvelle traversée du Col du Brenner. Les traversées alpines notamment devraient être aménagées pour éviter que le TGV ne prenne des allures de tortue au passage des montagnes. Quant aux solutions financières, elles peuvent être toutes envisagées, d'un financement public à 100 % à un financement privé à 100 %, mais le rapport estime que les Etats et les collectivités devraient finalement prendre en charge une grande partie des coûts des travaux.

Un projet, dit-on, d'une rentabilité globale certaine. Il suffit par exemple de penser qu'en termes énergétiques, la consommation unitaire exprimée en équivalent de pétrole, serait de l'ordre d'un litre par 100 km et par siège. Sans compter tous les autres avantages : décongestion des lignes aériennes et des aéroports, gain de temps pour les voyageurs, sécurité accrue, environnement mieux respecté, utilisation du sol moins importante que pour les autoroutes. Et sans oublier la contribution d'un tel projet à l'intégration économique, sociale et culturelle de l'Europe.

Ont collaboré à cette rubrique : Olivier Benrubi, Hugues de Jouvenel, Gérald Lanne.

Analyses critiques

MONTBRIAL, Thierry (de) ; EDIN, Jacques (sous la direction de). — *RAMSES 90. Le monde et son évolution*. — Paris : Dunod, IFRI, 1989.

Le huitième rapport RAMSES de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI), RAMSES 90, rédigé sous la direction de Thierry de Montbrial et de Jacques Edin, conserve les caractéristiques fondamentales qui ont fait le succès des rapports précédents : un survol synthétique des grands événements de l'année (milieu 88 à milieu 89) complété par des analyses approfondies de thèmes choisis en fonction de leur importance générale ou de leur actualité. Après la démographie et l'Islam dans RAMSES 87-88, l'Europe de l'Est et les communications dans RAMSES 89, l'IFRI a choisi l'armement et l'Espagne comme points focaux d'intérêt thématique dans RAMSES 90.

Ce nouveau Rapport Annuel Mondial sur le Système Economique et les Stratégies (RAMSES) est structuré en quatre parties.

La première partie, intitulée *La Fin d'une Epoque*, fait la synthèse des relations internationales, recomposant les éléments du puzzle que nous livrent les médias au jour le jour ; rares sont ceux qui, aujourd'hui, mettront en doute le fait que 1989 peut marquer la fin d'une époque dans les relations politiques internationales : la destruction du mur de Berlin est venu le confirmer peu de temps après la parution de RAMSES 90. La lecture aisée de ce chapitre, de style journalistique, permet de replacer de nombreux événements isolés dans une fresque qui ne manque pas de cohérence, mais qu'on ne peut évaluer par manque de recul historique (ou d'un cadre prospectif par rapport auquel le présent pourrait être positionné).

Une étude très sérieusement documentée du commerce de la cocaïne, et deux mises au point, dans le style des services d'intelligence, sur le Moyen Orient et l'Asie, complètent ce chapitre qui est de lecture obligée

pour tous ceux qui s'efforcent de comprendre les rouages du système mondial dans sa dimension politique et stratégique.

La deuxième partie aborde le thème spécifique *Des armes pour le Tiers-Monde*. Les raisons d'inquiétude pour la sécurité mondiale sont multiples : les mécanismes de prolifération des armes chimiques sont décrits avec précision, de même que la prolifération clandestine de l'armement nucléaire ou la rapide diffusion des technologies balistiques. La liste des pays capables d'engager des conflits meurtriers à grande distance s'allonge chaque jour ; on assiste à une banalisation des technologies militaires les plus avancées ; « il semble qu'à l'avenir les transferts internationaux de systèmes d'armes à destination du Tiers-Monde seront de moins en moins à base de produits finis et de plus en plus composés de transferts de technologie... », c'est-à-dire qu'ils faciliteront un développement des capacités locales de production d'armes. RAMSES 90 se limite à attirer l'attention sur l'importance de ces phénomènes : « malgré l'ampleur prise ces dernières années par la prolifération et la banalisation des armements, il est très malaisé d'en déterminer les effets sur les conditions de sécurité à l'échelle mondiale ».

A l'heure de la détente Est-Ouest, il aurait été utile d'explorer des scénarios alternatifs de relations entre grandes puissances en vue de contrôler des conflits régionaux entre puissances mineures mais ayant un énorme pouvoir de destruction.

La troisième partie du rapport procède à nouveau à un effort de synthèse de nature, cette fois, essentiellement économique : *Economie mondiale : pôles en question, pôles en conflit*. Si l'analyse macro-économique qui précède ce chapitre ne s'écarte guère des vues conventionnelles des organismes internationaux (OCDE, FMI, Banque Mondiale), l'étude plus détaillée du déclin industriel américain est sans doute originale : on y trouve une comparaison entre l'Amérique et le Japon sur de nombreux aspects des politiques technologiques et des stratégies des groupes industriels, qui permet de situer l'ampleur du problème américain. Le lecteur européen apprendra ainsi de l'expérience de leurs gigantesques concurrents d'Amérique et du Japon, que des investissements massifs de modernisation des processus productifs ne sont pas une garantie de productivité et de compétitivité accrues s'ils ont visé de mauvais objectifs d'automatisation ; qu'un produit d'usage optimal n'est pas nécessairement associé à une production optimale ; qu'une réduction de la main-d'œuvre proche de la limite technologique n'est pas équivalente à une productivité maximale et bien d'autres observations pertinentes qui expliquent comment des investissements massifs en équipements avancés n'ont pas donné aux entreprises américaines l'avantage qu'elles escomptaient sur leurs concurrents japonais.

Une bonne synthèse ponctuelle d'un sujet en évolution constante,

l'Europe de 1993, complète ce chapitre qui sera, sans doute, plus favorablement reçu par les économistes de l'Offre que par ceux de la Demande, ce qui n'est pas le moindre des mérites du rapport de l'IFRI.

La quatrième partie enfin traite de *La Nouvelle Espagne* dont les récents succès en matière de transition politique et de croissance économique provoquent l'intérêt de nombreux observateurs internationaux.

Sans aucun doute ce chapitre utilise une documentation diversifiée (provenant de différentes écoles de pensée) et fait une synthèse qui sera acceptée par un large éventail des politologues, économistes et sociologues espagnols ; de son côté, le lecteur étranger y trouvera une description très détaillée des chronologies d'événements et de certaines transformations institutionnelles majeures, telles que celle de la régionalisation à travers le développement de l'Etat des Autonomies, qui a eu une importance capitale dans le processus de démocratisation de l'Espagne. Un curieux chapitre sur l'effervescence culturelle et une minutieuse description des forces politiques complètent un travail dont la seule faiblesse est à rechercher dans l'étude de l'« Essor et faiblesses de l'économie espagnole », une section dans laquelle un recours excessif aux ternes rapports de l'OCDE néglige les caractéristiques plus spécifiques du deuxième « miracle espagnol ».

Le fait que l'expérience espagnole soit aujourd'hui recherchée comme modèle dans certains pays de l'Europe de l'Est (Hongrie) ou d'Amérique latine (Brésil) oblige toutefois à une meilleure identification des facteurs économiques essentiels, qui pourraient s'articuler autour de deux grands sujets :

— La concertation sociale a été le grand apport du centrisme de Suarez : avec 172 millions d'heures de travail perdues en 1979, l'Espagne, avec des syndicats de création récente qui cherchaient à établir leur identité, était en tête pour le nombre de conflits sociaux à l'échelle mondiale ; les accords entre partenaires sociaux (décrits dans RAMSES) permirent d'établir un climat de paix sociale qui favorisa l'investissement et un meilleur contrôle de l'inflation par les coûts. Le parti socialiste espagnol, au moment où il prit le pouvoir à la fin de 1982, avait suivi avec attention l'échec des politiques alternatives du socialisme français ; il savait qu'il n'avait pas de marge de manœuvre et poursuivit donc une politique économique de concertation et de contrôle monétaire, renforçant même parfois certaines rigueurs des lignes tracées par le gouvernement précédent. L'Espagne a été le premier pays européen qui ait attaqué sérieusement le problème de l'inflation par la voie de la stabilisation, voire de la décroissance, des salaires réels pendant la période d'ajustement.

— La transformation des systèmes productifs est le grand apport du socialisme espagnol à la politique économique, apport qui risque fort de

passer inaperçu du fait de la concentration de l'attention des analystes sur les grandeurs macro-économiques (le rapport RAMSES consacre aux réformes de structures un seul paragraphe). Au cours des six dernières années les autorités espagnoles ont bouleversé les « systèmes » de production et de distribution de tous les produits énergétiques (création de sociétés gérantes des réseaux, modifications des monopoles, restructuration du capital des entreprises, etc.), de toute la logistique des transports et des communications, de la distribution des produits alimentaires (faisant souvent appel à des importations ponctuelles massives pour rompre des situations d'oligopole), des systèmes financiers, forçant la restructuration des banques, changeant le fonctionnement des bourses, facilitant les regroupements d'entreprises et les restructurations de tous les secteurs industriels et tertiaires. Les « systèmes » fermés, hérités du franquisme, ont été dans leur majorité remplacés par des systèmes ouvrant la porte à de nouveaux acteurs. L'histoire de la politique industrielle du socialisme espagnol n'a pas encore été faite, et les législateurs qui l'ont soutenue ne sont probablement pas conscients eux-mêmes du caractère radical de leur œuvre et des conséquences directes qu'elle a sur la croissance actuelle du pays et sur ses attentes rationnelles de croissance future.

En ce qui concerne l'Espagne, RAMSES 90 s'abstient de faire des considérations sur le futur ; il ne fait pas appel, par exemple, aux travaux du Programa 2000 du PSOE, qui dessinent des lignes d'action pour faire face aux problèmes qui restent aujourd'hui sans solution (le chômage, les dualismes, les discriminations, la violence) et pour préparer l'avenir avec le support des technologies de la Société de l'Information.

Cette absence de considérations prospectives est, d'une manière générale, la seule faiblesse véritable de RAMSES : c'est par rapport à des futurs alternatifs qu'un rapport annuel prend véritablement un sens stratégique : où sommes-nous aujourd'hui par rapport aux futurs que nous entrevoyions hier ? Dès lors, quels nouveaux futurs peut-on anticiper ?

Sans prospective, RAMSES est un observateur attentif d'un présent qui semble un résultat logique de tendances du passé ; c'est, bien sûr, un observateur qui a toute la rigueur d'un observateur scientifique et qui laisse donc au lecteur la liberté de faire ses propres spéculations sur l'avenir.

Avec ou sans prospective, RAMSES est un rapport important sur la situation mondiale, probablement le meilleur rapport que l'on puisse lire régulièrement sur ce sujet. C'est une aubaine pour les lecteurs de langue française.

Emilio Fontela

PESTIAU, Pierre. — *L'économie souterraine.* — Paris : Hachette, 1989 (collection Pluriel).

Vaste sujet que celui auquel Pierre Pestiau, actuellement professeur à l'université de Liège, vient de consacrer un ouvrage. Le vocable choisi (économie souterraine) rend compte, à lui seul, de la diversité des activités qu'il recouvre : activités criminelles, travail au noir, fraude fiscale, travail domestique et bénévolat. Toutes, qu'elles soient légales ou illégales, ont pour point commun d'échapper largement aux recensions du comptable national.

Le sujet a beau ne pas être nouveau (voilà déjà une dizaine d'années qu'il suscite l'intérêt des économistes, des sociologues et, bien sûr, des journalistes), on est encore loin d'en avoir fait le tour. Et la face cachée de l'économie continue de susciter de multiples interrogations, auxquelles cet ouvrage tente d'apporter des éléments de réponse : « quelles sont les différentes composantes de l'économie souterraine ? Pour chacune d'elles, quels en sont les acteurs et pour quelles raisons y participent-ils ? Comment en évaluer l'importance ? ».

D'entrée de jeu, Pierre Pestiau avertit le lecteur. Sans pour autant ignorer les divers moyens d'approcher ce phénomène, il se limite au seul point de vue de l'économiste. « Par là, précise-t-il, nous voulons mettre l'accent sur les aspects quantitatifs. Nous essayons ainsi de mesurer ce que représentent les activités souterraines, dans leur ensemble ou prises séparément, en francs ou en heures de travail, relativement au revenu national ou à l'emploi total ».

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité du sujet, cette restriction est bien compréhensible. Pour des raisons similaires, on comprendra que l'auteur se soit également limité aux seuls pays industrialisés à économie de marché, n'accordant qu'un chapitre de son ouvrage aux pays de l'Est et aux pays en développement.

Ne craignant à aucun moment de prendre le contrepied d'idées reçues ou de clichés, l'auteur conclut cet ouvrage (que complètent des annexes documentaire et statistique) par un vœu pieux : pour permettre à l'Etat de réduire réellement et durablement l'économie souterraine, ce dernier doit renoncer aux pratiques qui ne lui font pas honneur. Autrement dit, aux pratiques qui relèvent elles-mêmes de l'économie souterraine (truquages fiscaux, caisses noires, etc.) !

Rosine Klatzmann¹

1. Rosine Klatzmann est l'auteur de « Le travail noir ». — Paris : PUF, 1989 (deuxième édition, collection « Que sais-je ? »). NDLR.

LAE, Jean-François. — *Travailler au noir.* — Paris : Editions Metallié, 1989.

C'est à une véritable plongée dans le monde du travail au noir que nous convie ici le sociologue Jean-François Laé. « Je vous livre ici ce que j'ai vu et entendu sur le travail au noir ouvrier, durant deux années (entre 1984 et 1986), dans les métiers du bâtiment, de la réparation automobile, du montage des stands et du maquettisme, dans l'agglomération rouennaise ».

Cette enquête, qui est une monographie restreinte auprès d'une cinquantaine d'hommes, relève avant tout d'une démarche ethnologique et ne cherche nullement à cerner l'ensemble du travail au noir, laissant délibérément de côté les autres facettes du phénomène : travail au noir des femmes, des couches moyennes, des entreprises, des travaux saisonniers liés à l'immigration, etc.

Observateur, mais aussi acteur, Jean-François Laé n'a jamais hésité, parfois au prix de petites impostures, à troquer ses habits de sociologue contre la salopette du manœuvre. Autant d'expériences qui viennent à point pour compléter l'analyse sociologique.

Pour aider à la lecture d'un ouvrage qui s'organise en six chapitres, l'auteur a choisi de rassembler les expériences à partir de quatre figures-types : l'artisan-ouvrier en déroute, toujours endetté ou sur le point de l'être, travaillant seul ou à deux ; l'ouvrier-salarié, qui exerce son activité au noir dans ou hors sa profession d'origine ; le « petit noir », sans emploi durant l'année qui a précédé l'enquête, auparavant apprenti, ouvrier ou intérimaire, et qui s'accommode de très faibles ressources et, enfin, le « all-black », qui ne possède aucun statut professionnel, ne vit que du noir et a, bien sûr, les revenus au noir les plus importants.

A partir de ces quatre modèles, Jean-François Laé examine les motivations qui poussent les uns et les autres vers le travail au noir et leurs façons de s'y organiser. Fait suffisamment rare pour être souligné ici, une place importante est accordée aux revenus tirés du travail au noir. Pas question, bien sûr, d'extrapoler à partir d'un échantillon aussi réduit, mais l'information est néanmoins fort intéressante.

Rosine Klatzmann

DRUCKER, Peter. — *Les nouvelles réalités, de l'Etat-providence à la société du savoir.* — Paris : Inter-Editions, 1989, 320 pages.

Voici un auteur qui, ayant aujourd'hui atteint un âge avancé, est connu comme l'un des grands théoriciens américains du management des entreprises et dont le livre, en sa traduction française, est paru chez un

éditeur connu pour avoir publié nombre d'ouvrages de management, dont le célèbre « Prix de l'excellence » de T. Peters et R. Waterman.

Pour cette raison, étant ainsi catalogué, il risque de passer inaperçu. Or, ce serait dommage, car il s'agit d'un ouvrage de réflexion et de prospective, dont le ton parfois s'apparente à celui d'un Raymond Aron. La problématique en est ainsi posée dès la première page : « les réalités ne sont plus celles sur lesquelles politiciens, économistes, professeurs, hommes d'affaires et syndicalistes fixent encore leur attention, celles dont ils parlent et qui fournissent la matière de leurs livres ». Le monde a changé, il faut changer de lunettes.

Quelles sont ces réalités aujourd'hui en cours d'émergence selon Peter Drucker ? On n'en retiendra que quelques-unes. Depuis le choc pétrolier de 1973, l'Etat-providence n'est plus en mesure de guider l'action, de mener une politique économique fiable et d'être le garant du progrès social ; on le voit dans les pays de l'Est, mais également en France (« le socialisme, aujourd'hui, en France, c'est tout ce qui conforte le pouvoir du parti socialiste »), aux Etats-Unis ou au Japon (où les succès du MITI relèvent de la mythologie). La suprématie de l'Occident a, de même, fait long feu : « partout, depuis la Seconde Guerre mondiale, le monde s'est refaçoné sur le modèle inventé par les Japonais de la restauration Meiji en 1867 : il s'est occidentalisé sous le contrôle indigène ». L'Empire russe reste aujourd'hui la dernière puissance coloniale existante : d'où ses problèmes actuels qui iront, selon P. Drucker, jusqu'à la désintégration, aux effets de laquelle nous ne sommes nullement préparés (ici, il convient de noter que le livre a été achevé en avril 1989).

Fin des empires coloniaux, fin également de l'Etat-nation tel que nous l'avons reçu en héritage du XIX^e siècle : « la société et le système des pays développés sont désormais peuplés de centres de pouvoir indépendants et distincts de l'Etat ». L'idée de bien commun et, d'une façon plus générale, les principes traditionnels de la pensée politique ne peuvent donc conduire qu'à une impasse. Les pouvoirs, fondés sur l'efficacité dans l'accomplissement d'une mission précise, seront de plus en plus enchevêtrés. Peter Drucker pense au pouvoir des grandes sociétés multinationales et aux regroupements autour des trois pôles de la Triade que sont l'Europe, l'Amérique et les pays du Sud-Est asiatique, dont les rapports, selon lui, seront de plus en plus fondés sur les principes de la réciprocité.

Les hommes, de plus en plus, sont à la fois autonomes et interdépendants. Pour les organisations, cela signifie qu'elles évolueront vers de nouvelles formes, fondées sur l'information. Cela signifie que le capitalisme, sur lequel s'est fondé le développement économique, laissera place, de plus en plus, à une « société du savoir ». Ainsi, le problème du management sera d'organiser l'action des « travailleurs du savoir »,

mobiles, autonomes, soucieux d'obtenir la reconnaissance de leurs compétences ainsi que les moyens de réaliser leurs idées. Les « cols bleus » se trouveront marginalisés et, avec eux, l'organisation hiérarchique de l'entreprise qui, sous sa forme classique, perdra sa raison d'être : « dans une vingtaine d'années, une grande organisation type, par exemple une grande entreprise ou une administration publique, présentera deux fois moins de niveaux hiérarchiques qu'aujourd'hui, et comptera trois fois moins de cadres ».

Ce qui est intéressant dans le livre de Peter Drucker (qui fait parfois l'effet d'une sorte de testament), c'est que les problèmes d'organisation sont envisagés dans une perspective beaucoup plus globale et que l'analyse qu'il fait des réalités en voie d'émergence se nourrissent de références historiques qui le conduisent à rechercher les racines d'un futur que nous n'avons que trop tendance à nous représenter au travers de présupposés qui, d'ores et déjà, appartiennent au passé.

Hubert Landier

Comptes rendus

- OCDE. — « Echanges de services et pays en développement ». — Paris : OCDE, 1989, 148 p.

On dit souvent, pour caractériser les pays du Tiers-Monde, qu'ils sont confrontés à un dilemme dans le domaine des échanges de services. Selon ce point de vue, tirer parti des importations tout en offrant les avantages de la spécialisation internationale peut perpétuer leur dépendance à l'égard des approvisionnements étrangers et empêcher ces pays de se constituer une capacité de production qui leur soit propre. Cette étude suggère toutefois que l'opposition n'est pas aussi absolue. La libéralisation des échanges peut réellement jouer un rôle important pour permettre aux pays du Tiers-Monde d'atteindre leurs objectifs de développement en favorisant les exportations, en améliorant l'efficacité de la répartition des ressources et en encourageant le transfert des compétences nécessaires dans le domaine des services.

Le rapport précise qu'on ne peut supposer systématiquement que les résultats relativement favorables en matière de croissance dans le secteur des marchandises des pays en développement qui poursuivent une politique tournée vers l'extérieur seront reproduits automatiquement dans le secteur des services. Néanmoins, il y a lieu de penser qu'une réduction des distorsions économiques dans les services, doublée d'une politique commerciale offrant des incitations similaires à la production pour le marché intérieur et à la production pour les marchés étrangers, se traduiraient par une croissance et un développement plus durables et par une résistance accrue aux chocs extérieurs. On peut même avancer que, pour certains pays et dans certains secteurs, du fait des caractéristiques particulières des activités de services, l'expansion des échanges peut entraîner des gains plus importants que ce n'est généralement le cas dans le secteur des marchandises.

- HÉRODOTE. — « Les Marches de la Russie ». — *Revue Hérodote*, 4^e trimestre 1989.

Au tout début de l'année 1990, au terme d'une année révolutionnaire en Europe de l'Est, véritable onde de choc mettant à plat bien des pans de l'édifice mondial de l'après-guerre, c'est au tour de la Russie d'apparaître dans l'œil du cyclone. Russie et non Union Soviétique, l'expression toujours employée par le Général de Gaulle, semble avoir acquis droit de cité. Car aux confins du monde russe c'est tout l'Empire qui s'ébroue ou bien des parties cherchent à s'en détacher : les Républiques baltes, l'Ukraine, la Moldavie, les Républiques de Transcaucasie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan. C'est tout le grand croissant de la Baltique à la Caspienne que forment les marches occidentales de la Russie. Pour une revue spécialisée dans l'étude de la géopolitique et des configurations spatiales le sujet était révé. Jamais, écrit son Directeur Yves Lacoste, « nous n'avions tenté d'envisager des changements aussi rapides et inattendus dans le cadre d'un ensemble aussi vaste et complexe. Jamais nous n'avions eu à envisager le destin proche d'un Etat aussi puissant ». Il convient de le dire, l'ensemble, malgré la difficulté des enjeux et l'extraordinaire accélération des événements, est tout à fait réussi. On y trouvera 17 articles fort docu-

mentés. Si l'on exclut le dernier qui porte sur la Hongrie ou celui, au demeurant fort intéressant, qui s'interroge sur les motivations russes qui ont conduit à vendre l'Alaska, tous s'articulent autour de cette problématique centrale de l'Empire en voie d'éclatement. Un mot tout d'abord sur l'Empire « externe » constitué par les six Etats de l'Europe de l'Est qui regroupent 115 millions d'habitants avec un PNB global d'environ 500 milliards de dollars. Le désengagement de Moscou qui, au cours du deuxième semestre 1989 réalise un véritable retour politique à Brest-Litovsk « perdre des uniformes, pour sauver la révolution ». Mais l'auteur hésite encore à qualifier le processus. S'agit-il d'une ottomanisation ou d'une finlandisation ? Les événements n'ont pas manqué de dépasser ces interrogations. L'essentiel porte donc sur l'Empire « interne ». A savoir, les Pays Baltes, soit 7,8 millions d'habitants sur les 284 millions de l'Union (Lettonie : 2,7, Lituanie : 3,6, Estonie : 1,5) qui pourraient devenir une sorte de « sas de sortie », une zone tampon entre l'Est et l'Ouest. Hervé Coutau-Bégarie décrit très richement la poussée russe vers la Baltique, alors qu'Etienne Sue s'interroge sur le destin de la Prusse orientale saisie par Staline en 1945. Puis vient le cœur du débat. Entretien sur la situation en Ukraine avec L. Plioutch et L. Loukianenko. Une description très fouillée du réveil du peuple ukrainien. Une revue de l'agitation nationaliste en Moldavie. Suit une série d'articles sur le Caucase avec la grande mêlée de 1914-1921, la Géorgie, les développements du drame en Arménie où la situation du Haut Karabagh est exposée des deux points de vue, arménien et azéri ; quelques indications finales enfin sur l'Ouzbekistan et le Tadjikistan. L'explosion de tous les problèmes de nationalité fait resurgir le passé et réapparaître les configurations géopolitiques traditionnelles. Le peuple soviétique, cette communauté historique nouvelle, fusion de toutes les nations, prôné encore hier par Leonid Brejnev a bien éclaté. Mais on ne voit pas par quoi il sera remplacé et si le processus n'emportera pas aussi toute la Perestroïka.

Eugène Berg

● OCDE. — « Instruments économiques pour la protection de l'environnement ». — Paris : OCDE, 1989, 150 p.

Le recours à des incitations économiques comme compléments à la réglementation directe des sources de pollution revêt une importance croissante. Ce rapport fait le point sur le rôle actuel des instruments économiques et évalue leur efficacité et leurs perspectives d'avenir. Les exemples tirés de l'expérience pratique de 14 pays portent notamment sur les redevances et les taxes de déversement, les redevances pour service rendu et sur produit, les allègements fiscaux et les subventions pour les investissements antipollution, ainsi que les échanges de droits de pollution. Les problèmes de mise en œuvre de ces instruments économiques ainsi que les implications pour le principe pollueur-payeur sont également abordés.

● DOURILLE-FEER, Evelyne. — « Restructuration et emploi au Japon : de l'excédent à la pénurie ». — in *Economie Prospective Internationale*, n° 41, 1^{er} trimestre 1990.

A l'annonce en 1986 de prévisions de taux de chômage au Japon de 5,5 % en 1995 par le Nomura Research Institute, a succédé la publication en 1989 des chiffres du Ministère du travail qui table lui sur une pénurie de main-d'œuvre de 2 millions de personnes en l'an 2000, avec un taux de croissance économique annuel de 3 à 4 %. Qu'en est-il effectivement du marché de l'emploi et de sa gestion qui a toujours occupé une place centrale tant dans la politique du gouvernement japonais que dans la stratégie des entreprises, et comment expliquer des estimations aussi divergentes sur un laps de temps si bref ? L'étude du fonctionnement du marché du travail montre que le secteur manufacturier a joué un rôle-clé dans le maintien de la stabilité de l'emploi face aux chocs survenus depuis 1973 ; mais pourra-t-il encore favoriser une adaptation souple et rapide au cours de la décennie quatre-vingt-dix ? Malgré les atouts de l'industrie, l'analyse confirme plutôt des risques réels de pénurie sectorielle et régionale de main-d'œuvre.

Futuribles International

Un réseau international d'information et de réflexion prospectives

Veille stratégique : information / évaluation / synthèse

Disposant d'un large réseau international d'experts (2 000 personnes sur 70 pays), Futuribles International assure :

- un suivi de qui fait quoi, où et comment, dans le domaine des études sur l'avenir ;
- un dépistage permanent des données révélatrices des tendances et des enjeux majeurs à moyen et long terme ;
- l'élaboration de dossiers de synthèse prospective par sujet.

Une fonction de recherche et d'étude

Assumée par des équipes pluri-disciplinaires internationales constituées de manière ad hoc par Futuribles International.

Six axes de recherche et d'étude :

- Le vieillissement démographique dans les pays industrialisés et l'avenir des systèmes de protection sociale.
- Le développement économique et social en Europe à l'horizon 1992-2000-2010.
- L'émergence de la société d'information : les enjeux de la tertiarisation des économies « modernes ».
- L'évolution socio-culturelle et l'avenir des modes de vie.
- Les risques majeurs de rupture dans les grands équilibres mondiaux, en particulier les rapports Nord-Sud et les menaces pesant sur les éco-systèmes.
- Les systèmes de régulation et l'avenir des institutions publiques.

Plusieurs dizaines d'études de prospective appliquée : engagées à l'initiative de Futuribles International ou en réponse à des commandes d'organismes publics et privés, elles sont directement destinées à éclairer les choix stratégiques à moyen et long terme.

Formation, conseil et assistance technique

Futuribles International assure une fonction de formation à la démarche et aux méthodes de prospective en lien avec la stratégie et la planification du développement. Cette fonction est assurée au travers de séminaires annuels et d'interventions auprès d'organismes publics et privés.

La fonction de conseil et d'assistance technique est assurée auprès d'organisations qui souhaitent disposer d'une vision prospective des grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

Carrefour international de réflexion

Destiné à agir comme catalyseur de réflexions et plate-forme pour un libre-échange de points de vue et d'expériences, Futuribles International organise régulièrement des tables-rondes, des journées d'études, des séminaires et des colloques internationaux.

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France
Tél. (33 1) 42 22 63 10 + - Téléfax (33 1) 42 22 65 54

Jacques Delors	3	<i>La politique extérieure de la Communauté</i>
Michel Develle	13	<i>1992 : l'odyssée de l'Europe</i>
Hubert Landier	37	<i>Les universités d'entreprise</i>
Alain Parant	49	<i>Les perspectives démographiques mondiales</i>

Actualités prospectives

| 79 |

Bourse et informatique. Temps libre vs. revenu. Le scandale des « Thrifs ». Défi éducatif dans les PVD. L'économie et le chaos. Conditions de vie au Japon. Conflit pour l'eau. Formation façon IBM. Xénophobie et racisme. Couche d'ozone. TGV européen.

Bibliographie

87	<i>Analyses critiques</i>
95	<i>Comptes rendus</i>